

FCD  
1989  
M 3

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE BIBLIOTHÉCAIRES  
Formation Continue Diplômante, 1<sup>re</sup> promotion

1988-1989

UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE  
Institut d'Études politiques

**LA MAISON MAME**

Histoire d'une imprimerie-librairie au XIX<sup>e</sup> siècle

Mémoire pour le  
**DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES**  
Option Médiathèques publiques  
présenté par  
**NICOLE DINZART**



Directeur de mémoire : Dominique VARRY  
Expert technique : Frédéric BARBIER

FCD  
1989  
M  
2



0967

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE BIBLIOTHÉCAIRES**  
Formation Continue Diplômante, 1<sup>re</sup> promotion

**1988-1989**

**UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE**  
Institut d'Études politiques

**LA MAISON MAME**  
Histoire d'une imprimerie-librairie au XIX<sup>e</sup> siècle

Mémoire pour le  
**DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES**  
Option Médiathèques publiques  
présenté par  
**NICOLE DINZART**



Directeur de mémoire : **Dominique VARRY**  
Expert technique : **Frédéric BARBIER**

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
PREMIÈRE PARTIE : HEURS ET MALHEURS DE L'ANCIEN RÉGIME A LOUIS-PHILIPPE (1769-1845)	
CHAPITRE I : LES MAME A ANGERS (1769-1829)	6
– Les origines avignonnaises	6
– Les conditions de l'imprimerie à Angers	8
– La carrière de Charles-Pierre Mame (1769-1801)	9
* Les débuts	9
* La production	10
* Mame et la Révolution	13
– La succession	14
CHAPITRE II : MAME FRÈRES A PARIS (1807-1837)	17
– La librairie romantique	17
– L'imprimerie de Mame Frères (1807-1815)	18
* La censure chez Charles-Mathieu Mame	18
* La faillite des Frères Mame	20
– Les Mame-Delaunay (1822-1837)	21
* La librairie de Louis Mame	21
* La fin de la maison parisienne	23
CHAPITRE III : AMAND MAME A TOURS (1796-1845)	27
– La naissance de la maison tourangelle	27
– L'établissement d'un quasi-monopole	29
– La production	30
– Amand Mame & Cie	32
DEUXIÈME PARTIE : LA PROSPÉRITÉ DE L'ÈRE INDUSTRIELLE (1845-1904)	
CHAPITRE I : LA MAISON D'ALFRED MAME	37
– Les desseins d'un grand patron	37
– Vers l'efficacité économique	39
* L'usine Mame	39
* l'organisation du travail	41
– Patrons et ouvriers : la paix sociale	43
CHAPITRE II : LE LIVRE MAME	48
– La politique éditoriale	48
* Les nouvelles données de la lecture	48
* La marque de l'éditeur	49
– La livrée Mame	51
– Les auteurs	53
– La librairie de prestige	54
CONCLUSION	58
TABLE DES PLANCHES	60
TABLE DES ABRÉVIATIONS	
A.N. : Archives nationales	
A.D.I.L. : Archives départementales d'Indre-et-Loire	
A.D.M.L. : Archives départementales de Maine-et-Loire	

## INTRODUCTION

Moins connues souvent que certaines officines du XVI<sup>e</sup> siècle, les grandes maisons d'édition contemporaines s'éveillent aujourd'hui au sens de leur histoire. Certaines ouvrent leurs archives, et favorisent une approche nouvelle de l'imprimé. A ce patrimoine éditorial, l'historien applique maintenant des procédures scientifiques, qui passent par la statistique et le dénombrement. C'est à cette démarche quantitative que l'on doit un éclairage neuf sur le livre, considéré comme marchandise et comme signe culturel.

Lorsque nous avons conçu le projet d'écrire l'histoire de la Maison Mame, nous savions ne pas entreprendre ce type d'étude proposé par Roger Chartier et Daniel Roche (1). Car la mémoire de l'entreprise tourangelle a disparu dans l'incendie de l'usine en juin 1940. Plus d'archives, plus de livres de comptes ni de contrats, plus de correspondances, si utiles pour la chronique et la coupe dans le quotidien. L'enquête scientifique n'en était pas moins nécessaire, d'autant que nous ne voulions pas envisager la Maison Mame comme un milieu clos, et qu'il fallait au contraire la replacer dans la trame sociale de son temps.

Pour faire face à cette rareté, nous avons utilisé les sources imprimées, les témoignages des contemporains, les rapports des jurys aux expositions universelles et les travaux concernant aussi bien les Mame que leurs concurrents. Ceux de Mme Nicole Felkay sur la librairie romantique nous ont été particulièrement précieux. Quant aux brochures commémoratives publiées par la Maison, elles ont le même défaut que les articles plus ou moins hagiographiques écrits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elles balaient en quelques lignes cinquante ans de vie familiale et focalisent l'intérêt sur la réussite d'Alfred Mame sous le Second Empire. L'histoire qui s'écrit ainsi est approximative, et crée de grandes zones d'ombre. Nous y avons relevé de fréquents plagiats et de nombreuses contradictions.

Notre premier travail a donc été celui d'un archéologue, travail long et minutieux, mais nécessaire pour établir une chronologie fiable et un cadre de recherche sûr. Paradoxalement, les origines angevines sont mieux connues, grâce à la personnalité de Charles-Pierre Mame, qui suscite un certain nombre de commentaires, et au contexte révolutionnaire, bien étudié par les érudits locaux. Avec la seconde génération, commencent le flou et les contre-vérités.

A ce sujet nouveau, il fallait apporter des sources nouvelles, que nous avons cherchées dans les Archives nationales et départementales. Aux Archives nationales, la sous-série F18

concernant la «Direction générale de l'imprimerie et de la librairie» apporte à tous ceux qui s'intéressent au livre des renseignements indispensables, tout comme les dossiers des faillites contenues dans les fonds judiciaires (D.U.) des Archives de Paris. Nous avons pu croiser ainsi les documents généreusement communiqués par M. Frédéric Barbier, et ceux qui étaient présentés par Mme Nicole Felkay.

A Tours, à côté des séries C et L qui concernent l'Ancien Régime, les liasses 6M et 7TIV fournissent des données administratives et économiques utiles pour expliquer l'essor de la Maison.

C'est dans les fonds inexploités jusqu'à maintenant – fonds de l'enregistrement (3Q), de la Justice de Paix (4U) et des notaires (3E) – que nous avons trouvé des documents sur les biens de la famille et l'évolution juridique de l'entreprise. Fonds si peu exploités que nous n'avons pu, faute de temps, faire la synthèse de ces documents bruts.

Dans ce contexte, il nous a paru préférable d'approfondir les chapitres historiques de cette étude, et d'en écarter, provisoirement peut-être, ce qui concernait les Mame en tant que dynastie bourgeoise.

Notre plan s'en trouve modifié. La première partie retrace l'activité des premiers Mame, et accorde la même importance aux imprimeurs du Roi et aux faillis. La seconde est consacrée à Alfred Mame, la grande figure de la famille, tant par ses talents industriels que par ses œuvres patronales.

Si nous n'avons pas fait appel aux archives diocésaines actuellement inconsultables, ni aux archives vaticanes, nous avons en revanche utilisé toutes les ressources de la Bibliothèque municipale de Tours. Aussi remercions-nous les collègues que nous avons mis à contribution, et Madame Nicole Laurent, pour sa constante bienveillance.

Nous remercions également Messieurs : Pierre Robert pour l'exécution des arbres généalogiques; Robert Gomez et Jean-Claude Fleury (Mame-Imprimeurs et APS) à qui nous devons la tenue typographique de ce mémoire; Jean Glénisson qui nous a ouvert sa collection; Frédéric Barbier et Dominique Varry pour les conseils et l'aide qu'ils nous ont apportés.

L'iconographie et les notes sont reportées en fin de chapitre, l'arbre généalogique complet figure à la fin du texte.

1. CHARTIER R. et ROCHE D. Le livre : un changement de perspective. *In Faire de l'histoire*, III. Gallimard, 1974.

**PREMIÈRE PARTIE**

**HEURS ET MALHEURS  
DE L'ANCIEN REGIME A LOUIS-PHILIPPE  
(1769-1845)**

## CHAPITRE I

### LES MAME A ANGERS (1769-1829)

#### LES ORIGINES AVIGNONNAISES

«En 1767, venant d'Avignon, un jeune compagnon du Tour de France s'arrêtait sur les rives de la Maine à Angers et se faisait embaucher dans une imprimerie du lieu pour y accomplir son apprentissage de typographe. Il portait gravée sur sa canne cette fière devise qu'illustrait un roseau émergeant des flots : "Flectitur non mergitur undis".

Quand il mourut cinquante ans plus tard, il avait acquis les brevets d'imprimeur du Roi, de Monsieur, de l'Archevêché et de l'Université. La première imprimerie Mame était née» (1).

Charles-Pierre Mame – c'est de lui qu'il s'agit – naît le 18 novembre 1747, au Thor, dans le diocèse de Cavaillon, alors État pontifical et aujourd'hui département du Vaucluse. Il est issu d'une famille dont la généalogie remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle : à la demande de Paul Mame, le curé du Thor a fait en 1901 des recherches dans les archives municipales, et extrait des registres des actes de baptême jusqu'en 1678 (2). Grâce à celui de «Catherina David, filia Cornelia et Catherina Massoulier», nous connaissons le nom des arrière-grands-parents de Charles-Pierre.

Catherine David épouse Joseph Mame. L'acte de ce mariage n'a pas été retrouvé, et les suppositions sont nombreuses. Il «descendrait d'un Syrien entré au service des papes au XV<sup>e</sup> siècle», note J. Massiet du Biest, archiviste aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, le 4 avril 1949 (3).

De ce mariage naissent deux fils, Jean-Joseph le 14 juin 1711, et Louis-Joseph le 23 août 1715. Celui-ci épouse en premières noces Marguerite Pezet, leur fils Alain meurt à six ans, «fils de Louis Mame et de défunte Marguerite Pezet». Veuf à trente ans, Louis se remarie avec Thérèse Bressy, leur premier enfant est Charles-Pierre : «Anno millesimo septuagesimo quadragesimo septimo, [...] natus die decima octava novembris, [...] cui nomen impositum Carolum Petrus». Louis décède en 1749, huit mois avant la naissance

d'une petite Gabrielle qui ne vit qu'un mois et douze jours. Il a trente-trois ans. Ses confrères l'accompagnent sans doute jusqu'à la chapelle des Pénitents Noirs, dont il a été sacristain, puis vice-recteur et prieur. En 1762, Thérèse Bressy, qui s'est remariée, décède à son tour.

Charles-Pierre a quitté le Thor deux ans auparavant. D'après l'abbé Pasquier et Victor Dauphin (4), après quelques années d'études dans un collège d'Avignon, il est entré comme apprenti chez l'imprimeur Henry Joly où, en 1767, il est encore compagnon. Avignon est alors une des capitales de l'imprimerie, une ville de 24 000 habitants, où l'on pratique la contrefaçon sur une grande échelle, et où l'on compte, en 1763, une quarantaine de presses qui travaillent toutes d'arrache-pied. René Moulinas a analysé les causes de cette prospérité des années 40 à 60 (5), due à l'absence de contraintes réglementaires dans les États du Pape, et à des conditions libérales d'accès à la profession. La progression est telle que les autorités décident de l'endiguer : en 1755, les statuts du corps des imprimeurs-libraires fixent le *numerus clausus* à trente maîtres, et tentent de dissuader tout candidat venu d'ailleurs par un droit de maîtrise élevé (100 livres pour fils de maîtres et compagnons, 1 000 à 2 000 livres pour les autres). Mais dans cette ambiance de « concurrence déchaînée », la tentative est vaine. « Avec une seule presse et trois jeux de caractères, on peut déjà s'improviser imprimeur. » C'est ensuite une question de capitaux, il faut s'associer, commanditer, emprunter.

On peut donc s'étonner que Mame quitte une ville qui attire tant d'hommes entreprenants. C'est que l'heureuse conjoncture ne va pas au-delà des années 60. En 1768, le marché est complètement saturé, et c'est l'annexion du territoire par Louis XV. Des bruits inquiétants circulent, puisque la législation française est applicable *ipso facto*. Cette même année, Henry Joly décède, il était membre fondateur du corps des imprimeurs, et sa veuve continue l'entreprise. Pour le jeune compagnon, le départ est bien opportun : dès 1769, le nombre des maîtres tombe à six (vingt-deux par le jeu des dérogations), et le déclin ne fait que s'accélérer jusqu'aux édits de 1777 qui mènent de nombreux contrefacteurs à la faillite. Lorsqu'il entreprend son Tour de France, Mame a déjà l'expérience des problèmes posés à l'imprimeur. C'est ainsi qu'il arrive à Angers, où on le trouve en 1769 travaillant chez Charles-François Billault.

Le « petit orphelin » évoqué par le curé du Thor est actif et entreprenant. François Grille, bibliothécaire à Angers, l'a connu et fréquenté. Il fait de lui ce portrait :

« Mame père [...] avait de l'esprit, de l'imagination, de l'audace; il était bien fait de sa personne, chantait bien, ne doutait de rien, avait grande confiance dans son étoile. De limonadier, il se fit imprimeur. Il fonda un journal qui fut très-répandu, et un club littéraire qui fut très-animé; il prit parti vivement pour la révolution de 89. En 92, il acheta les bâtiments du collège de l'Oratoire, il y établit ses presses, y donna des bals, des concerts, des dîners, des fêtes brillantes; il s'entoura de généraux, d'administrateurs, de juges; il accueillit les savants, artistes, poètes; il prit enfin une position considérable, et contribua beaucoup à la propagation des idées grandes, belles et utiles » (6).

Cette ascension, Mame affirme qu'il la doit à son travail et à sa détermination. Nous avons pu consulter les lettres qu'il écrit à Billault de 1795 à 1797 (7). Le 15 Nivose an V [4 janvier 1797], il se dit « l'instrument seul de [son] existence » :

« Sans cesse occupé à mon imprimerie où je n'ai discontinué de travailler comme un ouvrier, [...] lorsque j'ai vu que la boule pouvait rouler, j'ai brouété de toutes mes forces. Bien m'en a valu, car que serait-ce actuellement que mon existence, si je n'avais pas profité du moment » (7).

Il saura ainsi s'établir, traverser la Révolution, et transmettre son métier à quatre de ses fils.

## LES CONDITIONS DE L'IMPRIMERIE A ANGERS

L'art de l'imprimerie n'est pas libre sous l'Ancien Régime. Pour des raisons politiques et économiques, tous les efforts tendent à limiter le nombre des ateliers, et à réserver aux fils et gendres d'imprimeurs, un monopole de fait. Deux ateliers auraient dû subsister à Angers, si l'on avait appliqué le règlement du 31 mars 1739, fixant leur nombre à 36 pour Paris et à 214 pour le reste du royaume. Deux autres, conservés par mesure transitoire, devaient être supprimés après le décès des titulaires. Malgré le rappel des prescriptions, et trois arrêts du Conseil du Roi, un seul disparaît, et jusqu'à la Révolution, il y a à Angers trois imprimeurs.

Un autre règlement de 1723, puis le «Code de la Librairie» de 1744, donnent une loi écrite à une corporation qui, à Angers, n'avait pas rédigé de statuts. Pratiquement, les imprimeurs et libraires observaient ceux de la corporation de Paris, comme faisaient ceux des autres villes (8). A leur tête, un syndic et un adjoint, nommés au minimum pour deux ans, et chargés, entre autres tâches, de contrôler le colportage. Six ans d'apprentissage, puis un stage de compagnonnage pour les candidats à la maîtrise qui doivent, à partir de 1723, passer un examen. Quant aux droits d'admission, d'après l'enquête de 1776 (9), ils ne s'élèvent pas à moins de 500 livres pour les aspirants, non fils de maîtres, ce qui était le cas de Mame.

Graduellement, l'Université perd le semblant de contrôle qu'elle exerçait encore. L'arrêt de 1739 lui ôte le droit de nomination des imprimeurs, mais elle conserve celui de nommer trois libraires. «Quant au garde de la "librairie", il n'avait plus de raison d'exister puisque, depuis 1651 [...], la bibliothèque avait été dispersée. Néanmoins, le titre resta en faveur du libraire qui était locataire de l'immeuble, fonction purement honorifique que Mame, le dernier, accolait à son nom encore en 1790» (10).

Les différents titres d'un imprimeur sont des monopoles fragiles, sauf celui d'«imprimeur du Roi», auxquels sont attachés certains privilèges. Pourtant, en 1768, c'est l'imprimeur de Tours, Vauquer, qui exécute la plupart des impressions officielles qui auraient dû revenir à Jahyer, alors imprimeur du Roi dans la Généralité de Tours et, théoriquement, imprimeur exclusif de l'intendant Du Cluzel. En 1781, Mame obtient lui aussi ce titre recherché au point de vue publicitaire. Il y a alors deux imprimeurs du Roi à Angers.

D'après les enquêtes de 1760 et 1764 (11), le matériel des ateliers se présente ainsi :

- Barrière, en 1760, a : 2 presses  
6 fontes
- Dubé, en 1760, a : 4 presses  
7 fontes ordinaires  
1 fonte de notes de plain-chant du corps de gros romain
- en 1764, a : 6 presses dont 2 de taille-douce  
10 fontes dont 1 bâtarde coulée et une financière, «le tout en bon état, quelques-unes n'ayant pas été utilisées».

C'est pourtant l'imprimerie de Barrière qui se développe, avec Billault, puis Mame durant la période révolutionnaire.

A cette époque, Angers est une ville de 20 à 25 000 habitants où l'on compte «tant dehors que dedans... : 17 paroisses, 8 chapitres, 5 abbayes, 2 séminaires, 2 collèges, 27 couvents, 3 hôpitaux, 47 églises, sans compter les chapelles et les oratoires particuliers» (12). Dans cette «ville de prêtres», «les industries périlclitent» (13) et l'on ignore le luxe. Mais à la faveur du développement de l'Église, les créations scolaires se sont multipliées; elles ont été étudiées par Benjamin Bois (14), qui note également les annonces de «nouveau-tés» apparues dans le journal local, les *Affiches d'Angers*. Les idées nouvelles font leur chemin.

## LA CARRIÈRE DE CHARLES-PIERRE MAME (1769-1801)

### \* LES DÉBUTS

Le 10 mars 1772, lorsqu'il épouse à Saint-Michel-du-Tertre, Marie Lemarcan, originaire de Paris, Mame est donc ouvrier imprimeur chez Billault, rue Saint-Laud. Il a 25 ans. Le jeune ménage s'installe sur cette même paroisse Saint-Michel où naissent leurs six premiers enfants (ils en auront huit) :

- le 11 janvier 1773, Marie-Jeanne-Émilie,
- le 15 mai 1774, Charles-Mathieu,
- le 14 juin 1775, Louis-Charles,
- le 19 mai 1776, Amand-Augustin-Ferdinand,
- le 31 mai 1777, les jumelles Marie-Charlotte et Marie-Thérèse.

Le jeune père travaille ensuite chaussée Saint-Pierre, chez Pierre-Louis Dubé, qui est inhumé en grande cérémonie le 14 septembre 1776, puis chez sa veuve qui accepte de démissionner en sa faveur en 1777. Mame s'installe dans sa maison et sollicite aussitôt d'être admis aux épreuves prévues. Le 13 septembre 1777, il se présente devant le jury (les libraires Brun et Parisot, les imprimeurs Jahyer et Billault); il est admis, mais ce premier concours est annulé (15) parce qu'il ne peut présenter son brevet d'apprentissage accompli dans l'État pontifical. La Veuve Dubé étant décédée le 8 octobre suivant, c'est Pavie, le concurrent de Mame, qui obtient le poste et le matériel d'imprimeur (il sera reçu imprimeur le 15 mai 1779). Billault et Parisot achètent, eux, le fonds de librairie (16) et prennent la suite du privilège pour le catéchisme, les Heures, l'Ordo, c'est-à-dire les publications de l'Évêque d'Angers.

Ne pouvant être imprimeur, Mame sollicite et obtient le 14 septembre 1778, une place de libraire (17). On lit dans les *Affiches d'Angers*, le 6 novembre 1778 : «Le Sieur Mame est libraire, chaussée Saint-Pierre, maison de l'Université, entre MM. Boutmy et Parisot.»

Pendant ce temps, un septième enfant est né, Philippe-Auguste, baptisé paroisse Saint-Pierre, le 5 novembre 1778.

Dès le 26 février 1779, Mame fait publier dans les *Affiches* l'avis suivant qui annonce un changement de situation : «La maison qu'occupait autrefois M. Dubé, imprimeur de Mgr l'Évêque, et où demeure M. Mame, libraire de l'Université est à louer. Elle est très

logeable. Elle consiste en une boutique, grand salon, deux sorties sur les grandes Écoles...». Et on lit bientôt (le 5 mars 1779) cet autre entrefilet : «Le Sieur Mame, libraire de l'Université, ci-devant possesseur de l'imprimerie de Mme Veuve Dubé, avertit le public qu'il vient d'entrer en société avec M. Billault, imprimeur de Mgr l'Évêque et qu'il tiendra dorénavant son domicile dans la maison du Sieur Billault, au bas de la rue Saint-Laud, près de la rue des Poëliers.»

Le 26 novembre 1779, nouvelle annonce : il va créer un cabinet de lecture sous le titre de «Cabinet politique et littéraire».

Enfin Mame peut devenir imprimeur-libraire lorsque Billault démissionne en sa faveur. Le 19 août 1780, il achète son imprimerie pour 30 000 livres (18). Et le deuxième concours a lieu le 15 mars 1781 (libraires Boutmy et Tripier, imprimeurs Jahyer et Pivron pour jury). Cette fois, Mame est dispensé de présenter le brevet d'apprentissage qui l'avait fait échouer précédemment. «On lui dicte un texte qu'il compose in-folio en gros-romain, ficelle, coule sur le marbre, impose, met en train et imprime lui-même; et soigneusement, le lieutenant de police recueille la page composée devant lui et la joint au procès-verbal» (19). Suit l'examen oral. Mame est admis une seconde fois et peut s'établir imprimeur.

«Le Sieur Mame, libraire de l'Université, vient d'être nommé imprimeur par arrêt du Conseil d'État Privé du roi du 9 avril 1781. Il succède au Sieur Billault, qui a fait sa démission, et il entre dans tous ses droits et privilèges. Il continuera le commerce de la librairie. Sa demeure est toujours au bas de la rue Saint-Laud, maison de M. Billault» (*Affiches d'Angers*, 22 juin 1781).

Quelques jours plus tard, le 28 juillet 1781, naît le dernier enfant, Camille-Edme-Xavier, baptisé à Saint-Maurille.

Pour l'imprimeur de 34 ans commence la prospérité. Par suite de son contrat avec Billault, il devient imprimeur de l'Évêque et de la ville. Il obtient cette succession le 14 mai 1781 (20).

Il lui faut un nouveau brevet pour le titre d'Imprimeur de Monsieur, que Billault avait obtenu personnellement. Le 24 juin 1781, il est imprimeur de «Monsieur», frère du roi Louis XVI, prince apanagiste de l'Anjou (21).

En 1787, il est imprimeur du roi (22).

Le 30 juin 1790, le Conseil général du Maine-et-Loire le choisit comme imprimeur du département, «par dix-huit voix contre douze, ce qui amena de vives protestations de son confrère Pavie, lequel trouvait Mame trop favorisé» (23).

Ainsi, très rapidement, il occupe un rang élevé dans la corporation. En 1780, il est syndic-adjoint; de 1782 à 1789, syndic, et c'est lui qui écrit, le 28 février 1789, le cahier de doléances des imprimeurs-libraires d'Angers.

## \* LA PRODUCTION

Le dépouillement des *Catalogues* d'Albert Lemarchand (24), pour les anciens fonds de la Bibliothèque d'Angers, donne une image assez juste, sinon exhaustive, de la production de Charles-Pierre Mame. Elle est importante en Sciences et Arts, mais surtout en Histoire, reflétant ainsi les événements politiques et les différents paliers de sa carrière. Cette première constatation est confirmée par les sources locales, citées par l'Abbé Uzureau et B. Bois, et par le *Catalogue de l'Histoire de la Révolution française* (25).

Un de ses premiers projets n'aboutit pas, c'est celui de publier un *Armorial de la province d'Anjou* (26). En revanche, de ses presses sortent régulièrement les publications pour Mgr de Lorry, évêque d'Angers : Un *Catéchisme sur les morts apparentes, dites asphixies* (1781), le *Pouillé du diocèse* et le *Vespéral* (1783), le *Graduel* et l'*Office de la Semaine Sainte* (1784), le *Psautier* (1785), le *Grand Paroissien* (1787), le *Processionnal* (1788).

En 1783, paraît également chez lui l'ouvrage de M. Trottier, recteur de l'Université : les *Principes des coutumes d'Anjou et du Maine*.

Arrivent les mois qui précèdent la Révolution. On imprime alors beaucoup à Angers, et les imprimeries suffisent à peine à ce flot de parutions nouvelles. Chez Mame, elles prennent d'abord la forme de procès-verbaux (des séances de l'Assemblée provinciale, en 1787, de l'ordre de la noblesse, en 1789); puis, lorsque le relais est pris par le Département, d'extraits de délibérations, d'arrêtés et de décrets, de rapports et de discours. Les recueils d'hymnes chantés aux fêtes révolutionnaires, les précis de la guerre de Vendée sont un autre reflet de l'histoire qui va vers la grande fracture des années 1792-95 sous la Terreur.

Le nombre et la cadence de ces imprimés donnent bien l'idée de l'expansion de l'affaire Mame à cette époque. D'autant que l'imprimeur se double d'un «homme de presse», conscient des orientations du public et des défis de la concurrence.

Notons d'abord un des ces Almanachs qui sont, avec les livres de piété, les seuls ouvrages qui atteignent alors le peuple des campagnes. Voyant le succès de l'*Almanach historique d'Anjou*, imprimé par Jahyer, c'est Billault qui avait lancé en 1772, les *Étrennes angevines*, condamnées pour contrefaçon et remplacées par l'*Almanach de la province d'Anjou apanage de Monsieur, ou Étrennes angevines, ecclésiastiques et civiles*. Mame en poursuit la publication, puis passe en 1784 un accord avec Jahyer, de sorte qu'il n'y a plus qu'un seul Almanach (27).

Dans sa succession, Billault laisse également le premier véritable journal de la province, les *Affiches d'Angers*, qui datent de 1773. Il avait là encore fait preuve d'initiative en fondant avec l'avocat au Parlement Pierre Deville, un hebdomadaire sur le modèle des *Petites Affiches* de Paris. Le premier numéro paraît le 3 juillet 1773, il a quatre pages in 4°, imprimées sur deux colonnes, et est accompagné d'un prospectus qui en définit le plan : ce sera une feuille d'annonces, avec des articles particuliers sous les titres de Législation, Avis divers, Littérature. Le prix de l'abonnement n'en varie pas jusqu'en 1789 : «6 livres pour la ville d'Angers, et 7 livres 10 sols dans la Province et par tout le Royaume. » Peu d'abonnés (200), mais probablement des abonnements collectifs.

Avec Mame, qui devient directeur du journal en 1781, les *Affiches* gardent leur caractère de publicité, mais leur intérêt s'accroît avec les années.

Jusqu'à la Révolution, l'essentiel est dans les annonces qui occupent les trois-quarts des colonnes : ventes, emplois, statistiques économiques et démographiques. C'est, de ce point de vue, un «progrès décisif de la "civilisation de l'écrit" dans un monde où transactions, transmissions des nouvelles, rapports sociaux restent encore très largement "oraux"» (28).

Les rubriques littéraires et scientifiques, bien fournies, nous renseignent aussi sur la vie intellectuelle de l'élite angevine, tenue au courant des livres qui paraissent, des spectacles qui se donnent, et des derniers progrès de l'agriculture, de la médecine. La science passionne, et il n'est guère de mois où ne soit fait allusion à quelque nouvelle

«mécanique». Tous ces grands sujets retiennent l'attention des lecteurs et du rédacteur des *Affiches*. S'y mêlent «une sensibilité un peu larmoyante, [...] une insatiable curiosité et [...] une totale confiance dans les progrès des Lumières» (29).

A partir de 1787, les *Affiches* suivent de près les événements politiques, mais les enthousiasmes et les oublis témoignent de «l'extrême prudence de Mame» (30) sur ce terrain. Car, «toute polémique en est bannie», comme le souligne un prospectus de janvier 1790.

Tel qu'il est, le journal joue un rôle majeur dans l'information et contribue à sortir la province de son isolement. La liberté de la presse, consacrée par la Constitution, décuple d'ailleurs l'importance des journaux. Alors que «le règne de la liberté vivifie et anime toutes les âmes, [...] tout le monde veut s'instruire; tout le monde veut lire» (*Affiches*, janvier 1790).

C'est pour satisfaire cette curiosité que Mame multiplie les suppléments, accroît son format, augmente ses numéros et ses tarifs : le journal est bi-hebdomadaire en 1789, pour un abonnement de 12 livres par an, porté à 13 livres 10 sols en 1791. Signe des temps, les *Affiches* font peau neuve plusieurs fois, pour devenir en janvier 1793 le *Moniteur du département de Maine-et-Loire* (31). Il est alors un organe semi-officiel, mais la plume de ses rédacteurs, Bénaben, Toussaint Grille, est assez libre dans la critique. Face à l'*Ami des Principes* fondé en vendémiaire an V [septembre 1796] et organe des Jacobins, il prolonge la tendance girondine sous le Directoire.

Autres journaux d'information lancés par Mame au début de 1791, pour concurrencer la *Correspondance* éditée par Pavie : le *Journal des États généraux*, et la *Nouvelle Correspondance du département*, qui lui fait suite et publie les «travaux de la législative».

En revanche, c'est pour «répandre les principes et les opinions de la Société» qu'est créé le *Journal du département de Maine-et-Loire par les Amis de la Constitution*, d'abord édité par Mame en janvier 1791, mais continué en décembre par Jahyer «sous sa responsabilité personnelle».

C'est Mame encore qui imprime en 1791 *Le Creuset*, seule feuille véritablement indépendante fondée par Milscent de Mussé, dit le créole. M.D.M. est un des rédacteurs attitrés des *Affiches*, mais en 1791, il tient à «exposer ses idées en toute liberté», ce qu'il fait pendant trois mois.

Toute cette activité ne fait pas de la presse du Sieur Mame un «quatrième pouvoir», mais il est juste d'en souligner l'importance. Grâce à lui, et depuis 1780, certains angevins ont d'ailleurs à leur disposition les grands périodiques français et même étrangers. Nous avons la liste de ceux qu'il propose dans son «Cabinet politique et littéraire» (*Affiches*, 31 décembre 1779). Dans une ville où la pratique de la lecture est encore réservée aux privilèges de la fortune, et où la pénurie de livres commence à se faire sentir, il est en effet le premier à ouvrir un cabinet de lecture «limité à 50 abonnés choisis et qui devint une véritable société littéraire» (32). Le 7 janvier 1780, il en annonce l'ouverture pour le 15, «à neuf heures du matin jusqu'à midi, à deux heures après-midi jusqu'à huit». Certes, ce système de location est aussi un commerce, comme l'a montré Françoise Parent-Lardeur (33). Il est dans l'intérêt bien compris d'un libraire qui peut parallèlement annoncer qu'on trouve chez lui «toutes les nouveautés».

Dans sa propre production, on peut remarquer celles qui se situent hors de l'œuvre officielle. Par exemple, les ouvrages de Michel Chevreul, médecin, hygiéniste et futur directeur de l'École de médecine :

– *Précis de l'art des accouchements en faveur des sages-femmes...* Angers : Mame et Paris : Didot, 1782.

– *Réflexions sur le projet d'un établissement en faveur des enfants trouvés...* Angers : Mame, 1790.

Autres témoins de l'orientation personnelle, les écrits maçonniques qui s'impriment chez le Frère Mame. Ainsi *L'Ami des Indigents* (1789), recueil périodique de J.B. Leclerc où se mêlent les fables poétiques et la philosophie sociale avancée.

## \* MAME ET LA RÉVOLUTION

Trois mois avant d'être nommé imprimeur du département, Mame est un de ceux qui créent et animent le premier des clubs angevins, celui des Amis de la Constitution d'Angers, ou club de l'Est fondé en mars 1780. D'abord affiliée aux Jacobins de Paris, cette société où se réunit la bourgeoisie pensante, incline ensuite nettement vers les Girondins. Face à elle, un club populaire fondé un an plus tard, le club de l'Est, ou club Saint Jacques, ou club des bonnets. Accusé d'être gangrené et contre-révolutionnaire, le premier est supprimé par Francastel le 3 germinal an II [23 mars 1794], le second seul reconnu. Mame s'y fait recevoir au mois d'avril suivant.

En pleine Terreur, en novembre 1793, il a donné une autre «preuve non équivoque d'un véritable dévouement» en offrant tout ce qu'il a de «Catéchismes, Heures et Paroisiens» en magasin, pour en faire du papier à cartouches. Et il le fait savoir, le 18 novembre, à Francastel, dans une lettre où il rappelle que ses deux fils aînés combattent les «tyrans coalisés», et le 19, aux administrateurs du département. «Il eût eu plus de mérite s'il eût pu le taire, mais il est des circonstances si impérieuses qu'un vrai sans-culotte... se croit dans la triste nécessité de les faire connaître» (34).

Parmi les «circonstances», très certainement Geslin et Jahyer le jeune qui briguent le poste de Mame auprès de la nouvelle administration jacobine. Le 7 novembre, Geslin l'a invitée à mettre la question à l'ordre du jour (35).

Mame donne-t-il trop de gages de «civisme»? Le 24 mars 1797, le rédacteur de *l'Ami des Principes*, Duboueix, l'attaque avec une grande violence : «Lequel de M. Mame ou de moi a porté le bonnet rouge? qui de lui ou de moi s'est pavané avec ce grotesque accoutrement, cette bizarre coiffure, dans les rues et au club appelé par les Messieurs le "Club des bonnets"...». Mame répond dès le 26 : il n'a parlé que deux fois au club Saint-Jacques, et n'a jamais fait qu'intercéder «sans cesse pour l'innocence opprimée» (36). L'heure est aux réglemens de comptes, bien orchestrés par Duboueix et Jahyer qui font vivre le journal jacobin.

Toujours est-il que Mame perd sa situation enviée d'imprimeur du département après le coup d'État du 18 Fructidor an V [4 septembre 1797]. Le 20, le nouveau Ministre de la Police adresse à son sujet une lettre de blâme aux administrateurs du département, lui reprochant sa feuille... contre révolutionnaire et ses «vacillantes partialités». La réponse vante celui qui a servi «avec zèle, exactitude et une telle célérité qu'on ne pouvait rien attendre de mieux des plus fortes imprimeries de Paris». Et son imprimerie n'a-t-elle pas

été pillée par les «brigands» en juin 1793? «Ce même aristocrate, allant chez un fabricant de papier» avec ses fils, n'a-t-il pas été arrêté par les chouans? Les dénonciations n'émanent-elles pas de Jahyer, «un des chefs de la clique anarchiste»? (37)

Mais Charles-Pierre Mame ne peut plus être défendu. Le 2 Fructidor an VI [22 novembre 1797], il démissionne en faveur de son fils aîné, Charles-Mathieu. Dans sa lettre, il rappelle les services qu'il a rendus, au général Hoche pour qui il a imprimé des Proclamations et à la Nation qui l'a «payé en mandats alors qu'ils valaient 30 sols le cent», et lui doit encore 7 000 livres-numéraire.

Ce problème financier est important. Depuis un an, sa situation est critique, comme il l'a exposé dans une pétition du 3 Nivôse an V [23 décembre 1796] : il n'a alors rien touché, et cependant depuis quinze mois, paie ses ouvriers en numéraire pour les conserver (38). La loi du 28 ventôse an IV ayant remplacé les assignats par les mandats territoriaux, c'est dans ce nouveau papier-monnaie qu'il sera payé.

«Pour sauver les débris de sa fortune», il souscrit des biens nationaux. Le 29 Fructidor an IV [15 septembre 1796], il acquiert la maison des ci-devant prêtres de l'Oratoire, y compris l'église, rue de la Loi, pour 3 600 livres (39). Le 13 octobre 1797, il y transfère son domicile, et le bureau du journal, tandis que la librairie reste rue Centrale [rue Saint-Laud]. Il la confie à ses fils aînés et à son gendre Fourier.

Quant à l'imprimerie, il ne la «cède» pas à son fils, en réalité, il s'associe avec lui. L'*Almanach* de l'an VIII porte : «chez les citoyens Mame Père et Fils aîné». C'est après la mort de sa femme, qu'il cède la direction de ses ateliers à ses deux fils, Charles-Mathieu et Philippe-Auguste, le 1<sup>er</sup> vendémiaire an X [23 septembre 1801]. A 54 ans, il se retire des affaires, après avoir assuré l'avenir de ses enfants. Mais «que la Révolution, dont je fus et suis toujours le partisan m'a fait de tort, que de livres je perds, que d'entreprises que j'avais faites ont resté pour la Beurière [sic]» (40).

Mame Père ne cesse pas pour autant toute activité. En 1805, il est conseiller municipal et le reste jusqu'à sa mort, le 2 mars 1825.

## LA SUCCESSION

Comme leur père, les deux fils marquent un notable refroidissement révolutionnaire. Mais sous le nom d'«Imprimerie des Frères Mame», la maison continue. Ils sont imprimeurs de la préfecture, choisis par le premier préfet en 1800, et restent associés de 1801 à 1807, date à laquelle l'aîné va s'installer à Paris.

«Auguste Mame resta à la tête de l'imprimerie d'Angers. Il pétillait d'esprit, et mourut fou», dit de lui François Grille (41). Un de ses divertissements favoris est la poésie (42), il imprime des dictionnaires, des classiques, des codes et établit des relations avec les libraires parisiens. D'après les rapports des préfets de 1802 et 1810 (43), sa maison, qu'il dirige seul depuis le 1<sup>er</sup> août 1807, fonctionne bien :

- 1801                    8 presses
- 1802                    10 presses, 56 ouvriers, 6 000 rames de papier par an
- 1810                    10 presses, 30 à 40 ouvriers, 6 à 700 fr. de banques par semaine

Avec la crise de 1811, le nombre des ouvriers descend à 21. Le matériel est estimé à 50 000 fr. Pavie, quant à lui, n'a que 2 presses et 11 ouvriers.

Le 7 août 1813, il obtient un brevet de libraire (celui de son père étant tenu par Fourier), mais en 1818, pour cause de censure, perd son titre d'imprimeur du Roi, obtenu le 4 juillet 1814. Il perd en effet la raison, c'est pourquoi son frère Charles-Mathieu, qui ne fait pas de brillantes affaires à Paris, revient le remplacer, et s'associe avec sa belle-sœur le 1<sup>er</sup> décembre 1818.

Jusqu'à sa mort, le 14 janvier 1824, Auguste reste seul titulaire du brevet, et Charles-Mathieu n'obtient qu'une autorisation provisoire, le 27 janvier 1824, en attendant que son neveu Charles-Ernest, le fils encore jeune d'Auguste, soit titularisé. Mais celui-ci vend son fonds de librairie et s'installe à Paris en 1827, tout en s'intéressant à l'établissement de son oncle Amand, à Tours (44).

En 1829, Charles-Mathieu Mame, seul propriétaire depuis deux ans, par la cession que lui fait sa belle-sœur, vend le brevet d'imprimeur à Ernest Lesourd, prote d'imprimerie à Paris. Puis le brevet de libraire est déclaré nul le 27 janvier 1834 par défaut d'exploitation. L'imprimerie Mame disparaît d'Angers au profit de Lesourd, qui achète en septembre 1828 le fonds de commerce et le *Journal de Maine-et-Loire*.

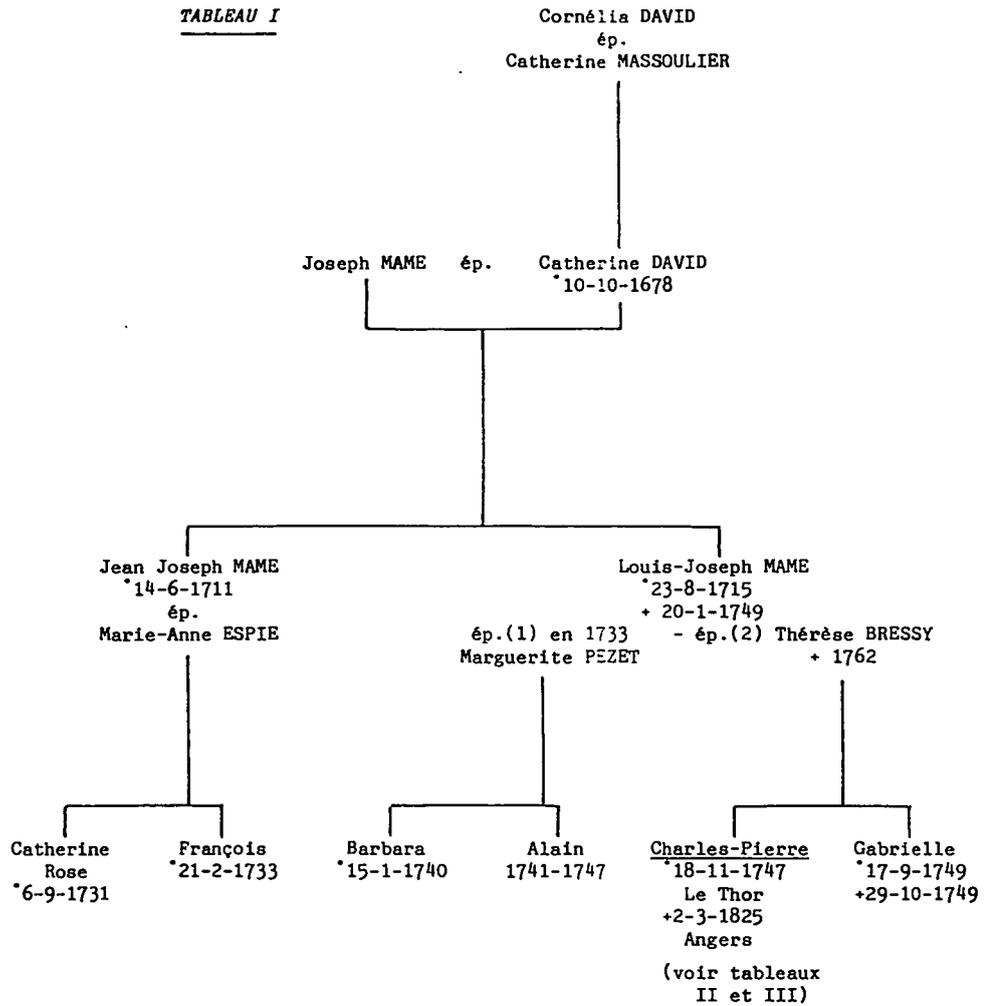
Marie-Thérèse Mame, la seconde fille de Charles-Pierre, avait épousé Louis-Olivier Fourier, fils d'un «imprimeur fabricant de toiles peintes». C'est lui qui prend la direction de la librairie restée rue Saint-Laud, après avoir été associé à son beau-père et à ses beaux-frères. Connu sous le nom de «Fourier-Mame», il est breveté libraire le 6 juillet 1813, brevet confirmé le 26 mai 1820. Il démissionne le 9 octobre 1827 en faveur de Launay-Gagnot.

Restent alors à Angers deux maisons, issues des fonds de Charles-Pierre Mame. Celui-ci, successeur éloigné, mais direct, de l'imprimeur Hernault (1580) est aussi à l'origine de deux autres maisons : celle de Tours que fait prospérer son troisième fils, celle de Paris qui, elle, disparaîtra.

## NOTES DU CHAPITRE I

1. DELILLE, J. Renaissance de la Maison Mame. *Echo de Touraine*, 2 novembre 1951. La date «1767» n'a pu être vérifiée.
2. Arch. privées Mame, et Arch. communales du Thor, GG2, pour Charles-Pierre Mame.
3. A.D.I.L. 5 F 38.
4. PASQUIER, E. et DAUPHIN, V. *Imprimeurs et libraires de l'Anjou*. Éd de l'Ouest, 1932, p. 178. Les auteurs parlent d'Henry «Joby», qui ne peut être que Joly.
5. MOULINAS, R. *L'Imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Presses Universitaires de Grenoble, 1974.
6. GRILLE, F. *Le Bric-à-brac*. Ledoyer, 1853, t. 1, p. 175. Mame «limonadier» : l'abbé Pasquier émet des doutes sur ce détail singulier.
7. Arch. privées Mame.
8. A.D.I.L., E 430. Statuts et règlements des imprimeurs et libraires de la ville de Tours, établis à l'instar de ceux de la ville de Paris.
9. A.D.I.L., C 347.
10. PASQUIER, E. *Idem*, p. 30.
11. A.D.I.L., C 347 et B.N., fr. 22184 et 22185.
12. PEAN DE LA TUILERIE. *Description de la ville d'Angers*. Barassé, 1869, p. 13.
13. LE MOY, A. *Cahiers de doléances... de la sénéchaussée particulière d'Angers*. Burdin, 1915, t. I, p. XVII.
14. BOIS, B. *La vie scolaire et les créations intellectuelles en Anjou pendant la Révolution*. Alcan, 1929.
15. PASQUIER, E. *Ibid.*, p. 372.
16. *Affiches d'Angers*, 29 mai 1778.
17. B.N., fr. 21870, n<sup>o</sup> 66 bis.
18. A.D.M.L., C 575.
19. PASQUIER, E. *Ibid.*, p. 374 et A.M. Angers, FF 40.
20. A.M. Angers, BB 129, p. 74.
21. A.M. Angers, BB 130, p. 12.
22. A.M. Angers, AA 6, p. 253.
23. PASQUIER, E. *Ibid.*, p. 180.
24. LEMARCHAND, A. *Catalogues des imprimés de la Bibliothèque municipale d'Angers*. Lachèse, 1871-1875, 3 vol.
25. MARTIN, A. et WALTER, G. Tome V, Bibliothèque nationale, 1943.
26. UZUREAU, F. L'imprimerie Mame à Angers. *Anjou historique*, 1905, p. 413.
27. PASQUIER, E. *Ibid.*, p. 92 et BOIS, B. *Idem*, p. 87 et suivantes.
28. LEBRUN, F. Une source de l'histoire sociale : la presse provinciale à la fin de l'Ancien Régime. Les Affiches d'Angers (1773-1789). *Le Mouvement social*, 1962, n<sup>o</sup> 40, p. 72.
29. *Idem*.
30. *Ibid.*, p. 59.
31. Sous-titres : Journal national de la province d'Angers (1781),... du département de Maine-et-Loire (avril 1790), ... de Mayenne-et-Loire (octobre 1791), ... de Maine-et-Loire (juillet 1792). C.-P. MAME n'a pas fondé la *Gazette du Maine-et-Loire*, comme l'affirment les catalogues Mame; la toute première gazette, publiée par Hubault, Bossard et Barrière, date de 1702-1751.
32. PORT, C. *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*. Siraudeau, 1978, t. I, p. 85.
33. PARENT-LARDEUR, F. *Les Cabinets de lecture : la lecture publique à Paris sous la Restauration*. Payot, 1982.
34. A.D.M.L., L 938.
35. UZUREAU, F. Un imprimeur angevin : Charles-Pierre Mame. *Anjou historique*, 1932, p. 150.
36. *Idem*, *Anjou historique*, 1928, p. 146.
37. *Ibid.*, 1932, et A.D.M.L., L 174 et 179.
38. A.D.M.L., L 938.
39. A.D.M.L., Q 11, n<sup>o</sup> 402, et PASQUIER, E. *Ibid.*, p. 181.
40. Lettre, 4 janvier 1797. Archives privées Mame.
41. GRILLE, F. *Ibid.*, p. 177.
42. Bibliothèque municipale d'Angers, MS 559 et 560.
43. PASQUIER, E. *Ibid* p. 43.
44. A.N., F<sup>18</sup>, 1945.

TABLEAU I



GÉNÉALOGIE DES MAME

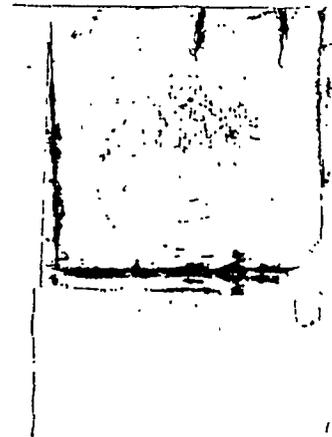
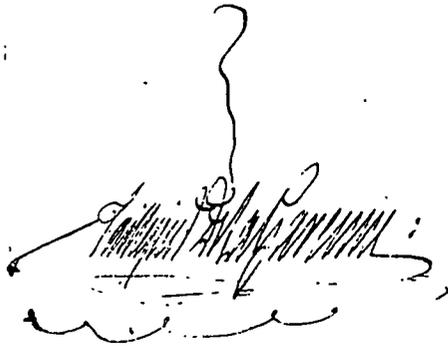
Source : Archives privées MAME



Brevet d'Imprimeur de Monsieur à Angers.  
Le 1<sup>er</sup> Mars 1711.

Aujourd'hui vingt quatrième jour du Mois de Juin 1711. Il sera tenu par Monsieur  
Louis, Stanislas, Xavier, fils de France, Frere du Roi, Duc d'Anjou, d'Alençon et de Brinoy,  
Comte du Maine, du Perche et de Senonches, Monsieur, etant à Versailles, bien informé des bonnes vies et mœurs  
du Sieur Charles-Lévesque. — Monsieur Imprimeur et desirant lui donner une marque de la bienveillance et de la protection dont il  
l'honore, Monsieur, lui accorde le titre de son Imprimeur à Angers, pour et entend qu'il en jouisse avec honneur et avantages y appartenans,  
et qu'il puisse se qualifier de S. titre en tous Actes tant en jugement que dehors, Et pour Assurance de sa Volonté, Monsieur  
m'a commandé d'expédier au Sieur Lévesque, le présent Brevet, qu'il a signé de sa main et fait contresigner par moi son Conseiller en tous ses Conseils.  
Secrétaire de ses Commandemens, Maison, Domaines, Finances et de son Cabinet. /

à Paris le 14 Mars 1711



EXAMEN D'IMPRIMEUR DE CHARLES-PIERRE MAME EN 1781

Epreuve orale

« Le premier interrogateur Jahyer. demanda combien il y avait de sortes de caractères?

« Le sieur Mame a répondu qu'il y en avait dix-neuf, scavoir : gros double canon. double canon. le gros canon. le très mégiste ou canon approché. les deux points de gros romain. le petit canon, les deux points de cicero ou palestine, le gros parengon, le petit parengon. le gros romain. le saint augustin. le cicero. la philosophie, le petit romain, la gayallarde. le petit texte. la mignonne, la non pareille, la parisienne ou sédanoise.

« Plus ledit sieur Jahyer lui a demandé quels étaient les devoirs réciproques des maîtres imprimeurs envers les ouvriers?

« Ledit Mame a fait réponse que suivant les règlements art. 31 du titre 5 du code de la librairie, il est enjoint aux imprimeurs de ne soutirer aucuns ouvriers les uns de chez les autres et de recevoir chez eux aucuns ouvriers qu'ils ne soient munis d'un certificat, à peine de trois cens livres d'amende.

« Ledit sieur Jahyer lui a demandé combien il y a d'impositions. Ledit Mame a répondu qu'il y en avait huit en usage, qui sont l'in-folio, l'in-quarto, l'in-octavo, l'in-douze, l'in-seize, l'in-dix-huit, l'in-vingt-quatre et l'in-trente-deux.

« Plus lui a esté demandé par le sieur Pivron quelles sont les formalités que doit avoir un mémoire pour estre imprimé.

« Ledit Mame a répondu que, suivant l'article 102 du titre 15 du code de la librairie, il fallait qu'un mémoire porté à l'impression fût signé d'un avocat ou d'un procureur, et que, suivant la déclaration du roy de 1774, un mémoire, quoique signé par un avocat. ne peut estre imprimé. s'il n'y a instance entre les partyes.

« Plus lui a esté demandé par ledit sieur Pivron. de combien de corps était composé le caractère de gros romain.

« Ledit Mame a répondu qu'il était composé d'un petit romain et d'un petit texte.

« Plus lui a esté demandé par ledit sieur Pivron, quelles sont les obligations d'un imprimeur lorsqu'un auteur le charge de l'impression d'un manuscrit.

« Ledit Mame a répondu qu'il devait observer si le manuscrit n'était ni contre la religion ni contre le gouvernement. ni contre les mœurs. et de l'envoyer à la chancellerie pour obtenir un privilège.

« Plus lesdits sieurs Jahyer et Pivron ont demandé audit Mame qu'il fit les corrections qui sont d'usage dans l'imprimerie.

« A quoi ledit Mame a satisfait suivant les règles de l'art. en notre présence.

**P R É C I S**  
**D E L' A R T**  
**DES ACCOUCHEMENS**

*En faveur des Sages - Femmes  
& des Éleves en cet Art.*

**PAR M. CHEVREUL,**

Docteur en Médecine, Maître en Chirurgie à  
Angers, Démonstrateur en l'Art des Accou-  
chemens, & Inspecteur Général des Cours  
d'Accouchemens de la Généralité de Tours.



**A A N G E R S,**

**DE L'IMPRIMERIE DE C.-P. MAME,**  
Imprimeur de MONSIEUR, rue S. Laud.

*Et se trouve à Paris,*

Chez P.-F. DIDOT, jeune, Imprimeur de  
MONSIEUR, Quai des Augustins.

---

**M. DCC. LXXXII.**

**AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.**

## CHAPITRE II

### MAME FRÈRES A PARIS (1807-1837)

#### LA LIBRAIRIE ROMANTIQUE

Telle qu'elle a été vécue à Angers, la période révolutionnaire nous a fourni des documents en assez grand nombre pour évoquer la figure de Charles-Pierre Mame. Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, et le temps de la «librairie dirigée», selon l'expression de J. A. Néret (1), apparaissent des sources d'un autre ordre.

Les législateurs de 1791 avaient supprimé les corporations, et proclamé la liberté de l'industrie et du travail. S'en est suivie une prolifération anarchique des imprimeries, qu'il devenait nécessaire de contrôler. De 1800 à 1810, l'édition est sous la coupe de la police, puis l'Empire rétablit une réglementation. Devant le Conseil d'État, en 1809, Napoléon est explicite : «L'imprimerie est un arsenal qu'il importe de ne pas mettre à la disposition de tout le monde».

Le décret du 5 février 1810 stipule qu' «à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1811, le nombre des imprimeurs dans chaque département sera fixé, et celui des imprimeurs à Paris sera réduit à soixante» (quatre vingts seront maintenus). Les imprimeurs, tenus d'avoir quatre presses à Paris, et deux en province, seront brevetés et assermentés; les libraires, dont le nombre n'est pas limité, seront également soumis à l'autorisation préalable et au serment. Le brevet est délivré à «tout individu qui justifiera d'un certificat de bonne vie et mœurs, et de son attachement à la patrie et au souverain». Il est personnel et non héréditaire, il vaut de 20 à 30 000 francs, et peut être retiré à tout moment. Pour l'obtenir, le demandeur doit également fournir un «certificat de capacité» signé par quatre confrères brevetés (qui témoignent souvent par complaisance).

La «Direction de la librairie», mise en place par ce même décret, a pour fonction de délivrer ces brevets, et de contrôler la production. Ce dispositif sera renforcé par la loi du 21 octobre 1814. L'imprimeur doit déclarer les ouvrages qu'il souhaite imprimer, le libraire doit en déposer cinq exemplaires (deux en 1828) au «Dépôt général de la

librairie». La surveillance sera assurée par des inspecteurs de la librairie, plus tard par des commissaires de police.

Cette réglementation sera appliquée avec plus ou moins de rigueur jusqu'au 10 septembre 1870; la loi déclare alors «libres» l'imprimerie et la librairie.

Nous devons donc au cadre législatif mis en place en 1810, l'essentiel de nos sources, conservées aujourd'hui aux Archives nationales et départementales. Chaque brevet a fait l'objet d'une enquête de police, a donné lieu à un dossier qui nous renseigne sur la vie professionnelle et privée des titulaires. Les liasses de déclarations d'imprimeur sont, elles, utiles pour connaître la production et le tirage, production que recense semi-officiellement la «*Bibliographie de la France*».

Malgré les tracasseries policières et les vexations d'une censure tatillonne, nombreux sont ceux qui, comme Balzac, tentent l'aventure du livre, et, comme lui, connaissent des désastres commerciaux. La librairie romantique souffre en effet d'une grave crise de trésorerie. «Le crédit, les effets, les billets; ces mots expliquent outre les faillites en chaîne, la plaie constante et la gêne de la librairie et des auteurs» (2). C'est pourquoi il faut exploiter les actes de société et les dossiers des faillis, pour parler des Frères Mame, et plus spécialement de Louis, qui fait quatre fois faillite. Nicole Felkay, qui s'est intéressée à ces fonds d'archives, les a d'ailleurs retenus dans les vingt Romantiques de la Librairie. (3)

Les deux frères ont connu les grands écrivains du temps, et se sont illustrés, souvent à leurs dépens, dans l'édition littéraire. Mais leurs noms sont souvent confondus, celui de Louis apparaît rarement, ou même pas du tout, dans les catalogues de la maison Mame. L'histoire l'a escamoté au bénéfice de Charles-Mathieu, celui qui «se ruinait glorieusement à Paris» (4). Grâce aux recherches récentes, chacun a aujourd'hui la part qui lui est due.

## **L'IMPRIMERIE DE MAME FRÈRES (1807-1815)**

### **\* LA CENSURE CHEZ CHARLES-MATHIEU MAME**

En 1807, les deux fils aînés de Charles-Pierre Mame viennent tenter leur chance à Paris. Charles-Mathieu est resté six ans associé à Angers avec son frère Auguste. Il a, d'après son père, «un mérite comme peu de jeunes gens en ont, intelligence, sagesse, brave et point turbulent» (5). Louis-Charles (Louis) est plus jeune d'un an. L'imprimerie «Mame Frères» est installée rue du Pot-de-Fer, n° 14, et sera maintenue par arrêt du 27 janvier 1811; les brevets sont au nom de Charles-Mathieu, celui d'imprimeur en date du 1<sup>er</sup> avril 1811, celui de libraire, du 1<sup>er</sup> octobre 1812 (6).

D'après une lettre d'Auguste Mame au préfet, datée du 3 mai 1810, il est «resté seul à la tête de [sa] maison le 1<sup>er</sup> août 1807» (7). Le même mois, les aînés achètent l'imprimerie stéréotype d'Herhan, et selon Néret, montent une affaire «considérable» (8).

Le principe de la stéréotypie était connu depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de remplacer la forme de caractères mobiles par un bloc solide ou cliché portant le texte en relief. La page montée peut être utilisée sans nécessiter une nouvelle composition manuelle dans

plusieurs éditions successives. En 1801, Louis-Étienne Herhan avait fait connaître son «stéréotype en matrices de cuivre creuses», procédé qui, selon Paul Dupont, exige une opération de moins que celui des Didot mis au point auparavant, mais «les caractères creux demandent dans la fabrication beaucoup d'adresse, de soin, et [...] entraînent des frais considérables» (9).

A la différence du Père Séchard, l'imprimeur d'Angoulême qui refuse les nouvelles presses Stanhope et emploie encore des «balles en cuir frottées d'encre» (10) pour tamponner les caractères, les frères Mame sont sans doute curieux de cette nouveauté technologique, «caractéristique d'une économie préindustrielle» (11), mais très adaptée aux impressions qui peuvent être reprises d'une édition sur l'autre.

Dès 1807, paraît ainsi la nouvelle édition du *Code Napoléon*, puis d'autres succès à multiples rééditions tels que les *Voyages du Jeune Anarcharsis en Grèce*, de l'abbé Barthélémy (1809) ou les *Comptes faits* de François Barrême (1810).

Cette même année 1810, Charles Mame imprime à grands frais, pour le libraire Henri Nicolle, l'ouvrage de Mme de Staël *De l'Allemagne*. Mme de Staël, dont le salon était un centre d'opposition libérale à l'Empire naissant, avait déjà eu maille à partir avec la censure. Cette fois, la police frappe un grand coup, et saisit l'ouvrage dans les magasins mêmes, le 11 octobre 1810. Dans la préface de la seconde édition (1814), l'auteur raconte :

«Au moment où cet ouvrage allait paraître, et lorsqu'on avait déjà tiré les dix mille exemplaires de la première édition, le ministre de la police, connu sous le nom du général Savary, envoya ses gendarmes chez le libraire, avec ordre de mettre en pièces toute l'édition, et d'établir des sentinelles aux diverses issues du magasin, dans la crainte qu'un seul exemplaire de ce dangereux écrit ne pût s'échapper. Un commissaire de police [...] est, dit-on, mort des fatigues qu'il a éprouvées en s'assurant [...] de la destruction d'un si grand nombre de volumes, ou plutôt de leur transformation en un carton parfaitement blanc [...]; la valeur intrinsèque de ce carton estimée à vingt louis est le seul dédommagement que le général ministre ait offert au libraire» (12).

Mme de Staël reçoit l'ordre de quitter la France; le libraire fait faillite et dépose son bilan le 12 février 1811. Quant à l'imprimerie des Frères Mame, où la police a rompu les planches et les formes, et tout mis au pilon, elle continue avec des hauts et des bas, pendant deux ans.

Charles s'organise, il fait appel à la solidarité familiale et transporte douze presses à Angers, où il paie «ses compositeurs 3 francs par jour au lieu de 5 francs, salaire moyen dans la capitale» (13). Mais à Paris, le 3 mai 1812, une grève est signalée dans l'imprimerie. «Le 30 avril, Mame avait arbitrairement fixé à 3 fr. 50 le mille le prix d'un labeur payé, jusque là 3 fr. 75. Ses ouvriers, au nombre de 40, avaient refusé d'accepter cette diminution et avaient cessé tout travail. Faisant preuve d'une combativité extraordinaire pour cette époque, ils assignèrent le maître imprimeur devant le juge de paix, pour diminution abusive. Le juge ne pouvait guère que le donner tort».

Les rapports des inspecteurs de la librairie (14) permettent de suivre l'évolution de l'établissement :

- 20 décembre 1810 : Mame occupe «près de 200 ouvriers soit dans l'imprimerie mobile, soit dans la stéréotypie».

– juillet 1811 : il fait «présentement imprimer à Angers... A Paris, il se borne à la librairie».

Cette année là, paraît leur première édition illustrée du Catéchisme impérial, *Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français* (15).

– novembre 1812 : l'imprimerie faiblit, «mais que dire des autres; elle occupe 80 ouvriers; cette maison a beaucoup d'ordre, les ouvriers y sont contents et bien payés».

Pourtant, la faillite est déclarée le 20 décembre 1813 (16).

Deux inventaires sont dressés, celui de l'imprimerie, fonderie et stéréotypie, celui de la librairie qui contient près de 30 000 volumes. Cependant les frères Mame obtiennent que la vente ne soit pas arrêtée, les magasins sont confiés à leur commis Ledoux.

### \* LA FAILLITE DES FRÈRES MAME

En 1814, lorsque Chateaubriand veut publier son pamphlet *De Buonaparte, des Bourbons*, il s'adresse à Charles Mame. «J'avais... été obligé de mettre un imprimeur dans mon secret; il avait consenti à riquer l'affaire; d'après les nouvelles de chaque heure, il me rendait ou venait reprendre des épreuves à moitié composées, selon que le bruit du canon se rapprochait ou s'éloignait de Paris» (17). Charles Mame, sans doute aigri, se tournait vers les Bourbons, et s'en est expliqué auprès de François Grille, venu voir ses compatriotes :

«Que faites-vous, leur dis-je, vous dont le père... lançait ses Affiches au front des royalistes; vous qui servîtes chaudement dans les armées de la Convention [...] – Rassurez-vous, ami, il n'y a point ici de lâches, descendez, suivez-nous». Les Mame me firent passer par un escalier dérobé, et je vis, dans une cour obscure, une chaise de poste attelée de trois chevaux.» Voilà notre situation. L'empereur était cette nuit même à Villejuif. Les alliés tremblaient, l'auteur du livre était en alerte; dix fois pendant l'impression, il nous a repris, rendu, repris et rendu encore le manuscrit. Dix fois nous avons été, Minor et moi (c'était l'aîné qui parlait), menacés du poignard et du sabre. Si la chance tourne un jour, ce soir, demain, il nous faut tout quitter et passer le Rhin. C'est un jeu, à croix ou pile; nous risquons notre cou, tant aussi bien que celui qui écrit et qui signe. Notre cause, après tout, est celle de l'Europe, est celle de la France épuisée, est celle des mères; tout est en deuil et en larmes. Bonaparte abusa de tout; il est temps qu'il finisse, et nous le poussons dehors; mais il est là, il règne, il a des troupes, et qui se frotte à lui, en cette position même désespérée, n'est pas un lâche!» Cette agitation dura sept jours, et ce ne fut que le 11 avril, après l'abdication, que les auteurs, imprimeur, éditeur du manifeste purent clore l'œil» (18).

Très certainement, les persécutions dont ils sont l'objet pendant les Cent jours n'arrangent pas leurs affaires, et expliquent peut-être leur retentissante faillite du 15 décembre 1815 (19). Les deux frères partent précipitamment dans la nuit du 11 au 12, pour les colonies puis pour New-York. Malgré la venue de Mame père et de son fils Amand, les scellés sont apposés sur le domicile de la rue du Pot-de-Fer, ainsi que sur le local où s'imprime le *Journal général de France*, rue Hyacinthe Saint-Honoré. Les syndics, en l'absence des Mame, ont beaucoup de mal à reconstituer le fil de leurs affaires, d'autant qu'ils ne trouvent «point de livres de recettes et de dépenses, point de journal, point de grand livre, point de registre de magasin». L'actif du bilan est nul, et le passif s'élève à plus de 500 000 fr.

Dans l'inventaire, figurent, outre une maison à Reuil

– 21 352 kg de caractères	13 960, 00 fr.
– 21 presses	3 455, 00 fr.
– 12 063 kg de clichés stéréotypes	12 225, 00 fr.
– Librairie générale	24 327, 00 fr.
– Librairie en participation	12 798, 00 fr.
– Fonderie stéréotype	2 570, 00 fr.
– Établissement stéréotype	23 385, 00 fr.

L'ensemble est donc vendu, les presses et les caractères achetés par les imprimeurs Panckoucke et Belin, les livres dispersés. Charles-Mathieu Mame perd son brevet d'imprimeur que reprendra le 4 avril 1818 Laurent-Mathieu Guillaume. Nous avons vu comment il revient des États-Unis en 1818, et regagne Angers pour remplacer Philippe-Auguste, devenu fou. Dans son dossier de 1824, il est crédité «d'un esprit éclairé et étendu, d'un caractère ferme et à l'épreuve des conjonctures les plus critiques [...] MM. Mame frères imprimeurs à Paris en 1814 sont connus dans les annales de la Restauration par leur courage et leurs services. Les événements de 1815 ont dérangé leurs affaires. Leur famille a satisfait à tout» (20).

Ayant vendu l'imprimerie angevine à Lesourd en 1829, Charles-Mathieu Mame se retire avec sa seconde femme, dans sa propriété de l'Hopitau, près de Tours, mais meurt subitement à Paris, le 24 mars 1842.

«L'aîné des fils Mame était un des hommes les plus distingués de l'Ouest. Il était brave, galant, aventureux; il eut des amours et des duels. Il fit plusieurs campagnes dans les hussards, revint à Angers, se maria à la plus jolie femme du pays, partit pour Paris, acheta les caractères d'Herhan, fit des affaires immenses, réussit d'abord, perdit ensuite, passa en Amérique et ne rentra en France que pour venir mourir dans un château près de Tours où sa veuve est debout encore et le regrette et le pleure» (21).

## LES MAME-DELAUNAY (1822-1837)

### \* LA LIBRAIRIE DE LOUIS MAME

Si proluxe sur Charles, François Grille, dans son ouvrage, n'accorde que trois lignes à Louis : «Son frère, minor, fut libraire à Paris. Il importa de Londres le *Magasin pittoresque* et y gagna de l'argent qu'il dissipa ensuite dans d'autres opérations moins bien conçues» (22).

Louis est en effet rentré des États-Unis avec sa femme Jeanne (Jenny) Delaunay qu'il a épousée en 1796, et ses deux filles Jeanne et Clémentine. Selon son père, «Minor a fait un excellent mariage [...]. Il a une femme très jolie et infiniment intéressante, dont les parents sont et seront riches» (23). Le 8 mars 1822, Louis demande un brevet de libraire, faisant valoir qu'il a satisfait ses créanciers et donné des preuves de son attachement à la cause royale. Malgré le rapport du commissaire de police qui le trouve «trop libéral», il obtient son brevet, le 18 décembre 1822 (24).

La raison sociale est «Mame-Delaunay». C'est à l'origine un simple ajout du nom de sa femme, pour se différencier de ses frères, puis Louis s'associe avec son beau-frère, René Delaunay. Dans la société qu'ils forment le 1<sup>er</sup> août 1824, Delaunay apporte 52 025 fr., et Louis Mame 37 749 fr. Ni l'un ni l'autre n'ont une forte personnalité, Delaunay s'occupe peu des affaires et a une faible santé. Si bien que, d'après le rapport du syndic dans la faillite de 1830, «ce capital important et bien rare en librairie, fut entièrement absorbé par les pertes que fit la maison sur les opérations des trois premières années» (25).

L'enchaînement dénoncé ensuite par le syndic est fatal à de nombreux libraires dans les années 1820-1830. Il tient aux facilités du crédit à un ou deux ans, et à l'abus de papier sans valeur. Des billets à ordre sont émis sur des maisons qui font parfois faillite. Pris dans un réseau compliqué, les éditeurs s'engagent toujours dans de nouvelles opérations, et pour rembourser leurs dettes, spéculent sur des succès. Mais qu'une affaire échoue, tout l'édifice s'écroule. Lorsqu'en juillet 1830, les banques cessent leurs paiements, c'est une cascade de vingt-cinq faillites en six mois.

Après une lutte de près de trois ans, les Mame-Delaunay «s'unirent avec quelques libraires gênés comme eux et créèrent du papier de circulation». En novembre 1827, ils «achetèrent le fonds de librairie de MM. Masson et fils [en faillite] moyennant 130 000 fr. qu'ils acquittèrent immédiatement avec des deniers d'emprunt». Ils perdent également beaucoup d'argent lors des banqueroutes des libraires Méquignon, puis Dufey en 1830, qui sont leurs débiteurs.

Il faut dire que, pendant la même période, Louis Mame connaît aussi des réussites. C'est le temps de la «librairie des œuvres complètes», comme l'écrit J.A. Néret, et il édite avec succès Walter Scott. Pour cette grande édition in-12, imprimée par Fournier de 1824 à 1828, il s'associe avec son futur neveu, Charles Gosselin. Également avec lui, et avec Sautet, les œuvres de Fenimore Cooper, de 1827 à 1829.

Moindre succès, sans doute, mais à signaler, les romans de sa nièce Rose Mame, qui entrent dans le cadre de ses éditions de romans de langue anglaise. La fille de Charles-Mathieu, intelligente et cultivée comme son père, devenue en 1830 la femme du libraire Charles Gosselin, écrit en effet sous le nom de Mme Lattimore Clarke, son premier mari. Nicole Felkay a retrouvé les lettres qu'elle adresse en 1827 à Salvandy, alors critique des *Débats*, et futur ministre de l'Instruction publique, pour lui demander conseil (26). Chez Mame-Delaunay, paraissent en 1827 *Olesia ou la Pologne*, en 1828 *Edgar*, nouvelle polonaise.

A la même époque, Mame et Delaunay-Vallée se spécialisent dans l'édition de mémoires apocryphes du XVII<sup>e</sup> siècle. Paul Lacroix, (le bibliophile Jacob), et Amédée Pichot sont les arrangeurs de ces mémoires pseudo-historiques, qui soulèvent bien des critiques. Pichot voit alors en M. Mame, un «excellent homme et excellent libraire, [...] d'un caractère facile comme tous les hommes d'imagination» (27). C'est dans le cadre de cette entreprise historique que paraissent en 1830 les *Mémoires de Sanson*, de Balzac, sans succès d'ailleurs.

Balzac connaît Louis Mame depuis 1828. Le 22 octobre 1829, il a passé contrat avec les deux libraires pour l'édition des *Scènes de la vie privée* (28). Il recevra «pour le manuscrit la somme de douze cents francs payables... comme suit, 450 fin avril prochain et 750 fin août suivant». L'ouvrage imprimé en 900 exemplaires appartient en propriété aux libraires, qui paieront l'auteur «pour chaque édition à raison de un franc cinquante centimes l'exemplaire».

Malgré les pertes financières, le début de l'année 1830 est glorieux. Victor Hugo signe en effet avec Mame un traité pour la première édition d'*Hernani*, joué pour la première fois le 25 février. Mame offre 5 000 fr. pour éditer la pièce, en 22 000 exemplaires, plus 300 pour les journaux.

Arrive juillet 1830. «Mame, sentant la direction du vent, fait écrire par son ami Lamothe-Langon, *Une semaine de l'histoire de Paris*, et se presse de l'éditer. Opportuniste, la brochure se vend partout mal» (29). Cette mévente accélère sa chute, mais s'il est dans la gêne, c'est comme tous ses confrères, avant et après les Trois Glorieuses. Il voudrait encore faire écrire à Pichot et Lacroix un *Tableau de Paris en 1830*. Dans une lettre écrite le 12 février à ce sujet, il avait fait une sorte de profession de foi :

«J'ai une confiance parfaite dans mon jugement lorsqu'il s'agit de distinguer ce qui convient à notre public d'aujourd'hui. Je suis convaincu qu'il paiera toujours bien quand on le fait rire ou pleurer et qu'il nous quittera quand on lui parlera raison» (30).

Le coup fatal lui est porté par les faillites de deux maisons qui lui doivent 80 000 et 77 000 fr. «M. Mame perdit tout à fait la tête et partit le 29 août». Sa faillite est déclarée en son absence le 7 septembre 1830. «Presque étranger aux opérations de commerce», René Delaunay n'est d'aucun secours aux syndics.

Le passif s'élève à 313 404 fr., la liste de créanciers est longue : imprimeurs, papetiers, libraires, hommes de lettres, Balzac pour 750 fr., sa sœur Émilie pour 10 000 fr., son frère Amand pour 23 200 fr.

L'actif, c'est-à-dire les livres en magasin et chez le brocheur, est d'abord estimé à 344 790 fr., somme diminuée par la suite. Dès le 3 septembre, les scellés sont apposés sur l'appartement et la librairie du 25, rue Guénégaud, et sur les différentes annexes. En magasin restent beaucoup d'insuccès : 5 200 exemplaires du *Dictionnaire géographique espagnol* en 150 ballots, 24 ballots de *Sanson*.

Louis Mame devait rentrer au début de 1831. Amédée Pichot écrit à Paul Lacroix le 31 décembre 1830 : «Les livres de Mame sont si obscurs qu'on est obligé de le faire revenir pour qu'il en donne la clef. Lui-même demande un sauf-conduit. Il m'a écrit une lettre dans laquelle il me prouve que je suis la dupe la plus généreuse du monde, mais que je ne dois pas douter que je serai remboursé indirectement par les nouveaux livres qu'il a rêvés en exil exprès pour nous. Perrette a remis son pot au lait sur sa tête».

Le rapport des syndics est déposé le 24 juin 1831. Ce même jour, le jugement de concordat met fin à la faillite et «replaces les Sieurs Mame et Delaunay-Vallée à la tête de leurs affaires». Ils ont obtenu la remise de 90 % de leurs créances et doivent régler, outre les frais, les 10 % restants de trois mois en trois mois.

#### \* LA FIN DE LA MAISON PARISIENNE

Courageusement, Louis Mame reprend les affaires, et remonte sa librairie. Cette fois, il ne doit compter que sur ses ressources propres. Étant en faillite, il ne peut bénéficier, comme un certain nombre de ses collègues du prêt à la librairie. En octobre 1830, le nouveau gouvernement de Louis-Philippe décide en effet un prêt de trente millions au commerce et à l'industrie. La part accordée à la librairie doit donner du travail aux ouvriers et restaurer la confiance financière. Rappelons que les ordonnances supprimant la liberté de la presse sont à l'origine de l'insurrection de juillet, et que les typographes,

descendus dans la rue pour combattre la monarchie, s'en prenaient aussi aux presses mécaniques, symboles de misère et de chômage.

Louis est toujours l'éditeur de Balzac, qui traite parallèlement avec Charles Gosselin et Urbain Canel. Le 28 août 1831, ils signent un deuxième accord pour les *Scènes de la vie privée* (31) :

– 1<sup>re</sup> édition des volumes III et IV : 1 300 exemplaires dont 1 100 payés à 2 fr. 50, soit 2 750 fr.

– 2<sup>me</sup> édition des volumes I et II : 600 exemplaires dont 500 payés à 2 fr., soit 1 000 fr.

Le 5 juin 1832, Balzac vend à Mame une deuxième édition du *Dernier Chouan*, payée 1 500 fr., mais la non-exécution de ce contrat provoque les premières difficultés. Cette deuxième édition sera publiée par Vimont en 1834, et Mame attend en vain les deux autres ouvrages promis en même temps.

Dans une longue lettre du 30 septembre 1832, Balzac annonce à son éditeur «UN MANUSCRIT! [...] intitulé le *Médecin de campagne*» (32), et commente longuement cette future publication. Le 18 octobre, les rapports sont toujours excellents, Balzac a reçu à Genève les 1 000 fr. demandés : «Mon cher Maître Mame, ou père Mame, si mieux vous aimez, je vous remercie d'abord de votre bonne et affectueuse lettre..»; le livre «est fait», mais il veut «le revoir» (33). Pourtant lorsque Mame rend visite à Balzac le 11 novembre 1832, il ne trouve que des sommaires de chapitre, le roman est encore à faire. Fin juin 1833, las d'attendre l'ensemble promis, il assigne Balzac devant les tribunaux.

Balzac voudrait alors un autre éditeur pour le tome II du *Médecin*, mais le tribunal lui impose Mame. Furieux, Balzac s'en va dès le lendemain briser la composition de ce volume dans son ancienne imprimerie. Des arbitres sont nommés en août, mais Balzac ne veut plus entendre parler de «cet ignoble bourreau qui a du sang et des faillites dans la figure» (34) et se livre à un dénigrement en règle.

C'est la libraire Mme Béchet, qui met fin à ces démêlés. Grâce à son argent, Balzac peut désintéresser le libraire contre 4 000 fr. Le traité est rompu, et le 19 novembre 1833, Louis Mame déclare le romancier «libre de toutes les obligations [...] soit écrites, soit verbales» (35). Pour Balzac, «tout est bien fini entre nous : traités rompus; je ne lui dois ni un sol, ni une ligne» (36).

Être l'éditeur de Balzac n'est pas facile. D'autres que «Mamifère» en feront l'expérience. Jamais Édmond Werdet ne pourra obtenir le manuscrit de *Sœur Marie-des-Anges*, et les relations avec Charles Gosselin connaîtront semblable dégradation.

Balzac est pourtant à l'origine d'un des succès du libraire : l'*Amirante de Castille*, publié en septembre 1832. C'est lui en effet qui recommande la duchesse d'Abrantès à Louis Mame. Par la suite, l'édition des volumes IX et X de ses *Mémoires*, et surtout leur réédition, seront une «affaire ruineuse», dans laquelle Louis montre quelque héroïsme.

Avec l'aide de son ami intime Adolphe Auzou, marchand de papiers qu'il appelle son «capitaliste», Louis Mame publie encore en mars 1835 des *Pandectes française*. Il a dans son fonds des ouvrages historiques : Une *Histoire de France* en 12 volumes d'Henri Martin, et l'*Histoire du XVI<sup>e</sup> siècle* de Paul Lacroix.

Trop d'entreprises peut-être; cependant l'événement qui provoque réellement sa ruine, parce qu'il y perd la majorité de son fonds, c'est l'incendie de la rue du Pot-de-Fer, dans la nuit du 12 au 13 décembre 1835. Dans la cour du bâtiment sont installés des ateliers de

brochage, et des magasins qui servent d'entrepôts aux libraires parisiens. L'incendie soulève une grande émotion, car il touche tout le milieu du livre. une «Commission de secours pour les incendiés» est formée, où s'active Charles Gosselin (37). Le dossier de Louis, son oncle par alliance, est confié à l'imprimeur Panckoucke, qui établit son sinistre avec sévérité. Mme avait chiffré ses pertes à 105 000 fr., mais le 27 janvier 1836, Panckoucke réduit son indemnité à 66 567 fr. Comme ses magasins sont assurés, il ne touchera en réalité que 6 656 fr. Dans l'incendie ont disparu un grand nombre de livres invendus : 2 200 *Pandectes*, 1 200 *Histoire de France*, 1 350 *Histoire du XVI<sup>e</sup>* avec le manuscrit, 400 *Mémoires* de Mme d'Abrantès avec le manuscrit, et un ouvrage qui n'avait pas encore paru : 1 250 *Souvenirs de Marie-Antoinette* de la Comtesse d'Adhémar (38).

Acculé, Louis Mame doit emprunter pour faire face à ses échéances. Mais il ne peut se relever de cette catastrophe, et sa quatrième faillite est déclarée le 15 décembre 1837 (39). Suivant ses déclarations, Louis n'a «aucun mobilier ni aucune marchandise en sa propriété, si ce n'est divers intérêts dans trois entreprises, les *Pandectes françaises*, le *Dictionnaire de Physique* et l'*Histoire de France* de Martin» (les deux premières suspendues depuis longtemps); il loge «chez Mlle Clémentine Mame, majeure, demeurant au 1<sup>er</sup> étage de la maison 25, rue Guénégaud, et propriétaire du mobilier», son bien se résume à quelques habits et à «100 fr. en deniers».

«Mme Mame n'a aucune connaissance de mes affaires. Elles entraînent toujours après elles des désappointements et des contrariétés que l'on doit autant que possible éviter à sa famille», écrivait-il à Mme d'Abrantès le 23 février 1835 (40). Après le décès de son épouse le 13 juin 1837 à Meudon, c'est Clémentine (sa sœur a dû mourir jeune) qui l'assiste fidèlement. Louis Mame s'est préoccupé de ses premiers essais, car Clémentine, comme sa cousine Rose, écrit des romans. Au catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale, sont inscrits le *Manoir de Beaugency ou la Vengeance*, chez Mame-Delaunay, 1832, puis *Deux époques* en 1833, tous deux sans nom d'auteur. Plus tard, A. Pougin publiera *La Mère et la fille*, en deux volumes (1836), et E. Werdet, *Un serment*, également en deux volumes (1838).

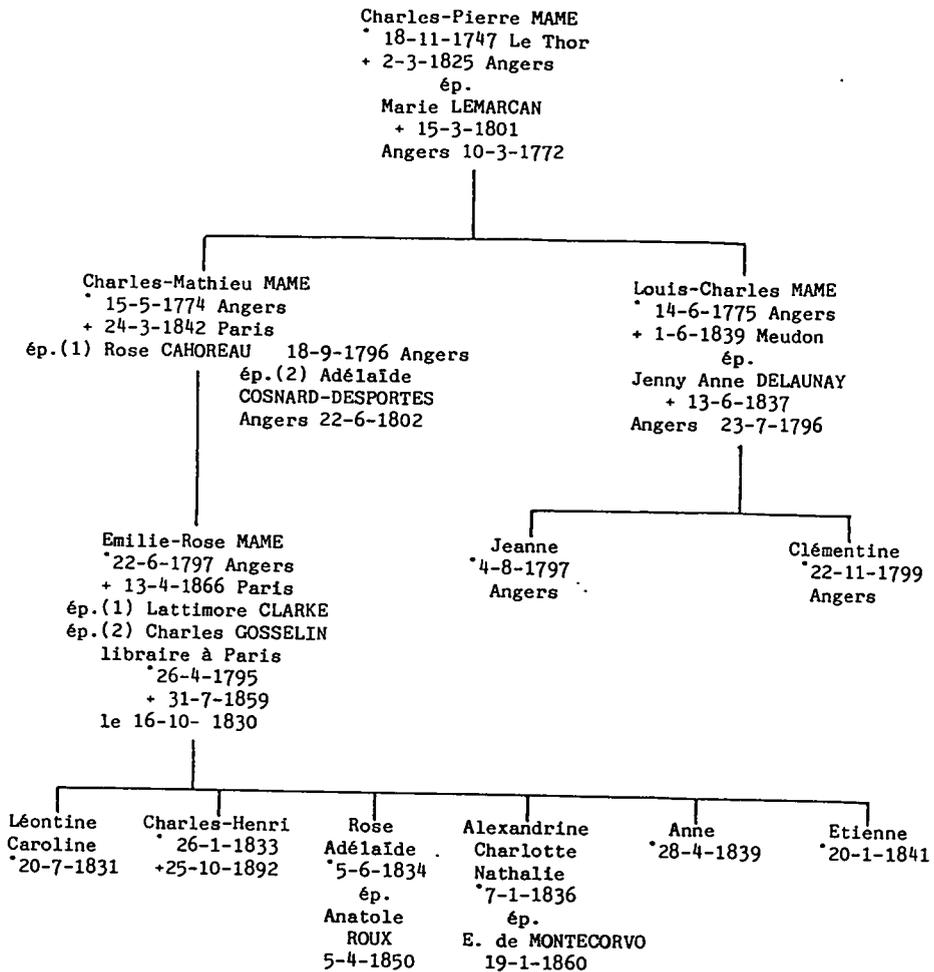
Nicole Felkay a évoqué la fin de Louis Mame, dans un logement garni que loue Clémentine à Meudon. Il s'éteint le 1<sup>er</sup> juin 1839. «Déclare ensuite Mlle Mame qu'au moment du décès de son père, il n'existait aucuns deniers comptants» (41).

Un autre que Louis Mame avait eu à souffrir des plaies de la librairie, c'est Balzac. Il a dénoncé les «ex-marchands de salade», les ignorants, introduits dans la profession, ce que n'était pas Louis, cultivé et sensible d'après ses lettres. Balzac a réfléchi, a proposé des remèdes. Mais le 31 mai 1829, son bilan est noir et peut s'appliquer ici : «La librairie est bien malade, de jour en jour plus mauvaise» (42).

## NOTES DU CHAPITRE II

1. NERET, J.A. *Histoire illustrée de la librairie et du livre français*. Lamarre, 1953.
2. FELKAY, N. Les libraires de l'époque romantique d'après des documents inédits. *Revue française d'histoire du livre*, 1975, p. 35.
3. FELKAY, N. *Balzac et ses éditeurs*. Promodis, 1987. Nous lui devons un grand nombre de renseignements.
4. *Paul Mame : 1833-1903*. Mame, 1903, p. 4.
5. Lettre, 18 janvier 1796. Arch. privées Mame.
6. DELALAIN, P. *L'imprimerie et la librairie à Paris de 1789 à 1813*. Delalain, 1899, p. 140. Et A.N., F<sup>18</sup> 1798.
7. Cité par UZUREAU, P. Un imprimeur angevin. *Anjou historique*, 1932, p. 156.
8. NERET, J.A. *Idem*, p. 158.
9. DUPONT, P. Histoire de l'imprimerie. Dupont, 1854, t. II, p. 421.
10. BALZAC, H. de. *Illusions perdues*. Garnier-Flammarion, 1966, p. 39.
11. BARBIER, F. Chiffres de tirages et devis d'édition. *Bulletin d'histoire moderne et contemporaine du C.T.H.S.*, 1978, n° 11, p. 153.
12. STAEL, Mme de. *De l'Allemagne*. Nicolle, 1814, p. III. La Bibliothèque Nationale possède un des quatre exemplaires échappés à la saisie.
13. CHAUVET, P. *Les Ouvriers du livre*. Rivière, 1964, pp. 63 et 66.
14. A.N., F<sup>18</sup>27.
15. MONGLOND, A. *La France révolutionnaire et impériale*. Impr. nationale, t. VII, p. 1806.
16. Arch. Paris, D<sup>11</sup> U<sup>1</sup> 74.
17. CHATEAUBRIAND, A. de. *Mémoires d'outre-tombe*. Flammarion, 1949-1950, t. 1, p. 489.
18. GRILLE, F. *Lettre à M. Étienne Vieusseux*. Techner, 1847, p. 52.
19. Arch. Paris, D<sup>11</sup> U<sup>3</sup> 59 n° 1815 et 60 n° 1324. Et A.N., D<sup>11</sup> U<sup>1</sup> 86, Scellés.
20. A.N., F<sup>18</sup> 1974.
21. GRILLE, F. *Le Bric-à-brac*, p. 176.
22. *Idem*, p. 177. L'auteur parle sans doute du *Magasin Universel*.
23. Lettre, 14 août 1796. Arch. privées Mame.
24. A.N., F<sup>18</sup> 1798.
25. Arch. Paris, D<sup>11</sup> U<sup>3</sup>/72, n° 8431, et pour tous les renseignements suivants.
26. FELKAY, N. *Idem*, p. 186.
27. Lettres de Pichot à Lacroix. Bibliothèque de l'Arsenal, MS Supp. 2600.
28. BALZAC, H. de. *Correspondance*. Garnier, 1960-1962, t. I, p. 416.
29. FELKAY, N. *Ibid.*, p. 146.
30. Lettres de Louis Mame à Lacroix. Bibliothèque de l'Arsenal, fonds Lacroix, 9668, I.
31. BALZAC, H. de. *Idem*, t. I, p. 574.
32. *Ibid*, t. II, p. 141.
33. *Ibid*, p. 157.
34. *Ibid*, p. 341.
35. *Ibid*, p. 420.
36. *Ibid*, p. 421.
37. Arch. Paris, VI <sup>69</sup>, dossier étudié par N. FELKAY.
38. FELKAY, N. Les quatre faillites de Louis Mame. *L'Année balzacienne*, 1973, p. 155.
39. Arch. Paris, D<sup>10</sup> U<sup>3</sup> 16, n° 9684.
40. FELKAY, N. *Balzac et ses éditeurs*, p. 154.
41. *Ibid*, p. 155.
42. *Idem*, p. 13.

TABLEAU II



GÉNÉALOGIE DES MAME

Sources diverses

# CODE NAPOLEON,

Nouvelle Edition,

Conforme à l'édition originale de l'imprimerie  
impériale;

A LAQUELLE ON A AJOUTÉ

LES LOIS TRANSITOIRES

ET

UNE TABLE ANALYTIQUE ET RAISONNÉE  
DES MATIÈRES.

SE TROUVE,  
Chez GARNERY, Libraire, rue de Seine, hôtel  
Mirabeau;  
Et à la Librairie Stéréotype, chez M. NICOLLE, rue  
des Petits-Augustins, n° 15.



PARIS,  
STÉRÉOTYPE D'HERHAN.

DE L'IMPRIMERIE DES FRÈRES MAME,  
rue du Fût-de-Fer, n° 14.

1807.



## AVIS SUR LA STÉRÉOTYPAGE.

La Stéréotypie, ou l'art d'imprimer sur  
des planches solides que l'on conserve, offre  
seul le moyen de parvenir à la correction  
parfaite des textes. Dès qu'une faute qui se-  
roit échappée est découverte, elle est corri-  
gée à l'instant irrévocablement; en la corri-  
geant, on n'est point exposé à en faire de  
nouvelles, comme il arrive dans les éditions  
en caractères mobiles. Ainsi le public est sûr  
d'avoir des livres exempts de fautes, et de  
jouir du grand avantage de remplacer, dans  
un ouvrage composé de plusieurs volumes,  
le tome manquant, gâté ou déchiré.

Nous invitons les personnes qui décou-  
vriront des fautes dans le texte de cette édi-  
tion, à nous les indiquer; elles recevront  
de suite, et sans frais, un exemplaire où  
les fautes seront corrigées.

## COMPTES FAITS

DE BARREME,

en Francs et Centimes,

SUIVIS

- Du rapport de la Livre tournois en Franc et de l'Espece à la Livre tournois;
- Du Tarif des Ecas et des Louis;
- Du calcul de l'intérêt à demi pour cent par an, pour tous les jours et mois de l'année;
- De la conversion de la Livre en Kilogramme, de la Pinte en Litre, de l'Aune en Mètre, des Lieues en Kilomètres et *vice versa* pour chacun d'eux;
- Du Tarif du prix des Glaces en Ponces et Centimètres.



PARIS,

IMPRIMERIE STÉRÉOTYPE DE MAME FRÈRES.

DE  
**L'ALLEMAGNE,**

PAR M<sup>ME</sup> LA BARONNE  
DE STAËL HOLSTEIN.

SECONDE ÉDITION.

---

**TOME PREMIER.**



**A PARIS,**  
CHEZ H. NICOLLE, A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE,  
rue de Seine, n° 12.  
CHEZ MAME FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,  
rue du P. t-de-Fer, n° 14.

M. DCCC. XIV.





# L'AMIRANTE

DE CASTILLE.

PAR

Madame la Duchesse d'Abrantès.

TOME PREMIER.



**A PARIS,**  
LIBRAIRIE DE MAME-DELAUNAY,  
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1832.



### CHAPITRE III

#### AMAND MAME A TOURS (1796 – 1845)

##### LA NAISSANCE DE LA MAISON TOURANGELLE

«La fin du siècle dernier vit naître à Tours une imprimerie dont le fondateur, M.Amand Mame, jeune, ardent, infatigable, ne redoutant aucune concurrence, parvint en peu d'années à se former une clientèle considérable et à s'ouvrir d'importants débouchés» (1).

La naissance de l'entreprise, quand elle est évoquée dans les catalogues de la Maison, se résume à cet hommage rendu au fondateur. Rares sont en effet les documents qui permettent d'éclairer ses premières années de « labeur opiniâtre». Cette pénurie a des causes locales : le Consulat a suscité peu de témoignages, certaines sources administratives ont été détruites dans les dépôts publics, et les collections très complètes de journaux et d'ouvrages de la Bibliothèque municipale ont brûlé en juin 1940. Nous devons donc aborder les débuts d'Amand Mame en renonçant à la science exacte, et en tentant d'abord d'établir une cohérence. Pour ce travail de confrontation, les anciens catalogues méthodiques de la Bibliothèque ont été des instruments très précieux.

Toutes les lettres de Charles-Pierre Mame que nous avons citées, ont été écrites au citoyen Billault père, rue Monfumier, à Tours, et concernent l'achat de son imprimerie par Mame père. Charles-François Billault a quitté Angers en 1782 et s'est réinstallé à Tours où il est né, et où son frère Jean-François possède, d'après l'enquête de 1775, une des « deux plus fortes librairies» (2). La décision de vente est prise fin 1795; le 10 octobre, Mame prie son ami, alors « imprimeur du district» de gouverner encore un mois [son], imprimerie». En mars 1797, l'affaire n'est pourtant pas réglée, et Billault se plaint amèrement : il croyait « traiter en confiance et en numéraire» alors que Mame retarde ses billets. Difficile de déduire de leurs transactions la somme exacte de la vente.

Lorsqu'il passe cet accord en 1795, Charles-Pierre a l'intention de monter lui-même l'imprimerie, mais l'année suivante, il s'interroge sur le futur chef de l'établissement. Il a traité en pensant à ses fils, et sans doute à son gendre Jacques Plas. Sa fille, Marie-Jeanne-Emilie (Emilie) l'a épousé à Angers le 25 octobre 1791 ; d'après l'acte de mariage

conservé aux Archives municipales de cette ville, il était alors « commis au district d'Angers ». Nous ignorons comment il s'établit à Tours, mais le 28 Nivôse au IV [18 janvier 1796], Charles-Pierre Mame craint « que son commerce ne tombe », et il envoie Amand « qui a d'excellentes dispositions; il est vif, mûr, il a un excellent caractère ». Fin 1796, il a « un de [ses] enfants chargé de surveiller », et il hésite à prendre un parti violent. Certes, « les pratiques s'adressent à Plas », mais Mame père craint que le ménage... n'éprouve quelque orage » (3) et souffre surtout « du titre qu'a pris [son] gendre, pour ne pas dire usurpé ».

Quel est le statut d'Amand (et non Armand, comme il est écrit souvent) dans ce nouvel établissement, où il semble envoyé pour être l'œil du maître ?

Le Docteur Giraudet fait état d'une association avec Billault de 1797 à 1804 (4) sans en apporter la preuve. En revanche, le premier livre sorti de ces presses porte la marque d'une collaboration avec Plas :

– *Le Pétrarque français*. Poésies de société, par P.C.A. [Pierre Cyprien Aubry] J. Tours : Plas – Mame, 1797.

Deux éditions ont été mentionnées par le comte Clément de Ris (5), et décrites par M. de Grandmaison (6). Le second tirage corrigé et augmenté, date de Germinal au VI [1798] et porte la même adresse. Une nouvelle édition paraîtra, vers 1800 : « imprimerie de Mame, rue Montfumier, n°2 ».

En l'an V [1797] paraît également chez Plas-Mame l'*Almanach du département d'Indre-et-Loire*, qui vit parallèlement à l'*Almanach historique du département d'Indre-et-Loire*, de F. Vauquer - Lambert (7).

Nous savons aussi, par le dossier de contentieux des listes de conscription, conservé aux Archives départementales, qu'Amand Mame, imprimeur rue Montfumier n° 2, prend une patente le 14 mars 1798. C'est un des arguments avancés par l'administration municipale qui veut l'inclure dans la « levée de 200 000 hommes ». Pour y échapper, il faut fournir la preuve qu'il est domicilié dans le Maine-et-Loire, exempté de la conscription. Sans doute convaincue par Charles-Pierre, l'administration angevine certifie, le 30 avril 1799, qu'il est « momentanément à Tours, où il dirige une imprimerie, dont le citoyen Mame son père [...] est propriétaire » (8). Aussi est-il autorisé à se faire remplacer.

Amand Mame travaille à nouveau en association, cette fois avec Pescherard, dans les années 1804 - 1807, ce qui coïncide avec un changement d'adresse. Il a quitté la rue Montfumier (aujourd'hui rue Constantine) et est installé « rue d'Indre-et-Loire, n°69 », nouveau nom de la rue Royale, avant d'être rue Napoléon (aujourd'hui rue Nationale). C'est la mention que portent l'*Office de Saint-Ours*, imprimé en 1804 par Mame et Pescherard, et la *Civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, en l'an XIII [1804]. Ce manuel de lecture écrit en caractère de civilité, très courant à l'époque, mais devenu rare, est identique à celui que proposait P.J. Masson, imprimeur à Blois, en 1790. Autres rééditions sans recherches : la *Grande Bible de Noël*, tant anciens que nouveaux (9) et un *Nouveau recueil de cantiques*, en 1807 (10).

Amand Mame est ensuite seul à son imprimerie qu'il transfère sans doute en 1810, ou fin 1809, rue du Commerce, n°12.

Dans les années qui suivent, la crise économique frappe de plein fouet les activités tourangelles. Le commerce de la soie qui faisait de Tours la « digne émule de Lyon » est menacé de disparition : on ne compte plus dans la « Fabrique » que 400 métiers en 1807, 175 en 1814 (11). En 1813, le nombre des indigents atteint 13% de la population, et « la

vie de confort et de bien-être que l'on croit exister à Tours n'est qu'à la surface», estime Giraudet (12).

A partir de la Restauration, quelques familles deviennent omniprésentes. Parmi ces nouveaux notables qui accaparent les responsabilités : Amand Mame.

## L'ÉTABLISSEMENT D'UN QUASI-MONOPOLE

Il est assez aisé de suivre l'ascension d'Amand Mame dans les dossiers de demandes de brevets conservés aux Archives Nationales. Dès 1810, il s'adresse dans une lettre non datée, au comte de Portalis, directeur général de l'imprimerie et de la librairie pour solliciter «qu'il veuille bien lui conserver un état dans lequel il est né, qu'il se plaît à exercer, et qui est son unique propriété» (13). Son atelier a été choisi par le premier préfet du département en 1800, et est employé par le préfet du moment, le Baron Lambert, et les principales administrations.

En exécution du décret de 1810, le nombre des imprimeurs de Tours, qui s'élevait alors à cinq, est fixé à trois : Mame, Vauquer et Billault (Michel, fils ou neveu de Charles-François) obtiennent des brevets à perpétuité, tandis que Louis Legier et François Letourmy reçoivent des brevets de tolérance qui doivent s'éteindre au décès des titulaires. Dans la *Statistique commerciale du département d'Indre-et-Loire*, de Moreau, publiée chez Mame en 1811, Amand figure comme «imprimeur, commerce en gros de librairie et papeterie». Une note du 17 avril 1812, du Maire de Tours, Paul Deslandes, au préfet, précise l'état de l'imprimerie : «Il n'existe en cette ville, ni imprimeur de taille-douce, ni cabinets de lecture, [...] les frippiers qui vendent des livres qu'ils achètent dans les ventes, ne les colportent pas» (14). Ce paysage typographique n'est sans doute pas à la mesure d'une ville où à peine un tiers des habitants sait lire et écrire.

Plusieurs démarches sont nécessaires pour qu'Amand Mame obtienne son titre d'imprimeur du roi, le 6 février 1815.

Letourmy a en effet été désigné par le duc de Duras, ce qui suscite deux rapports pleins d'aigreur de l'inspecteur Mons-Villeneuve, les 13 et 24 novembre 1814. Un tel choix est une humiliation gratuite : il avait peint le Sr Letourmy «tel qu'il est, c'est-à-dire, peu fait pour mériter les bontés du roy», «un homme qui ne sait pas un mot d'ortographe [sic]». Ce «vendeur d'estampes, de papier peint» ne peut se mesurer avec Amand Mame, «imprimeur de toutes les autorités, [...] instruit, qui fait vivre 30 ouvriers dans son atelier». M. Mame sera donc porté sur le tableau d'imprimeur du roi.

En 1816, il est le seul imprimeur breveté de Tours. Comme nous l'apprend une lettre qu'il adresse à M. Dassier, au Ministère de la Police, le 11 juillet 1816, il a acheté les imprimeries de Ms Billault et Vauquer, «désirant établir un jour deux de [ses] enfants imprimeurs à Tours».

Le 8 août 1816, son brevet d'imprimeur en lettres est renouvelé. Le 15 juillet 1818, il obtient son brevet de libraire.

En 1824, les brevets de ses quatre confrères sont dans les mains de Mame II, comme le nomme Clément de Ris. Il a ajouté successivement aux deux précédents, celui de Légier, puis celui de Letourmy. L'imprimerie de Légier en 1821 est «dans une entière inactivité depuis des années [et] ne présenterait que le poids de la fonte» s'il ne pouvait assurer la

transmission de son brevet. Quant à la Veuve Letourmy, elle reçoit de Mame en 1824, 8000 fr., outre une somme de 14 500 fr. pour le matériel.(15)

Pour les trois premiers, il affirme avoir obtenu de l'administration la promesse qu'il n'y aurait dorénavant que deux imprimeurs à Tours. Lorsqu'il traite avec la Veuve Letourmy, c'est en sachant qu'il ne peut rester seul à exercer; aussi la veuve conserve-t-elle son nom à l'imprimerie, le temps qu'Amand trouve un arrangement, c'est-à-dire un successeur.

Amand Mame investit beaucoup cette année-là, puisqu'il acquiert également l'Hôtel de l'Ancienne Intendance, 16, rue de l'Ancienne Intendance, où l'imprimerie sera désormais installée. Nous avons retrouvé la date de cet achat dans une transcription d'acte de mutation (16) : le 29 décembre 1824, le Département et la Ville vendent l'hôtel, où se trouvaient entassés à l'époque les manuscrits et les livres de la Bibliothèque.

Il est alors de notoriété publique que Mame possède, de fait, le monopole des impressions de la ville de Tours. Les autorités s'en émeuvent. D'après une note du 25 février 1830, «dans l'intention d'établir une concurrence qui n'existait plus, M. de Corbière autorisa le sieur Goisbault-Delebreton, imprimeur à Amboise, à passer à Tours». Amand fait alors observer que Goisbault obtient « gratuitement et sur sa simple demande», ce que, lui, a acquis de ses deniers. Malgré ses réclamations appuyées par le préfet, l'archevêque et la députation, Goisbault est breveté le 8 septembre 1825. Mais «faute de moyens pécuniaires, [il] ne put étendre ses travaux et se borna presque exclusivement à l'impression d'une petite feuille d'annonces et d'avis divers».

En mai 1828, «désirant être agréable à plusieurs négociants qui souhaitent lithographier «factures, circulaires, adresses», Amand Mame sollicite un brevet lui permettant de joindre une ou deux presses lithographiques à son établissement. Son brevet d'imprimeur lithographe lui est décerné le 10 juin 1828. Pour le préfet, le vicomte de Nonneville, ce titre ne pouvait être placé «en des mains plus sûres, plus sages et plus dévouées».

## LA PRODUCTION

Amand Mame s'est tracé sa mission en la résumant ainsi : « Nous ne publierons que de bons livres». Idéalement, les «registres d'inscription des dépôts» devraient nous renseigner sur sa production en titres, et sur l'évolution des tirages; pratiquement, l'exploitation n'en est pas sûre, car les dépôts n'ont pas été faits avec rigueur, et nous n'avons de chiffres valables que pour la décennie 1825-1835. On peut néanmoins discerner ce qu'est la «bonne» édition Mame, avec l'aide des catalogues déjà cités.

«Au risque de heurter la piété filiale»(17), Albert Quantin ramène l'activité de la maison-mère aux travaux de ville, à «quelques classiques» et livres de dévotion.

De toute évidence, ces derniers bénéficient d'une grande diffusion et de chiffres de tirage élevés, mais courants pour l'édition religieuse. Les chiffres sont à peu près semblables chez les confrères lyonnais Périsset ou Rusand, voués à ce type de production. Nous n'avons pas de chiffres pour le *Paroissien* de 1818, ni pour les *Instructions chrétiennes* de 1822. Mais nous avons retenu ceux-ci dans les envois du dépôt légal (18)

1823 : <i>Le Paroissien à l'usage de Paris et de Rome</i>	6 000 exemplaires
<i>La Morale en action</i>	4 000

1826 : <i>Le Catéchisme du diocèse de Tours</i>	6 000
<i>Instructions et prières pour le jubilé</i>	10 000
1827 : <i>Nouveaux choix des cantiques de St Sulpice</i>	10 000
<i>Devoirs du chrétien</i>	10 000

Depuis que Légier n'est plus imprimeur de l'Archevêché, (il l'a été de 1809 à 1816), c'est également «chez Mame, imprimeur du roi, de Mgr l'Archevêque et du Clergé», que s'impriment et s'imprimeront pendant tout le siècle les mandements des évêques de Tours.

Seuls les *Cinq codes* bénéficient d'un chiffre de tirage supérieur aux précédents :

1822 :	10 000 exemplaires
1826 :	20 000

En ce qui concerne les Belles-Lettres, les chiffres sont nettement plus faibles. On peut présumer que certains tirages sont restés confidentiels, par exemple pour les *Essais sur différents genres de littérature et de poésie*, de D\*\*\* (Pierre Dreux, ancien bibliothécaire de Tours) en 1809.

Celui des ouvrages de Bernard-François Balzac, le père d'Honoré, nous est tout aussi inconnu, mais on peut signaler leur belle tenue typographique. B.-F. Balzac est un personnage très controversé, qui exerce, avec l'appui du préfet Pommereul les fonctions d'administrateur de l'Hospice général de Tours. Rousseauiste, mais partisan de l'ordre, il publie chez son ami Mame des mémoires « sur les moyens de prévenir les vols et les assassinats, et de ramener les hommes qui les commettent aux travaux de la Société»(1807), « sur le scandaleux désordre causé par les jeunes filles trompées»(1808), ainsi qu'une *Histoire de la rage* [1809]. Attaqué par les ennemis de Pommereul, menacé dans sa carrière, il sait être opportuniste et écrit en 1809 un *Mémoire sur deux grandes obligations à remplir par les Français*, l'une d'elles étant d'élever une pyramide à la gloire de Napoléon.

Un peu plus tard, – les temps ont changé – paraît chez Mame *le Triomphe de la légitimité*, poème historique de J.J. Lucet (1817).

L'édition scolaire apparaît avec la *Grammaire* de Lhomond, que publient aussi de nombreux confrères, et les ouvrages de Lucet-Lamaillardière :

1824 : <i>Traité des participes français et du subjonctif</i>	3 000 exemplaires
1827 : <i>Grammaire française, 8°</i>	1 000
1828 : <i>Grammaire française, 12°</i>	3 000

Restent, à côté de l'*Art poétique* d'Horace (1000 exemplaires en 1828), les 2000 exemplaires de *Mélanie et Lucette* en 1825, et les 850 exemplaires de *Pauline et Franchette* en 1829, pour le compte de Mame-Delaunay à Paris, témoignage de solidarité familiale, mais aussi de contacts avec les éditeurs parisiens qui vont se confirmer. En 1814, le *Mémoire sur l'administration générale du commerce*, présenté au roi par M. Papion, imprimé à Tours, chez Mame, se trouvait aussi « A Paris, chez les frères Mame, rue du Pot-de-Fer».

Les actes de l'administration préfectorale sortent également des presses Mame depuis 1809. Mais l'administration se félicite aussi qu'il publie « un journal rédigé dans les meilleurs principes», ainsi que le souligne un rapport du 17 octobre 1829 (19). Comme son père, Amand Mame a très vite conscience de l'importance de la presse. A peine installé, il a fondé le *Journal d'Indre-et-Loire* qui exerce une influence de plus en plus grande sur la vie locale, et poursuivra une longue carrière, après avoir été repris par Lescene.

Il faut revenir aux mesures répressives du 22 Fructidor an VI [8 septembre 1798] pour

expliquer les circonstances de sa naissance. Les journaux sont alors mis sous la surveillance de la police, afin d'éviter que les «poisons de la haine et de la calomnie contre la république ne pénètrent les communes (20). A la demande du ministre de la Police, Sotin, le Commissaire du Directoire près l'Administration départementale fait savoir qu'« il existait avant la loi sur le timbre deux journaux dans ce département. L'un a cessé d'être imprimé depuis [Les *Affiches de Touraine*, de Bruslon], et sa profonde nullité ne le fait guère regretter». L'autre est le *Journal général du département d'Indre-et-Loire*, imprimé par Norbert Lhéritier depuis le 28 juillet 1796. Ce journal prend parti contre les royalistes, mais il est prohibé en février 1799 et, les scellés mis sur les presses. L'autorisation est aussi refusée au *Constitutionnel*, la nouvelle feuille qui le remplace, et paraît cependant le 6 mars 1799. Le 16, Mame annonce son intention de faire paraître «un journal intitulé : *Affiches du département d'Indre-et-Loire*» dont son employé Olivier Romain sera l'adjoint à la rédaction. Ce n'est que le 12 Brumaire an VIII [3 novembre 1799] que sort la feuille annoncée, sous le titre de *Journal d'Indre-et-Loire*.

Il n'existe plus en Touraine de collection complète; d'après les numéros de 1811, il paraît le mercredi et le samedi, l'abonnement est de 15 fr. par an. De 1812 à 1815, il prend le nom de *Journal politique et littéraire d'Indre-et-Loire*, et se double d'une *Feuille d'Affiches du département*, on peut s'abonner aux deux journaux pour 27 francs par an et 30 francs par la poste.

Le journal «s'adresse surtout à une élite de bourgeois, de négociants, de militaires et de notables, toute une cohorte qui garde un certain esprit révolutionnaire [et] cherche à consolider [...] les libertés acquises» (21). Sous le Consulat et l'Empire, ils sympathisent avec Pommereul, mais «ce préfet voltairien exerce une véritable tutelle de policier sur le journal». Avec la Restauration, les sources d'information s'élargissent, mais à travers tous les régimes, le journal représentera la bourgeoisie conservatrice tourangelle.

Amand Mame imprime aussi pour les sociétés savantes. Pour la Société médicale de Tours, il sort *Le Précis de la Constitution médicale*, de 1817 à 1826 (22). Puis ce sont les *Annales de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles lettres du département d'Indre-et-Loire*.

## A<sup>d</sup> MAME & Cie

Dans toutes ses démarches administratives, Amand Mame fait état de sa situation de père de famille nombreuse, soucieux d'établir un jour ses enfants. Bien que dans les généalogies n'apparaissent que Célestine, née le 22 octobre 1809, et Alfred né le 17 août 1811, il a en effet quatre enfants, tous trop jeunes pour prendre le troisième brevet qui lui est réservé depuis 1824. De leur côté, les autorités se préoccupent de la situation de l'imprimerie à Tours, et en 1829, le Préfet d'Indre-et-Loire, «ayant reconnu l'utilité d'une concurrence réelle en faveur du public et de l'administration, appuya le projet formé par un ancien imprimeur de Paris, d'établir une troisième imprimerie à Tours, et, en conséquence, un brevet fut accordé au Sieur Chanson le 7 septembre 1829» (23).

Cette fois, les doléances de Mame sont vives, et les «personnes recommandables du département» prennent beaucoup d'intérêt à l'affaire.

C'est qu'au même moment, il demande le brevet «qui lui appartient» pour Ernest Mame, son neveu et son futur gendre (Ernest épouse sa cousine Célestine le 23 novembre 1829). Après avoir été l'associé de son oncle Charles-Mathieu à Angers, le fils de Philippe-

Auguste s'est installé à Paris en 1827. En 1828, il est «cessionnaire du fonds de librairie exploité par Monsieur Rosier, rue Montmartre, n° 68», et il obtient son brevet de libraire le 3 octobre 1828, à la résidence de Paris. La lettre du préfet jointe à son dossier assure qu'il a une «conduite régulière» et qu'il a de la «fortune par lui-même».

Un an plus tard, pendant qu'Ernest donne sa démission en faveur de la Dame Rosier, Amand Mame fait valoir ses droits et ses sacrifices : le préfet reconnaît son erreur et son ignorance des acquisitions précédentes, et le rapport du 17 octobre 1829 rappelle que «les suffrages honorables dont il est entouré, et les services qu'il rend à la cause royale [...] le rendent digne d'un intérêt spécial» (souligné dans le texte).

Ce qui n'est pas sans effet, puisque le 2 février 1829, Ernest obtient son brevet d'imprimeur en lettres à Tours. Amand doit, quant à lui, rapporter les brevets acquis, afin que les héritiers n'aient aucun droit à faire valoir.

Néanmoins, l'administration centrale, dans une note du 25 février 1830, spécifie que cette nomination est «une preuve de bienveillance dont il doit savoir gré à l'autorité qui aurait pu rigoureusement ne pas autoriser la création d'un quatrième imprimeur à Tours ».

Amand et Ernest Mame sont associés de 1830 à 1833. Pour les concurrents, cette situation est assez dommageable. Goisbault-Delebreton écrit au préfet le 30 novembre 1830 : «Il est assez malheureux pour moi que les diverses administrations de cette ville soient sourdes à mes pressantes sollicitations et qu'elles préférèrent continuer à engraisser un homme déjà fort opulent» (24).

Ensemble, l'oncle et le neveu publient des classiques, Molière, Boileau, Voltaire, et impriment également pour le compte de Charles Gosselin et de Louis Hachette.

Puis, Mame père donne la démission de ses titres d'imprimeur-libraire en faveur de son fils aîné, Alfred, breveté le 17 juin 1834 (25) à l'âge de vingt-trois ans. De 1833 à 1845, les deux cousins vont rester associés, Ernest gardant la direction de l'imprimerie, Alfred, celle de la reliure et de la librairie. Bien peu de ressemblance entre eux, semble-t-il : «Ernest était un homme d'esprit et un artiste aimable, s'occupant plus volontiers de politique ou de peinture que d'affaires» (26), Alfred est déjà tout entier à l'industrie, laquelle réclame autant «d'initiative hardie que de fixité dans les idées pratiques» (27).

Très vite, il a un plan et un programme : faire mieux que les autres et à meilleur marché. Dans son domaine, une révolution de genre est à opérer, et les affaires par correspondance restent médiocres. Il organise donc des séries de tournées, préparées comme des campagnes, avec des hommes choisis et encouragés, à qui il recommande de prendre note de tout, et de recueillir l'avis des correspondants :

«Tâchez de nous envoyer les nouveaux catalogues et des échantillons de tout ce qui se fabrique de bon; mais ne nous envoyez que des volumes bien imprimés; nous avons besoin d'être stimulés de ce côté.» (28)

Est-ce dans cet esprit qu'il publie en 1835 la *Flore d'Indre-et-Loire*, en 500 exemplaires? Le préfet, en envoyant son bordereau d'envoi, recommande en tous cas «M. Mame qui a publié cet ouvrage avec un rare désintéressement et presque exclusivement à ses frais».

Ces tournées sont aussi l'occasion d' «innombrables lettres» dont le Père Cornut a eu connaissance. Il n'y était question que de reliures, percaline, basane et maroquin. Monotones, mais passionnées, elles sont des reproches indirects à la direction un peu molle d'Ernest.

«Nous sommes bien en retard pour les livres de luxe; mais je vous assure que ce n'est pas de ma faute; je ne me suis jamais plus tourmenté ni donné plus de mal que depuis trois mois. La reliure a fait des progrès immenses, mais tout ne dépend pas de moi. Insistez dans toutes vos lettres sur la nécessité d'améliorer l'impression de nos livres et dites qu'on se plaint. Du reste, nous aurons sûrement de jolies choses pour le jour de l'an.»

En 1845, Alfred peut enfin donner à la maison «l'impulsion dont elle a besoin» car son cousin met à exécution son projet de retraite et se lance peu après dans la politique. Le 1<sup>er</sup> février 1845, Alfred se charge seul de ce «lourd fardeau». Cela va être difficile, «mais enfin me voilà lancé; il n'y a plus à reculer!».

Amand Mame meurt trois ans plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1848. De son père, Alfred garde la devise : «Arte et Labore». La raison sociale de la maison «A<sup>d</sup> Mame & Cie» est, quant à elle, conservée jusqu'en 1863.

### NOTES DU CHAPITRE III

1. *A<sup>d</sup> Mame et Cie à Tours, Imprimerie-Librairie-reliure, Notices et documents*. Mame, 1862, p. 1.
2. A.D.I.L., C 347.
3. «Émilie, mariée presque enfant, divorça vite, inspira des passions, se jeta dans le bel esprit, lut Delille, Malfilâtre, Legouvé, Millevoye, tous les poètes du temps; écrivit des lettres charmantes, quitta l'Anjou, mourut à Paris au milieu un cercle d'hommes d'élite, qui par leurs récits honorent sa mémoire [...]. Hoche, qui commandait en chef l'armée républicaine dans l'Ouest, eut pour Émilie un amour tendre. Il la voulait épouser, mais elle lui dit nettement : «J'admire en vous le héros, je n'aime pas l'homme.» (F. Grille, le *Bric-à-brac*, t. I, p. 178). Émilie décède à Meudon, quelques mois après son frère Louis, le 7 janvier 1840.
4. GIRAUDET, E. *Les origines de l'imprimerie à Tours (1467-15550) contenant la nomenclature des imprimeurs depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1850*. Rouillé-Ladevèze, 1881, p. 128.
5. CLÉMENT DE RIS, L. *La Typographie en Touraine (1467-1830)*. Techner, 1878, p. 78.
6. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXVII, p. 124.
7. *Catalogue méthodique de la Bibliothèque de la ville de Tours. Histoire*. Bousrez, 1891, t. I, p. 243.
8. A.D.I.L., L<sup>R</sup> 428.
9. *Catalogue méthodique... Belles-Lettres*. 1895, p. 235.
10. CLÉMENT DE RIS, L. *Idem*, p. 82.
11. *Histoire de Tours*. Privat, 1985, p. 250.
12. Cité par WAGRET, P. *Tours au XIX<sup>e</sup> siècle*. Conférence donnée le 13 février 1974, p. 5.
13. A.N., F<sup>18</sup> 1945, et citations suivantes sauf autre indication.
14. A.D.I.L., T<sup>IV</sup> 81.
15. somme portée à 28 000 francs, dans une autre lettre de Mame du 15 janvier 1830.
16. A.D.I.L., 4 Q 584, Hypothèques. Bureau de Tours.
17. QUANTIN, A. M. Alfred Mame et la maison Mame. *Le Livre*, 1883, p. 66.
18. A.D.I.L., T<sup>IV</sup> 81.
19. A.N., F<sup>18</sup> 1945.
20. A.D.I.L., L<sup>M</sup> 235, et citations suivantes.
21. VIVIER, R. et WATELET, J. *Bibliographique de la presse française. Indre-et-Loire*. Bibliothèque nationale, 1970, p. 10.
22. CLÉMENT DE RIS, L. *Ibid.*, p. 85.
23. A.N., F<sup>18</sup> 1945 et citations suivantes.
24. A.D.I.L., T<sup>IV</sup> 81.
25. A.N., F<sup>18</sup> 1945.
26. CORNUT, E. Alfred Mame. *Études religieuses*, 1894, p. 122.
27. DU SAUSSOIS, A. *Alfred Mame*. Lille, 1898, p. 18.
28. CORNUT, E. *Idem*, p. 123 et suivantes pour les lettres d'Alfred Mame.

# La Civilité

QUI SE PRATIQUE

## EN FRANCE

PARMI LES HONNETES GENS,

*POUR L'ÉDUCATION*

*de la Jeunesse.*

AVEC UNE MÉTHODE FACILE

pour apprendre à bien lire, prononcer  
les mots & les écrire.

Les Quatrains du sage M. DE PYBRAC,  
& l'Arithmétique en sa perfection.



A TOURS,

Chez MAMR et PESCHERARD, Imprimeurs  
Libraires, rue d'Indre et Loire, N. 69.

---

AN XIII.

---

# MÉMOIRE

SUR

LE SCANDALEUX DÉSORDRE  
CAUSÉ PAR LES JEUNES FILLES

TROMPÉES ET ABANDONNÉES DANS UN ABSOLU  
DÉNUEMENT;

ET sur les moyens d'utiliser une portion de population  
perdue pour l'État, et très-funeste à l'ordre social.

PAR M. BALZAC, *Adjoint du Maire de Tours, et  
l'un des Administrateurs de l'Hospice général de  
la même ville.*

---

A TOURS,

DE l'Imprimerie de MAME, rue d'Indre et Loire, N.° 69.

AVRIL 1808.

---



# BREVET D'IMPRIMEUR DU ROI.

Sur la proposition du Directeur Général de la Librairie, et sur le compte qu'il nous a rendu de la bonne conduite et de la capacité du sieur MAME, Ferdinand, Augustin, Amant \_\_\_\_\_, Imprimeur ordinaire à Tours \_\_\_\_\_, Département d'Indre et Loire.

AU NOM DU ROI.

APRÈS AVOIR PRIS LES ORDRES DE SA MAJESTÉ,

Nous, Chancelier de France, avons autorisé le sieur MAME, Ferdinand, Augustin, Amant \_\_\_\_\_ à prendre la titre et qualité d'Imprimeur du Roi, à la résidence de Tours.

Délivré, à Paris, le Neuf Février mil huit cent quinze.

Le Chancelier de France:  
W. J. V.

Enregistré à la Direction générale de la Librairie, sous le N<sup>o</sup> 73.  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Eu Messieurs,  
Le Secrétaire Général de la Chancellerie:

L. L. L.

Enreg. No 120.

9. février 1830

M. le Druifer d'Indre et Loire, à Tours.

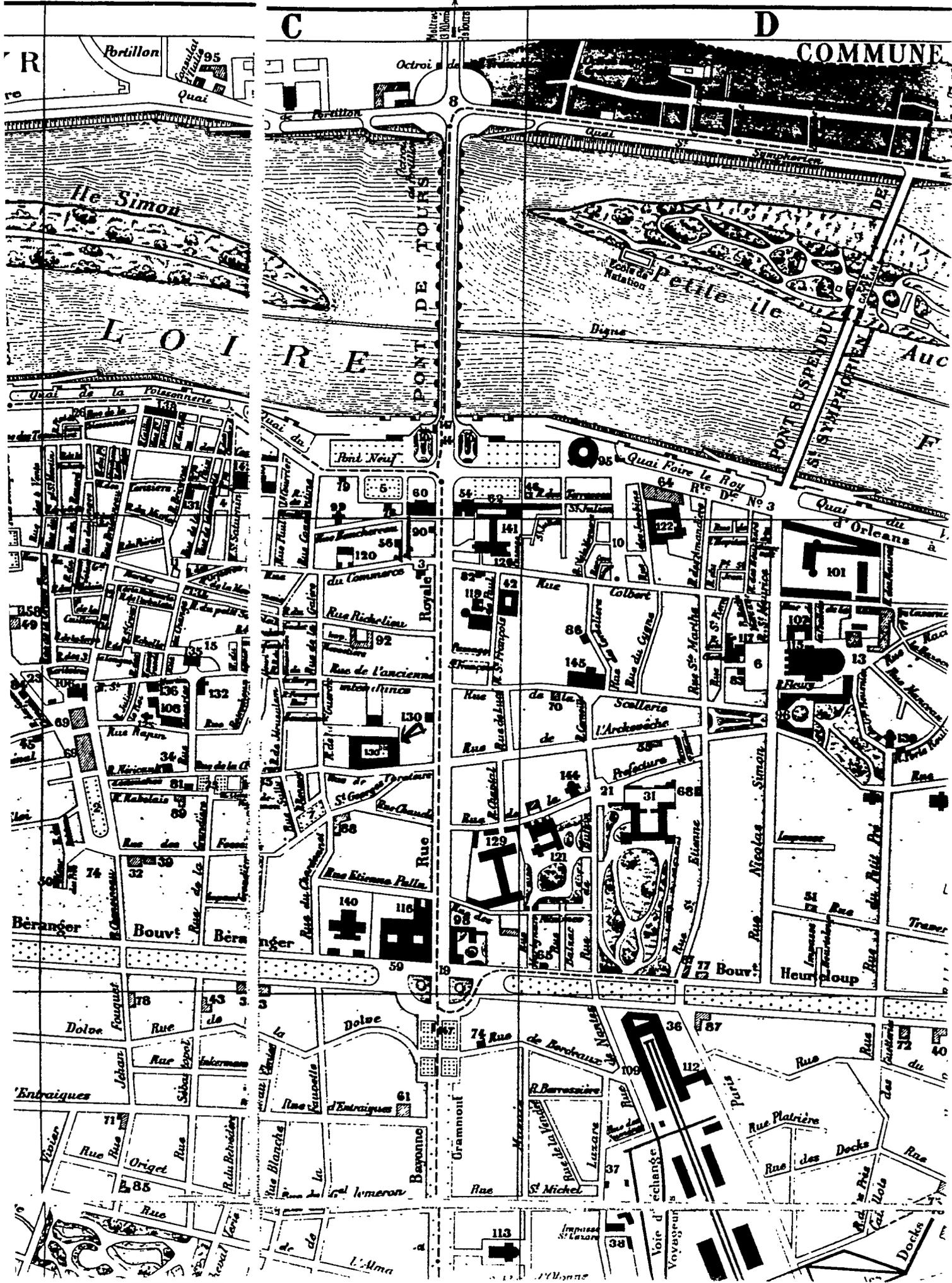
M. le Druifer, Monsieur Mame, imprimeur à Tours, ayant rempli les conditions qui lui avaient été imposées pour l'obtention de son brevet en faveur de son gendre, <sup>Monsieur Charles Ernest Auguste Mame</sup> pour advenir à posséder les lettres dudit homme. Je vous prie de lui remettre et de veiller à ce qu'il le fasse enregistrer sans délai, au Tribunal civil de Tours, après y avoir prêté serment de fidélité au Roi et d'obéissance à la Charte et aux lois du Royaume.

Quant à la réclamation relative au retrait du brevet de M. Chanson, <sup>général établi à Tours</sup> pour son retrait à Paris, savoir au lieu où elle est faite, fait inadmissible, et je vous invite à faire connaître au M. Mame qu'un brevet ne peut être retiré que par l'ordonnance du Roi, rendue par suite d'un jugement pour contrefaçon des lois sur la presse, et qu'un changement de résidence ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément du titulaire.

ARCHIVES  
NATIONALES

Tours - centre.

Tours - sud.



**DEUXIÈME PARTIE**

**LA PROSPÉRITÉ DE L'ÈRE INDUSTRIELLE**  
(1845-1904)

## CHAPITRE I

### LA MAISON D'ALFRED MAME

#### LES DESSEINS D'UN GRAND PATRON

Patron à trente-quatre ans et libre de ses mouvements, Alfred Mame «donne carrière à ce caractère de prudente témérité qui, en dehors de son travail personnel et opiniâtre, peut être considéré comme une des principales causes du succès de ses affaires»(1). En deux décennies, il concrétise ses vues audacieuses, et édifie à Tours une «fabrique de livres», parfois définie comme «un Creusot littéraire»(2).

Pour Clément de Ris, «on sait le degré de prospérité que l'intelligence, l'activité d'Alfred Mame III a fait atteindre à la modeste officine de la rue Monfumier»(3). Les contemporains, sont en effet frappés par les dimensions spectaculaires de son établissement et par l'ampleur de ses initiatives; d'où un certain nombre de reportages, qui s'ajoutent au discours officiel des plaquettes «maison». Il est donc nécessaire de vérifier cette littérature élogieuse, et quelque peu répétitive, dans les statistiques industrielles et commerciales, et si possible dans les actes notariés.

Alfred Mame, «qui est, à côté des Hachette et des Didot, une des figures les plus éminentes de la librairie moderne»(4), apparaît bien comme un des acteurs de la «seconde révolution du livre». On passe au XIX<sup>e</sup> siècle, de l'ancien régime typographique à l'industrialisation. Dans le même temps, les progrès de l'alphabétisation font entrer l'imprimé dans l'ère de la consommation de masse : on estime en général que le nombre des lecteurs triple au cours du siècle. Se trouvent alors justifiées les innovations technologiques (fabrication du papier en continu, mécanisation des presses), car, ainsi que le fait remarquer Frédéric Barbier, il faut que «l'invention soit économiquement viable(5)» et qu'elle ait un marché. Les conséquences sur les structures de production, et sur le mode de travail sont sensibles : de grandes «usines à livres» apparaissent, qui font la célébrité de Mame, de Paul Dupont à Paris, de Crété à Corbeil. Le petit artisan ne disparaît pas pour autant. Dans *les Sœurs Vatard*, Huysmans décrit un atelier de brochage en 1879 : c'est un lieu anarchique plus «proche des ateliers du

XVIII<sup>e</sup> siècle qu'une préfiguration du taylorisme»(6). En réalité, deux mondes coexistent, la boutique et l'usine, l'ancien et le nouveau.

Quant à Alfred Mame, il tient à travailler sur une grande échelle. Comment mener à bien de grands projets? d'abord en cherchant de bons collaborateurs. Dès 1845, il se met en quête d'une personne capable de conduire l'imprimerie et pense à M. Lainé que les Didot consentent à laisser partir. Pour la reliure, il fait à Antoine Maître, de Dijon, «des offres plus considérables encore que celle de M. Barbou», mais Maître refuse de «s'enchaîner à la fortune d'un autre»(7). Finalement ses efforts sont couronnés de succès :

«Je viens de traiter avec M. Fournier, qui entrera chez moi le 1<sup>er</sup> janvier 1846, en qualité de gérant de l'imprimerie. C'est sans contredit l'imprimeur le plus habile de Paris. Sous sa direction, nos produits devront rivaliser en qualité, avec les meilleures maisons. Je pourrai entreprendre une série de livres illustrés et donner à mes affaires une grande extension»(8).

Henri Fournier n'est pas un inconnu chez Mame. C'est un compatriote, et en 1828, il s'est associé à Amand pour sortir l'*Histoire de Touraine* de Chalmel, en 4 volumes. Formé chez Didot, il a ouvert en 1824 une imprimerie avec son ami Jules Taschereau, futur administrateur de la Bibliothèque impériale, puis s'est lancé avec succès dans l'édition illustrée, un des premiers peut-être à imprimer les gravures sur bois à la machine à vapeur. En 1845, il laisse sa maison à Jules Claye à qui succédera Quantin, son futur biographe. Il entame donc une seconde carrière chez Alfred Mame, à qui il apporte son expérience concrétisée par son *Traité de la Typographie*, et de précieuses relations dans le milieu artistique où il a joué un rôle de mécène. «Une charge de Grandville le représente, exagérant sa haute taille, long, long, mais on ne peut pas dire comme un jour sans pain, car sous ses doigts s'étagent des piles d'écus qu'il distribue aux artistes qui l'entourent»(9). Son gendre, Arthur Viot, lui succédera en 1868.

Même souci pour la direction de la reliure. «La maison a beaucoup gagné pour la fabrication [...]. La comptabilité, la caisse, la correspondance, le contentieux sont maintenant très bien dirigés. Le côté faible est dans les expéditions et la surveillance de la reliure». Avec un bon directeur, Alfred pourra lui-même ne conserver que le contrôle général de la maison, les écritures, la caisse... C'est Léonce Guerlin qui sera responsable de la librairie pendant de longues années.

Près d'Alfred Mame, se forme aussi un collaborateur de choix, son fils unique, Paul, né le 29 novembre 1833. Ils sont associés en 1859 et gèrent ensemble la société «Alfred Mame et fils». Plus tard, une cinquième génération entre dans l'affaire, les fils de Paul, Edmond en 1887, puis Armand en 1892. Après la mort prématurée d'Edmond, le 1<sup>er</sup> février 1899, une société anonyme sera créée, la «Maison Alfred Mame et fils».

Dans la logique de son grand rêve industriel, Alfred Mame fait aussi quelques concessions. On lit dans un rapport préfectoral de 1849 : «La grande et belle imprimerie de M. Mame a abandonné sa clientèle de ville». «Par un traité qui date de 1847 et qui est en fait de notoriété publique, [elle] s'est engagée formellement envers un des imprimeurs, M. Lecesne, à ne faire aucuns travaux de ville, à n'imprimer aucun journal»(10).

Il délaisse en effet des travaux à l'échelle d'une préfecture, et un journal local. Beaucoup plus importante est la concurrence nationale, «même de Paris». Il court les expositions universelles, ces «assises industrielles», où il a l'œil sur ses rivaux. Il les prépare longtemps à l'avance, veille aux expéditions, en s'efforçant de concilier les exigences de

la mode, du goût et du commerce. Car il a créé une «vaste usine intellectuelle» où le livre s'élabore selon trois grands principes :

«1<sup>o</sup> L'esprit inattaquable [des] publications...;

2<sup>o</sup> La modicité de leur prix de vente [...] que seuls rendent possible un débit considérable et des bénéfices restreints;

3<sup>o</sup> Des conditions de fabrication réellement supérieures, obtenues par l'emploi des meilleures instruments et des machines les plus perfectionnées»(11).

## VERS L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

### \* L'USINE MAME

Avec l'arrivée du rail en 1845, qui anéantit la marine de Loire, et les aménagements de prestige entrepris par le maire Walvein, qui redessinent le paysage urbain, la décennie 1840-1850 pourrait être à Tours décisive. Pourtant, la ville s'en tient à ses activités traditionnelles, que les crises de 1848 et 1850 vont affecter durement. En 1856, Adolphe Joanne, dans le cadre de son *Itinéraire illustré de Paris à Bordeaux*, évoque sans complaisance le déclin des industries de luxe, et ne décrit longuement que l'Imprimerie Mame, car aucun autre établissement ne mérite la visite d'un étranger.

Alfred Mame est installé en plein centre, à deux pas de la rue Royale, avec ses commerces et sa belle ordonnance. Sa manufacture occupera bientôt deux hectares, avec une entrée rue de l'Ancienne-Intendance (actuelle rue des Halles), et plus tard une façade principale dans la nouvelle rue de l'Oratoire (actuelle rue Néricault-Destouches). En 1845, les plans des nouveaux ateliers sont arrêtés.

«Je quitte Paris muni de tous les renseignements et notes nécessaires pour exécuter mes grands projets. J'ai visité toutes les belles imprimeries de la capitale, vu tous les mécaniciens. Je suis au courant de tous les perfectionnements qu'il est possible d'apporter à mon industrie. Je ferai, dès mon retour, commencer les constructions, et dans six mois nous serons à même, je l'espère, de produire beaucoup et de faire du luxe».

Il se préoccupe aussi de démentir les bruits que font courir ses rivaux. Il est en position d'achever, «sans [se] gêner», sa nouvelle organisation. Il est vrai que «tout cela est gigantesque. Je vais avoir la plus belle imprimerie de l'Europe, mais j'engouffre là-dedans toute ma fortune».

Ses nouveaux ateliers s'élèvent sur l'emplacement des jardins attenants à l'ancienne intendance. Grâce au reportage de *l'Illustration* en 1849, et au catalogue illustré de 1862, on peut s'en représenter l'aspect. C'est d'abord l'atelier de composition, puis celui des tirages qui suscitent la surprise du journaliste. Dans ce dernier, cent ouvriers travaillent, «tous pourvus d'un jour convenable, d'un jour d'artiste»(12). Il contient «seize à vingt machines à imprimer ou à glacer le papier», et à l'une des extrémités,

«on voit se mouvoir dans son immuable régularité le balancier d'une puissante machine à vapeur, qui imprime aux presses mécaniques un mouvement égal et doux, au moyen de communications dissimulées par des trappes et enfouies dans des caniveaux souterrains. Ce mode de transmission, qui éloigne de la vue un appareil incommode d'arbres de couche, de tambours, de poulies, de pignons, etc., a

encore l'avantage plus sérieux de faire disparaître les dangers inhérents aux courroies apparentes».

Déposées en piles sur un chariot roulant, les feuilles imprimées passent par une trappe, où un mécanisme les soulève à l'étage supérieur, dans une pièce qui sert d'étendage et de séchoir.

D'autres opérations se font en amont et en aval. Le papier, stocké dans un immense magasin, passe d'abord par une tremperie; les feuilles sont alors prêtes pour l'impression, puis l'assemblage. Les volumes partent ensuite dans d'«innombrables réserves où les éditions s'alignent avec un aspect monumental en forme de places et de rues», jusqu'au moment où le brocheur ou le relieur viendra «convertir ces ballots en volumes plus ou moins élégamment vêtus». Ils reviendront se caser dans deux galeries de librairie, «au lieu désigné d'avance par leur titre et par leur genre de confection».

Pendant huit ans, la reliure se fait donc à l'extérieur, *L'illustration* parle de «mille ouvriers relieurs, sous la direction d'une vingtaine de chefs d'atelier». Liger, relieur à Tours, travaille pour Mame, ainsi qu'Antoine Maître à Dijon, qui fait pour lui la reliure des livres d'église (ils voyageaient par eau)(13). Mais le système n'est pas satisfaisant, il implique des retards, des accidents, du gaspillage, et le rêve d'Alfred Mame est «d'arriver à fabriquer, lui tout seul, tout un livre»(14).

En 1853, de nouveaux bâtiments sont construits pour la reliure, cette «seconde main-d'œuvre»(15); ils sont propres à recevoir un nombreux personnel «car il n'existe peut être pas de confection aussi chargée de détails que la reliure, et peu de gens soupçonneraient, lorsqu'ils feuilletent un volume relié en chagrin et doré sur tranche, qu'après être sorti de la presse, il a passé successivement par plus de quatre-vingts mains différentes».

En moins d'un an, «sous la direction d'Octave Chauveau, architecte», précise Ladevèze dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, le 31 mars 1853, un énorme bâtiment de trois étages s'édifie, qui va «de la rue de la Guerche jusqu'à l'alignement des bains de l'Oratoire». Dans les salles de 56 mètres de longueur et 18 de largeur, il y a place pour 500 ouvriers et ouvrières, et de nombreux outils perfectionnés : machines à laminer, à couper le carton, à grecquer, à rogner, à faire les mors. Sophie Malavieille a fait le tour de ces perfectionnements. Elle signale le laminoir, – qui supprime une opération longue et fatigante, le battage; c'est une invention d'Engel en 1847, qui la communique à Lenègre et à Mame – le rouleau à endosser de Sandborn et Carter, immédiatement acheté par Engel et Mame en 1855 – le massicot, – et la presse à balancier pour la dorure, remplacée par le balancier à genouillère, mais en 1860, Mame n'en possède pas encore(16).

L'inauguration de ces ateliers donne lieu à un vaste banquet où sont conviés des employés, quelques artistes et collaborateurs et «l'honorable maire de la ville de Tours, M. Ernest Mame»(17). Différents toasts sont portés, l'un à Napoléon III «qui a rendu la sécurité à l'industrie»(18). La fête ne serait pas complète sans la bénédiction de Mgr Morlot, le 25 mai. Il faut dire qu'Alfred Mame s'engage alors «dans la voie large et féconde des publications liturgiques»(19).

Les aménagements ne s'arrêtent pas là, ils continuent en fait pendant quarante ans, d'autant mieux que M. Mame, «toujours confiant et prévoyant»(20) a soin d'acquérir les immeubles contigus aux siens.

1862 : de grands magasins pour le papier et les livres en feuilles, avec façade monumentale sur la rue de l'Oratoire, qui vient de s'ouvrir.

1877 : un porche, d'une architecture élégante, et des logements pour les chefs d'atelier, en façade sur la rue de la Guerche.

1882 : une galerie monumentale, pouvant contenir cinq millions de livres reliés prêts à être vendus.

1885 ou 86 : atelier de clichage en plomb et galvanoplastie

1888 : installation électrique avec deux machines à vapeur de 120 chevaux.

Alfred Mame réussit donc son plan : réunir dans une même maison toutes les industries du livre, le papier entré blanc devant sortir relié. On peut même dire que le commencement part du chiffon, puisqu'il est actionnaire de la papeterie de la Haye-Descartes. Un important rapport du Président de la Chambre du Commerce, Eugène Gouin, au Ministre de l'Agriculture et du Commerce, le 15 avril 1862, nous a fourni des renseignements sur cette usine «En 1858, une Société par actions éleva sur la Creuse [...] une nouvelle fabrique [qui] peut avec ses deux seules machines produire jusqu'à 1 800 kilogrammes de papier par mois. Il n'existe en France rien d'aussi important dans ce genre»(21).

Encore ne va-t-il pas au bout de son programme. Dans sa volonté de concentration verticale, il rêve de «fonder en pleine campagne, à la suite d'une papeterie et avec les habitations des ouvriers aux alentours, une usine immense, un Creusot du livre»(22). Dans son cerveau méthodique, les calculs sont faits, les plans tracés. Il aurait eu dix mille ouvriers. Mais d'après Quantin, les ambitions du grand patron sont incompatibles avec les soucis du philanthrope.

## L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Dans une usine ainsi aménagée, les investissements sont lourds. D'après Frédéric Barbier(23), l'achat et la mise en route d'une presse mécanique mue par la vapeur nécessitent 20.000 francs, et les contemporains se demandent, avec Albert Quantin, «comment tel volume, qui est un véritable livre, convenablement fabriqué et solidement relié, peut se vendre 22 centimes»(24).

C'est que la rentabilité devient l'impératif nouveau et dominant, et que l'on produit vite et beaucoup.

Après avoir éliminé les problèmes de la sous-traitance, comment Alfred Mame obtient-il ce résultat?

Dans ses ateliers, autour des machines qui apportent «célérité et économie, [...] régularité et perfection»(25) la place est prévue pour quinze cents ouvriers et ouvrières. Au lieu de rester éventuelle et accessoire, cette main-d'œuvre nombreuse est capitale. On peut lui appliquer les principes de la «division et de l'appropriation du travail»(26), autrement dit de la spécialisation et du travail «éclaté». Des procédés uniformes permettent «à l'ouvrier d'améliorer sans cesse un travail dont il fait son étude constante, et dont il n'est point distrait par une besogne inférieure ou passagère»(27). Plusieurs centaines de personnes forment une chaîne logique de fabrication, et reconnaissent la loi d'un «régulateur commun», la pendule installée dans chaque salle.

En reliure, tout est prévu pour une manutention variée. «Un monte-charge porte au 3<sup>e</sup> étage les livres en feuilles pour y être pliés; il les descend au 2<sup>e</sup> pour y être cousus et endossés, puis au 1<sup>er</sup> pour y être terminés, et de là au rez-de-chaussée pour être emmagasinés»(28). Deux de ces ateliers sont affectés aux femmes : pliure, couture, placement des gravures. Ce sont encore des travaux manuels, pénibles, répétitifs et peu payés. Pour assembler les feuilles à plat, les assembleuses tournent autour de longues tables, faisant plusieurs kilomètres par jour, jusqu'en 1870 ou 1880 où l'on invente la table d'assemblage tournante. Sur la gravure de Gustave Doré, on peut voir les plieuses assises à leurs longues tables, près d'une lampe individuelle car il leur faut ajuster les feuilles en les présentant à la lumière avant de les plier à plat à l'aide d'un plioir. Toutes les couseuses travaillent encore au cousoir. Les relieurs qui travaillent en équipes ne sont pas non plus des «artistes». Là encore règne une habile distribution des tâches, puisque le système de l'emboîtement permet de préparer séparément et simultanément le volume et la couverture. D'où l'inquiétude et l'interrogation d'Adolphe Clémence :

«Les uns sont metteurs en presse, ou grecqueurs, ou passeurs en colle, ou coupeurs de cartons; d'autres sont endosseurs ou rogneurs; quelques-uns sont coupeurs de peaux, ou pareurs, ou bien confectionnent les couvertures de livres destinés aux emboîteurs; certains sont employés à la couverture des livres : tel prépare les volumes, tel commence à appliquer la couverture, tel autre finit l'opération et passe le volume aux colleurs de gardes qui n'y mettront pas encore la dernière main. Voilà quelques-uns des métiers qui se pratiquent dans l'atelier de reliure de M. Mame. Mais où sont donc les relieurs?»(29).

Clémence met donc en doute la notion d'«apprentissage complet» telle qu'elle est formulée dans les catalogues. Acquérir une habileté remarquable dans sa spécialité est une chose, «apprendre à l'apprenti toutes les spécialités du métier» en est une autre. L'ouvrier est tenu en dépendance, et amené à rester dans la maison.

Cependant, il existe tout à côté une école de typographie «où les enfants de la maison s'initient, sans quitter leur famille, à toutes les finesses du métier»(30) ainsi qu'une école de gravure sur bois depuis 1863 sous la direction de M. John Quartley. Quantin lui-même, fait son apprentissage dans l'«hospitaller Maison Mame» et en garde un «souvenir attendri». Il casse deux machines pour vouloir les conduire, il est vrai qu'il est «l'enfant gâté de la maison»(31).

L'entrée de la main-d'œuvre féminine ne semble pas provoquer d'incident. Pourtant les typographes parisiens y sont opposés car elle aboutit à une diminution de salaire. En 1862, lorsque les femmes pénètrent dans l'imprimerie de Paul Dupont, à Clichy, les ouvriers parisiens cessent le travail, ce qui provoque la réaction des maîtres imprimeurs Chaix et Dupont qui font intervenir la police(32). Quant aux enfants, ils sont en principe protégés de l'exploitation par les lois de 1841 et 1851.

D'après l'enquête industrielle de 1848, on sait que «environ 600 ouvriers, ouvrières et enfants» sont occupés pour la reliure en dehors de l'usine; à l'imprimerie travaillent 235 hommes et 40 enfants(33). Un an plus tard, *l'Illustration* évoque une vingtaine d'ateliers à l'extérieur avec mille ouvriers. D'après une autre enquête statistique, en 1863, l'établissement de M. Mame fait encore «vivre à lui seul les 8 ou 10 ateliers de reliure de Tours». Entre 1850 et 1860, il doit employer environ 7 à 800 personnes, 4 à 500 à l'extérieur. Puis les catalogues de 1862 et 1878 parlent de 1000 personnes et

autant à l'extérieur, chiffres qui descendent à 800 à la fin du siècle. Peu d'établissements occupent autant de bras.

Dans ces ateliers, tout est pensé pour que règnent l'ordre et la méthode. Le silence est de rigueur. Il n'y a pas de croisement possible car les entrées et les sorties ne se font pas par la même porte ni par la même rue. L'hygiène et la sécurité ont été étudiées, et même l'environnement avec une fontaine au milieu d'une salle. Pour réduire à leur dernière expression les pertes inévitables, chaque soir on ramasse les petits morceaux de cuir, et les déchets d'argent et d'or tombent d'eux-mêmes dans des réceptacles. Rien ne se perd, ni un centimètre de peau, ni une minute.

Tout ceci permet un «prodigieux enfantement» de trois millions de volumes par an dès 1848, et de six millions en 1862, soit vingt mille volumes par jour.

Ce qui nécessite, si l'on s'en tient aux presses, 15 mécaniques en 1848, 18 et encore 3 à bois en 1854 d'après l'*Annuaire* d'Eugène Gauthier, 20 en 1862 et 27 en 1896. On y consomme quarante mille peaux de moutons par an.

L'importance de l'inventaire réalisé en 1899(34) donne bien l'idée du développement de l'affaire. On y relève près de 3000 maroquins, 227.360 feuilles d'or et 90 agathes, des caractères de Deberny, Turlot, Virey, Baudoire et Didot et 871 kilos de plainchant, 22 kilos d'arabe. A côté des presses mécaniques, une presse manuelle à épreuve Giraudet et une calandre Alauzet. Et pour la reliure, on remarque notamment une machine à coudre, ainsi que deux machines à grecquer, caractéristiques de la reliure non industrielle.

Une autre preuve de santé est donnée par le rapport d'Eugène Gouïn déjà cité : «Depuis douze ans, l'imprimerie de Tours a plus que doublé [...] Son chiffre d'affaires qui va toujours croissant s'est élevé à 2.500.000 francs l'an dernier [...] Les affaires ont semblé se ralentir vers la fin de 1861 et dans les premiers mois de 1862, mais ce temps d'arrêt momentané n'a pas été de longue durée. Les traités de commerce n'atteignent en rien cette industrie qui couvre de ses produits non seulement la France mais le monde entier.»

## **PATRONS ET OUVRIERS : LA PAIX SOCIALE**

En plaçant Alfred Mame dans sa «Galerie des hommes utiles», à côté de Jésus-ouvrier et de Pasteur, Du Saussois entend bien faire «œuvre de moralisation par l'exemple». Le portrait qu'il trace en 1898 est celui du «patron, du bon patron, et par conséquent du patron croyant». Alfred Mame a sa place, en effet, parmi ces catholiques sociaux qui essaient de créer entre le patron et l'ouvrier des rapports d'une autre nature que celle du contrat de travail.

A Tours, celui qui est appelé le «Père des ouvriers» organise surtout après 1870, un ensemble d'institutions patronales, qui fait l'objet de brochures de plus en plus denses. Fils et petits-fils participent à cette «grande œuvre de famille», comme le rappelle Armand Mame, à l'occasion des noces de diamant de ses grands-parents, le 8 janvier 1893. Suivant les vieilles traditions familiales, son frère et lui ont porté «la blouse de l'apprenti avant de devenir patron», et

«ce qu'il faut que vous sachiez, c'est que nous sommes passionnément attachés à la grande œuvre de famille, avec toutes ses institutions qui sont sa gloire et qui seront pour nous plus tard comme un héritage d'honneur [...] On vous dira que l'accord du capital et du travail est désormais impossible, et que ce sont là deux époux mal assortis dont il faut prononcer le divorce définitif. A ces profonds penseurs, à ces économistes de bureau, vous pourrez répondre [...] que dans notre maison de Tours, presque séculaire, jamais cette fameuse question sociale n'a même été effleurée, et que nous continuons à donner au monde du travail l'exemple d'une admirable union, en nous confiant les uns aux autres et en nous aimant»(35).

En effet, pas de grèves ni de revendications salariales dans la Maison Mame. En 1848, les hommes perçoivent de 3 à 7 F, les enfants de 75 centimes à 1,25 F. En 1883, la «moyenne des salaires» est de 5 F. pour les hommes et de 1,50 F pour les femmes. Le 3 août 1857, Alfred Mame écrit à l'un de ses employés :

«Je suis surpris et effrayé de voir l'émigration de nos ouvriers relieurs commencer sitôt. Ordinairement nous ne nous en apercevions qu'au mois d'octobre. Il ne doit pas y avoir beaucoup de travail à Paris en ce moment, et les provisions du jour de l'an ne s'y font pas aussi à l'avance. On ne paye peut-être pas assez ces ouvriers. Il faut qu'il y ait quelque cause de mécontentement dans l'atelier».

Et immédiatement, il prend des mesures. Une circulaire non datée de la société typographique créée à Tours en 1861, fait état d'un «relèvement de salaire de l'ordre de 1/6 environ» obtenu par les typographes «en raison de la cherté des vivres»; «nous espérons que les maîtres imprimeurs de Paris et de Province suivront l'impulsion donnée par la généreuse initiative de M. Mame»(36).

Une des causes de renvoi est l'alcoolisme. Chez Mame, pas d'encouragement au cabaret, comme chez l'abbé Migne, qui offre le matin un petit verre de rhum à ses meilleurs ouvriers.

Pas de crainte de chômage non plus : les magasins aux dimensions spectaculaires ont été construits pour assurer la continuité du travail. Les volumes en attente sont reliés pendant la morte-saison, mettant ainsi l'ouvrier à l'abri des fluctuations de la vente. En 1848, lorsque la fabrication s'arrête complètement, Alfred Mame vend sa propriété des Touches pour éviter la misère aux compositeurs et aux relieurs, leur garantir du travail et pour cela, grossir ses réserves. Bonne action «récompensée» puisqu'il a l'occasion de racheter cette terre quelques années plus tard.

Quant aux institutions de prévoyance, elles s'inspirent des idées du filateur Léon Harmel, mais chez Mame, elles ont un but avoué : la stabilité du personnel.

– En premier lieu, on encourage l'ancienneté :

Une caisse de retraite est créée dès 1852, alimentée uniquement par les patrons. Ces versements sont proportionnels au temps de travail dans la maison :

pour	5 ans de présence	: 10 fr. par an
	10 ans de présence	: 30 fr. par an
	15 ans de présence	: 50 fr. par an.

Un calcul similaire est fait pour le «don extraordinaire» effectué par Alfred Mame, lors de ses noces de diamant : 200.000 francs sont distribués, selon les bases

suivantes : le montant de 4 journées de travail multiplié par le nombre d'années de présence.

– On esquisse la participation à la vie de l'entreprise :

La Caisse de participation créée en 1874 est formée par les versements des Mame, prélevés au 1<sup>er</sup> janvier sur le chiffre d'affaires de l'année précédente, et calculés différemment pour les employés des trois secteurs :

en librairie : 3 francs par mille sur le montant des ventes.

en reliure : 25 francs par mille sur le chiffre de la production.

en imprimerie : 13,50 francs par mille sur le chiffre de la production.

Un tiers est distribué immédiatement en espèces, les deux autres sont réservés, placés à 5% et constituent un capital versé après 20 ans de service.

En 1893, ces deux institutions fusionnent. Chaque employé reçoit alors la moitié de sa part, l'autre moitié, doublée par la Maison, est versée en son nom à la Caisse Nationale des Retraites. La retraite est prévue à 55 ou 60 ans, avec capital réservé aux héritiers. Ainsi la prévoyance est obligatoire.

Les autres institutions et fondations visent la lutte contre l'insécurité :

– deux caisses de secours mutuels (imprimerie et reliure)

– «Dotation Mame» qui assure des soins médicaux gratuits aux femmes et aux enfants

– Cité ouvrière en 1869, où logent 62 familles dans des «habitations complètement séparées entre elles, ayant chacune leur petit jardin, disposées en quadrilatère autour d'un vaste square planté d'arbres», moyennant un loyer de «50 centimes par jour» en 1883, de 156 F. à 237 F. en 1900, soit plus du tiers des loyers normaux.

– une salle d'asile gratuite pour les enfants de la cité

– un grand établissement, contenant crèche, asile, école et ouvroir où 400 enfants, 1000 en 1900 sont élevés gratuitement. L'ouvroir aide les jeunes filles à apprendre un métier et à se constituer une dot. Dirigées par des religieuses, les écoles seront fermées au début du siècle.

– aide à la fondation d'une boulangerie coopérative.

Les résultats sont là, un quart des employés a plus de 20 ans de présence dans la maison. Ces avantages font d'eux des fidèles serviteurs dévoués au «cher et vénéré patron».

Si l'on compare avec la misère de la vie ouvrière à Lille telle que l'a décrite Pierre Pierrard(37), leur sort est en effet enviable, et l'effort patronal d'Alfred Mame ne peut être comparé à celui de l'imprimeur Lefort, «le petit père», dont l'histoire se confond avec celle de la Bibliothèque de Lille et de la société Saint-Joseph.

Néanmoins, ce n'est pas une œuvre unique. En 1878, chez Berger-Levrault fonctionnent aussi Caisse des malades et Caisse de retraites. Paul Dupont surtout, montre une «rare philanthropie»; dès 1848, il institue la participation avant la lettre, et l'on ne peut mésestimer l'importance de cette générosité dans un temps de grande tiédeur patronale. «Oui, nous faisons du socialisme... conservateur», écrit-il(38). Car il ne s'agit pas de céder aux utopies subversives. La participation reste un droit consenti et octroyé par le patron, et l'ouvrier ne s'immisce pas dans ses affaires. «La seule proposition d'une semblable anomalie eût fait sourire M. Mame». A la question

sociale qui préoccupe Villermé et Jules Simon, le paternalisme donne une réponse hiérarchique; c'est un devoir de charité qui s'exerce du haut vers le bas.

Telles sont bien les idées de Frédéric Le Play lorsqu'il parle du «patronage volontaire»(40) nécessaire à l'harmonie de la société et de l'atelier. Cet économiste, que l'on redécouvre aujourd'hui, a une influence, considérable sous le Second Empire. En 1856, il crée la «Société d'économie sociale» où se côtoient les représentants éclairés des classes dirigeantes et l'intelligentsia scientifique.

L'adhésion d'Alfred Mame en 1865 est pour Le Play un événement, car l'éditeur lui apporte un concours puissant. Chez lui paraissent la *Réforme sociale*, l'*Organisation de la famille*, la seconde édition des *Ouvriers européens*, etc. En 1870, l'édition de l'*Organisation du travail* en 5.500 exemplaires, se vend presque en huit jours, et Mame en demande une deuxième(41). Il fait plus encore, et organise une propagande bien entendue : les volumes, même in-18, n'étant pas de nature à pénétrer dans un grand nombre de mains, il les divise en opuscules de 30, 40 et 50 pages «dont le prix est réduit exclusivement aux seuls frais de revient» (25 et 30 centimes)(42).

Il applique aussi chez lui les principes chers à Le Play, comme le montre l'Avertissement des éditeurs, à la cinquième édition de la *Réforme Sociale* (1874). En fidélisant son personnel, il fonde des «familles-souches», et assure la paix sociale dans le respect de la «Coutume» et de la tradition. C'est le rôle des «Autorités sociales». C'est aussi l'intérêt bien compris des grands industriels comme Paul Dupont et Alfred Mame. Le système est un gage de paix sociale, rentable pour le patron.

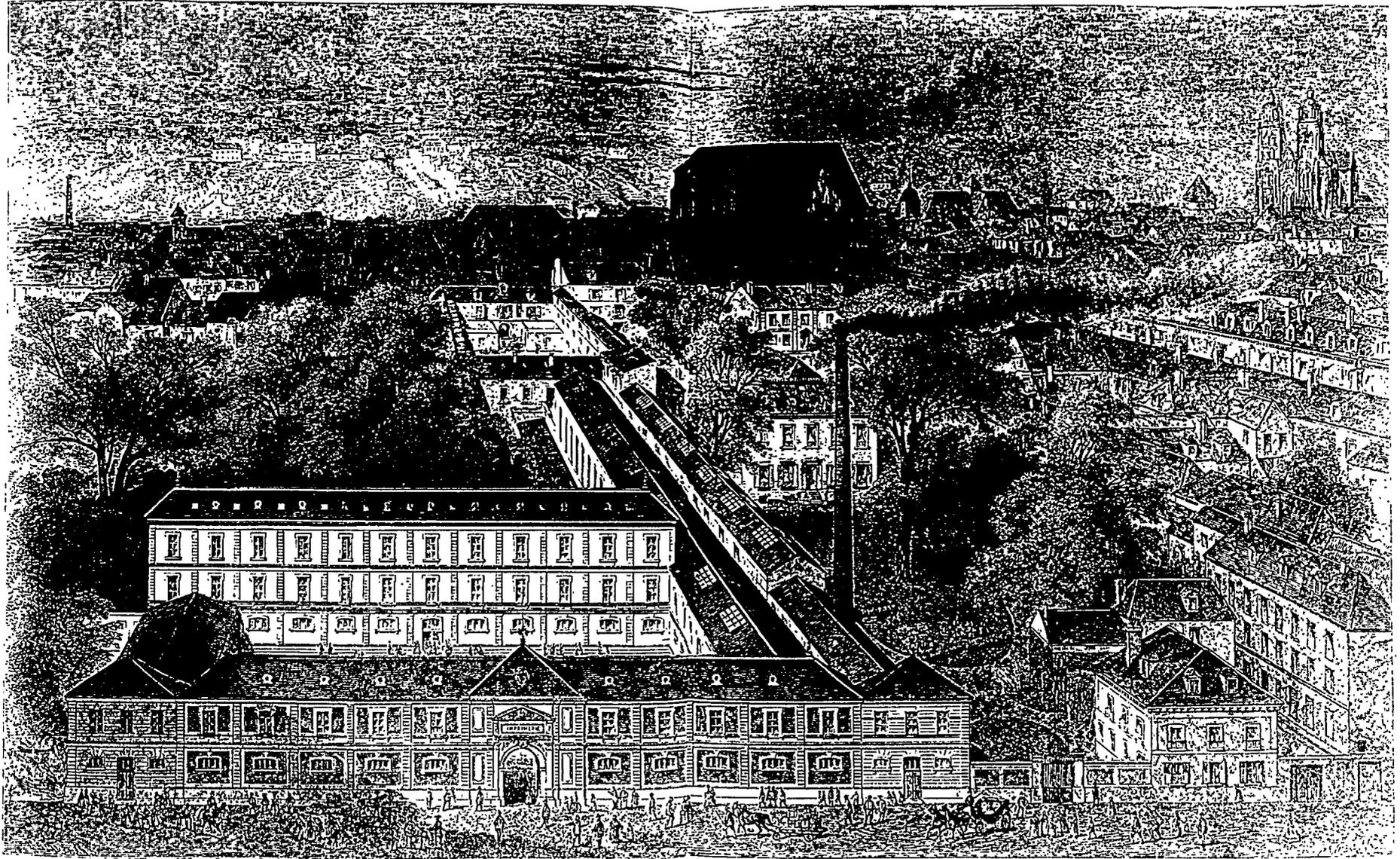
La pensée de Frédéric Le Play sur le respect du Décalogue et l'autorité paternelle déconcerte aujourd'hui, mais sa méthode d'investigation, sa sociologie de «terrain» sont modernes. C'est lui aussi, lorsqu'il est nommé commissaire général de l'Exposition universelle de 1867, qui introduit un concours d'économie sociale. Alfred Mame tire la plus grande fierté de son grand prix de 10.000 francs, récompense donnée par Napoléon III pour un établissement «où règnent à un degré éminent l'harmonie sociale et le bien-être des ouvriers»

## NOTES DU CHAPITRE I

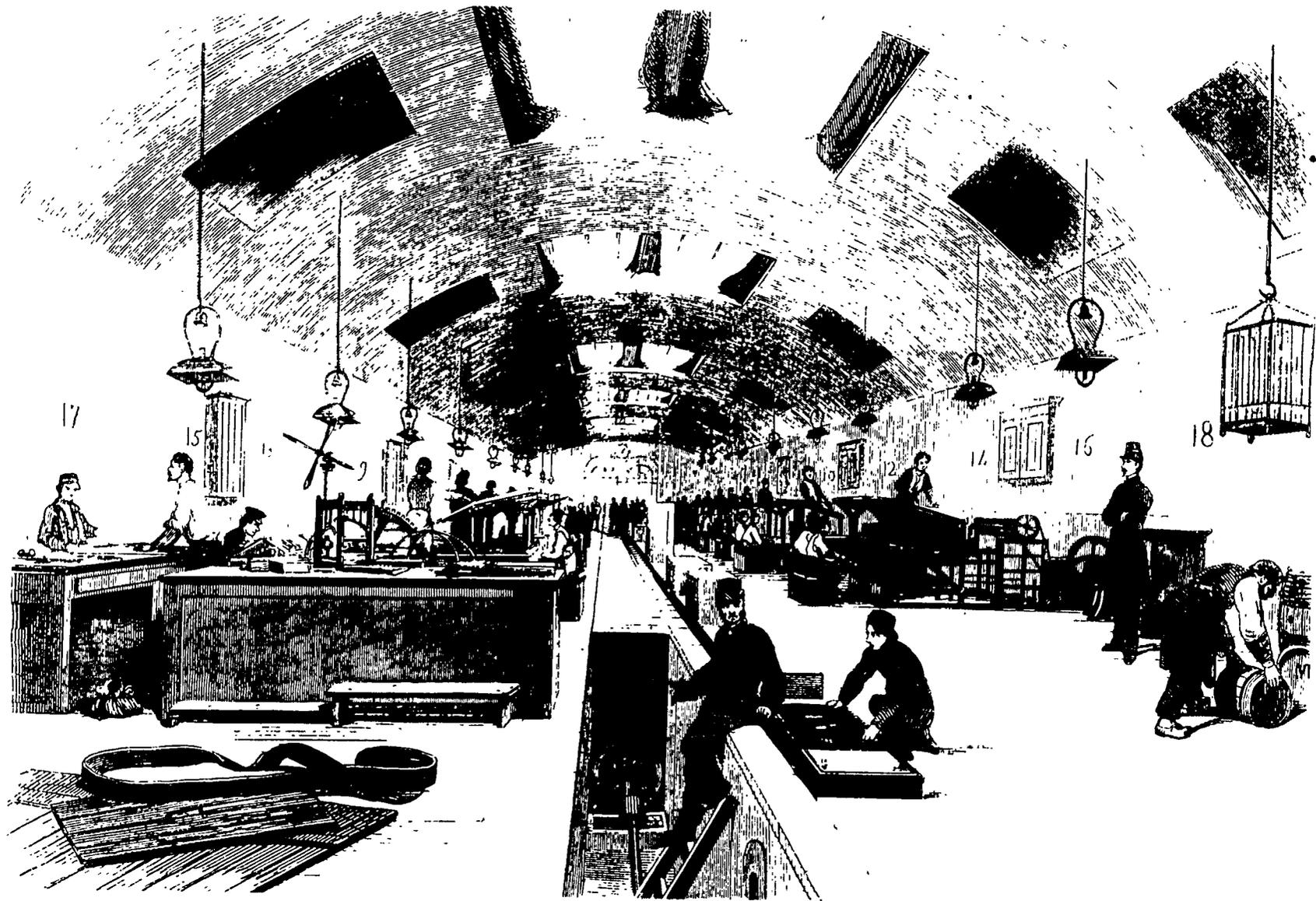
1. QUANTIN, A. M. Alfred Mame et la Maison Mame. *Le Livre*, 1883, p. 66
2. *Paul Mame, 1833-1903*. Mame, 1903, p. 4
3. CLÉMENT DE RIS, L. *La Typographie en Touraine*. Techener, 1878, p. 78.
4. *Paul Mame. Idem*, p. 5.
5. BARBIER, F. L'industrialisation des techniques, *Histoire de l'édition française*, T. III, Promodis, 1985, p. 57.
6. TOULET, J. In. MALAVIEILLE, S. *Reliures et cartonnages d'éditeurs en France au XIX<sup>e</sup> siècle (1815-1865)*. Promodis, 1985, p. 12.
7. Cité par MALAVIEILLE, S. *Idem*, p. 55.
8. CORNUT, E. Alfred Mame. *Études religieuses*, 1994, p. 127, et pour toutes les lettres citées.
9. QUANTIN, A. M. Henri Fournier (1800-1888). *Le Livre*, 1888, p. 137.
10. A.D.I.L., TIV 81.
11. *Ad Mame et Cie à Tours. Notices et documents*. Mame, 1862, p. 4.
12. Grands établissements industriels de France, M. Mame, à Tours, Imprimerie-Librairie. *L'Illustration*, 14 juillet 1849, XIII, p. 315-318.
13. MALAVIEILLE, S. *Ibid.* p. 59.
14. *La Maison Mame, son histoire, ses éditions, ses œuvres patronales*. Mame, 1910, p. 8.
15. PAULIN. L'Imprimerie-librairie de M. Alfred Mame et comp. à Tours. Inauguration des ateliers de reliure. *L'Illustration*, 16 avril 1853, XXI, p. 241-246.
16. MALAVIEILLE, S. *Ibid.*, p. 87 et 88.
17. PAULIN, *Idem*, p. 246.
18. LADEVEZE. Article cité.
19. PAULIN, *Ibid.*
20. CORNUT, E. *Idem*, p. 128.
21. A.D.I.L., 6M 1372.
22. QUANTIN, A., M. Alfred Mame... *Idem*, p. 70.
23. BARBIER, F. Les Imprimeurs. *Histoire de l'édition française*. *Idem*, p. 77.
24. QUANTIN, A. Alfred Mame. *Bibliographie de la France*, 1893. Chronique, p. 79.
25. PAULIN, *Ibid.*, p. 245.
26. *Ad Mame et Cie à Tours. Ibid.*, p. 2.
27. PAULIN. *Ibid.*, p. 245.
28. *La Maison Mame : 1833-1883*. Mame, 1883, p. 11.
29. *Exposition de 1867. Délégation des ouvrières relieurs*. T.1. Clémence, 1868, p. 249.
30. CORNUT, E. *Ibid.*, p. 129.
31. QUANTIN, A. M. *Henri Fournier. Ibid.*, p. 138.
32. MOLLIER, J. Y. *L'argent et les lettres*. Fayard, 1988, p. 138.
33. A.D.I.L., 6M 1370.
34. A.D.I.L., 4U 21/238.
35. *La Maison Mame : 1796-1893*. Mame, 1893, p.19.
36. CHAUVET, P. *Les Ouvriers du livre en France*. Rivière, 1964, p. 525.
37. PIERRARD, P. *La Vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*. Bloud et Gay, 1965.
38. DUPONT, P. *Une imprimerie en 1867*. Impr. et Libr. administratives, 1867, p. 248.
39. CORNUT, E. *Ibid.*, p. 274.
40. LE PLAY, F. *La réforme sociale en France*. 5<sup>e</sup> éd. Mame, Dentu, 1874, t. II, p. 465.
41. RIBBE, Ch. de *Le Play d'après sa correspondance*. 2<sup>e</sup> éd. Lecoffre, 1906, p. 86.
42. Progrès de la librairie Mame et opuscules de M. Le Play. *Journal d'Indre-et-Loire*. 10 septembre 1873.



ALFRED MAME (1811-1893)

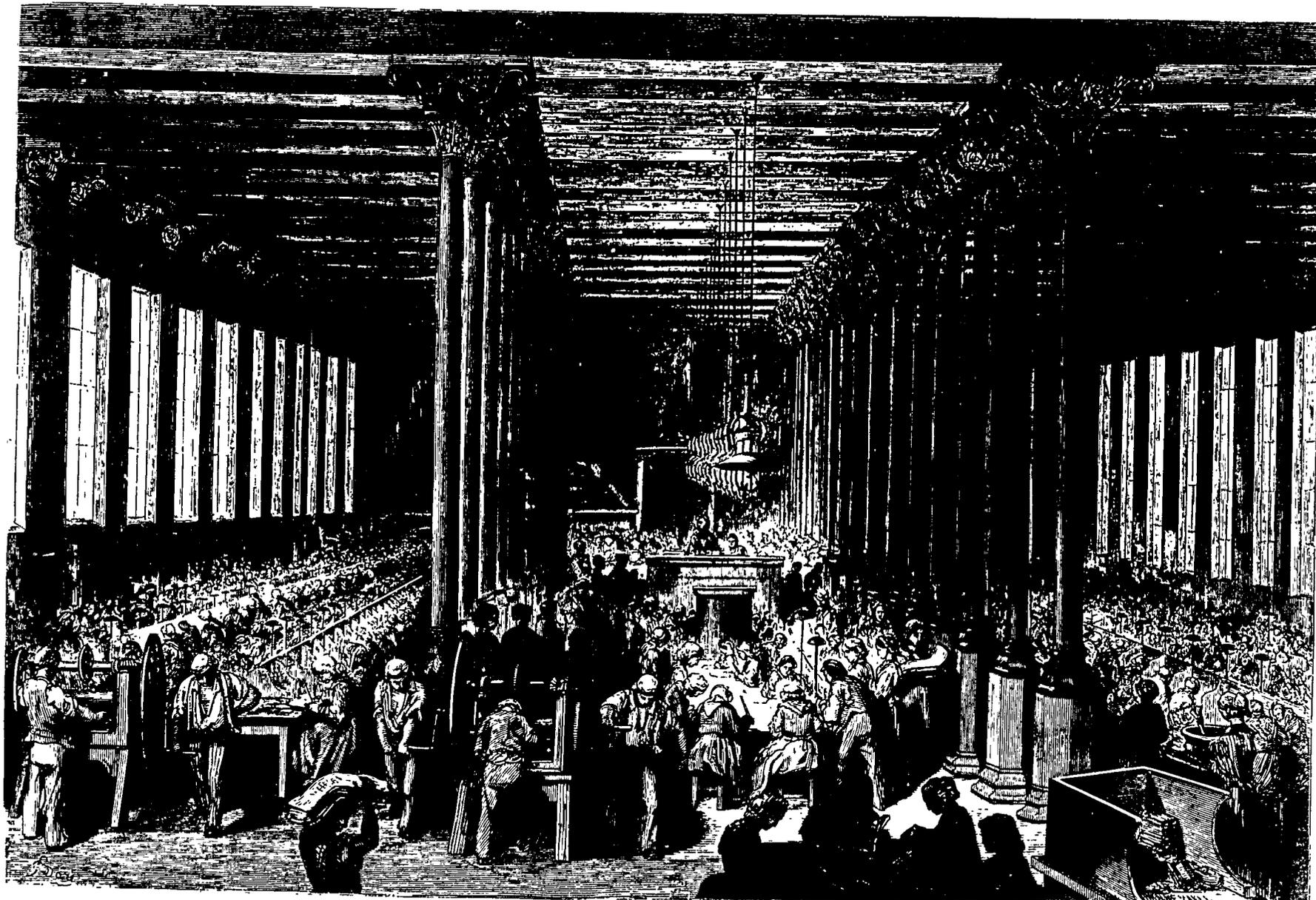


VUE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT



Atelier des Presses

A<sup>D</sup> MAME ET C<sup>IE</sup>, A TOURS



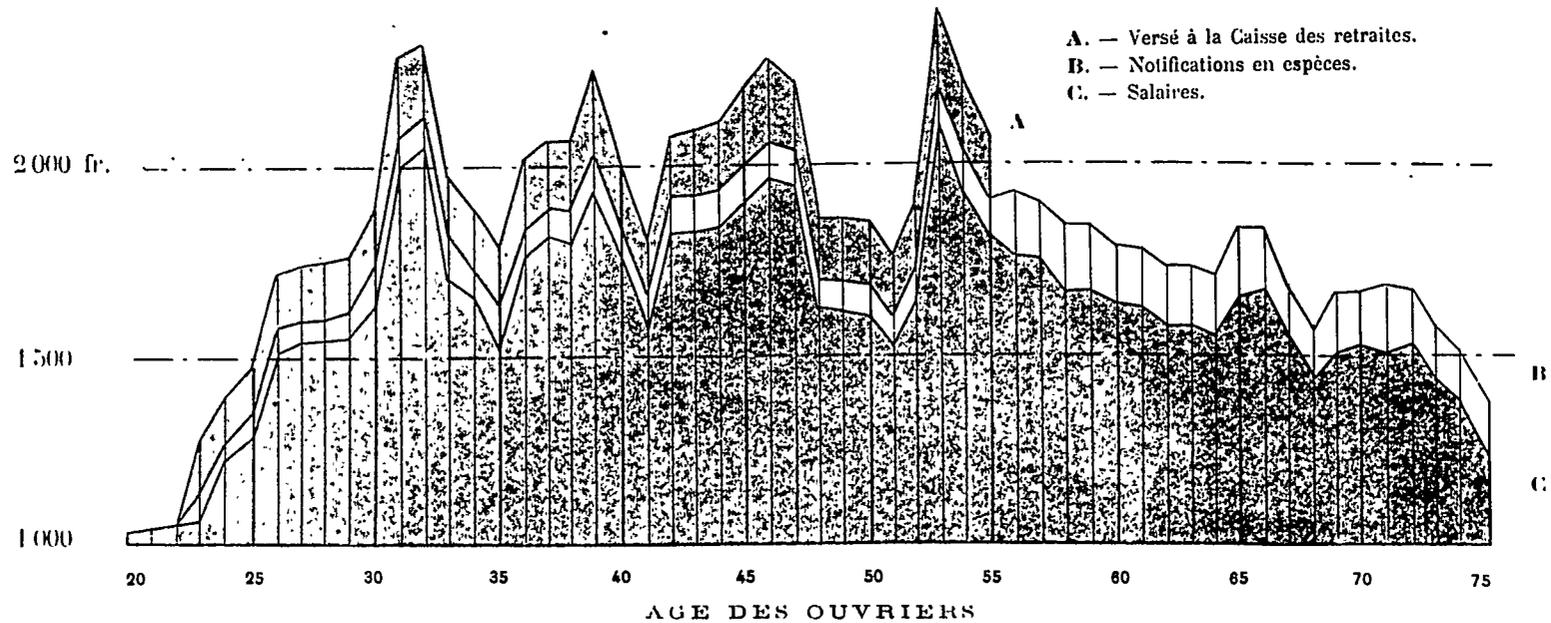
Atelier de plume

# BÉNÉFICES

PROCURÉS AU PERSONNEL DE LA MAISON A. MAME ET FILS

PAR

LA CAISSE DE PARTICIPATION



## CHAPITRE II

### LE LIVRE MAME

#### LA POLITIQUE ÉDITORIALE

##### \* LES NOUVELLES DONNÉES DE LA LECTURE

En 1878, les innombrables casiers de la Librairie Mame contiennent quelques millions de volumes, qui s'y réunissent «comme dans une vaste encyclopédie». C'est un «approvisionnement considérable» qui doit «satisfaire instantanément aux demandes qui affluent suivant les époques : au carême, au temps pascal, à l'approche des premières communions, des distributions de prix, de la rentrée des classes, des étrennes. Chacune de ces époques a ses ventes particulières, par conséquent ses genres de reliures» (1).

La mise sur pied d'une telle organisation n'est pas due au hasard, nous l'avons vu. De plus, l'activité d'Alfred Mame coïncide avec une période favorable à la librairie «religieuse, classique et d'éducation».

Depuis la loi Guizot de 1833, l'instruction populaire se développe, étroitement surveillée par l'État et par l'Église. Par l'État, qui forme sa future élite dans les lycées, mais encourage l'écolier à garder l'état de ses pères. Par l'Église, qui veille au salut des âmes des nombreux fils et filles de bourgeois et de propriétaires terriens entrés dans les écoles privées et congréganistes. Devant la poussée de l'édition, le clergé s'inquiète, et met en garde contre les dangers des mauvaises lectures. Mais à partir de 1850, avec les lois Falloux, le catéchisme du diocèse voisine à l'école avec l'*Arithmétique*, le psautier avec la *Petite Histoire de France*. Car «le principal devoir de l'Instituteur est de donner aux enfants une éducation religieuse» : c'est l'article premier du *Règlement pour les écoles primaires publiques d'Indre-et-Loire* en 1875 (2), règlement qui ne changera qu'en 1882 avec Jules Ferry.

Ancien Normalien et ami de Guizot, Louis Hachette bénéficie depuis longtemps des commandes de l'État. Mais le marché des deux écoles n'est pas saturé, et Alfred Mame pressent qu'il y a là des «filons mal exploités» (3). Il faut à la jeunesse des livres de classe, des livres de prière et des livres de prix. Les siens ont une «orthodoxie parfaite» et sont à bon marché; ils trouvent le meilleur accueil dans les établissements, surtout chez les Frères des Écoles chrétiennes. Très vite, «il veut connaître les goûts et les exigences des instituts

religieux, des maisons d'éducation et des Supérieurs, car ce qu'il vise, "c'est la clientèle sérieuse, qui demande beaucoup et qui est assurée pour longtemps"» (4).

Après 1850, s'ouvre également une autre mine, qui entraîne un grand mouvement dans la librairie ecclésiastique. C'est l'adoption progressive de l'unique rite romain par les diocèses. Dans les cathédrales comme dans les chapelles, il faut transformer les livres d'offices : missels, bréviaires, paroissiens. Mame va traiter avec les évêques, et obtenir, sinon le monopole, du moins une grande part d'un marché qui assure des bénéfices minimes, mais constants.

### \* LA MARQUE DE L'ÉDITEUR

Peut-on dire que la librairie Mame est religieuse? Il faudrait, pour bien juger, une étude quantitative que nous n'avons pas l'ambition de faire, et pour laquelle nous n'avons pas les instruments nécessaires. Nous avons néanmoins deux points de repère, deux dates où l'évaluation est possible, même si elle est à traiter avec prudence. En partant des notices de la *Bibliographie de la France*, Claude Savart a ventilé la production des grands éditeurs catholiques de 1851 à 1870 (5). Il apparaît que la production religieuse de Mame est de 30 %, c'est-à-dire moins que celle de Barbou et Ardant (33 %), beaucoup moins que celle des maisons lyonnaises de Périsset, et Pélagaud (74 % et 78 %). Outre son total particulièrement élevé, la maison se distingue par l'importance de son secteur non religieux, mais la division introduite par Claude Savart («généralités» et «scolaires») ne permet pas d'en apprécier réellement le contenu.

Pour la production religieuse, la période la plus faste correspond aux années 1856-1865. Après cette date, l'activité de Périsset diminue, et le premier rang passe pratiquement à Mame, malgré des chiffres beaucoup plus faibles que pour la décennie précédente.

Une autre évaluation pourrait être faite à partir de l'inventaire déjà cité de 1899, qu'il faudrait traiter mathématiquement car il sépare les ouvrages en feuilles des ouvrages en cours d'exécution. Parmi ceux qui sont à la reliure, nous avons additionné 15195 «paroissiens», 54 «dévotions», 4 *Chanson de Roland*, 1 *Charlemagne* et 987 «Lectures courantes». Dans les livres en feuilles, le secteur des «publications de luxe» est important; deux autres sont consacrés à la liturgie et aux livres d'offices et de piété, avec une liste imposante de livres de piété en langue espagnole.

L'image de marque religieuse s'affirme bien en cette fin de siècle et correspond aux options d'Armand Mame, futur éditeur pontifical, plus zélé auprès de l'Église que ne le fut son grand-père. On lit dans sa notice nécrologique qu'«aux plus brillantes relations du monde, il préférait l'honneur d'être reçu et apprécié à Rome. En 1895, il fut délégué pour présenter à l'illustre Pontife qu'était Léon XIII les dernières publications religieuses sorties des presses tourangelles» (6). Il faut en effet l'autorisation de la Sacrée Congrégation des Rites pour imprimer les ouvrages destinés aux officiants. Grâce au privilège obtenu par la maison, on dira pendant un demi-siècle, la messe en latin et en Mame.

La politique d'Alfred Mame est donc nettement plus diversifiée. Pourtant, en 1858, dans son *Dictionnaire universel des contemporains*, Vapereau émet de sévères critiques :

«On a cité ses petits Paroissiens qui, reliés tout en peau et dorés sur tranches, arrivaient entre les mains de l'acheteur [...] au prix de 35 centimes; mais, pour se faire une idée exacte de cette fabrication et de cette vente à bas prix, [...] il faut surtout comprendre

que l'on a réduit, et souvent même supprimé, les charges et les risques ordinaires du libraire et de l'éditeur; ici, peu ou point d'auteur et de propriété littéraire, aucune grande collection de sciences, d'art et de littérature; point d'œuvres importantes, suscitées, acceptées ou soutenues; aucune solidarité entre l'industrie et la pensée; mais une multitude de livres, tombés, depuis des siècles, dans le domaine public, ou d'opuscules nouveaux, sans valeur sérieuse, et dont le placement par milliers, quelle qu'en soit la médiocrité, est assuré d'avance, dans tout le monde catholique, par le patronage dont on accepte sans réserve les conditions et la censure» (7).

Tout le paragraphe a disparu du *Dictionnaire*, dans la sixième édition de 1893. Les arguments avancés avec justesse ne sont sans doute plus de mise. Entre temps, Alfred Mame a publié des ouvrages plus distingués, et entrepris une collection de *Chefs-d'œuvre*.

De son côté, Quantin fait remarquer, que les lettres, les arts et l'histoire sont «largement» représentés dans les catalogues. Si la maison ne s'est pas adonnée davantage à la diffusion des œuvres des savants ou des grands auteurs contemporains, c'est qu'on ne peut pas tout faire en édition. D'ailleurs «M. Mame y avait songé; mais il a songé aussi qu'il lui aurait fallu attaquer des situations acquises et qu'il respectait» (8). Il préfère se consacrer à l'éducation de la jeunesse, et offrir à des générations d'enfants des «livres charmants, où la morale est aimable et point terrible».

C'est bien là Alfred Mame, évaluant avec réalisme les créneaux dont il dispose, et s'y consacrant tout entier.

Avoir une double industrie (imprimerie et librairie) n'a pas que des avantages. Émile Martinet, dans son rapport à l'Exposition de 1878, note que Chaix et Dupont en sont arrivés à n'avoir «que des librairies étroitement renfermées dans quelques spécialités» (9). La librairie de Lahure a fondu. Berger-Levrault se consacre surtout à l'imprimerie administrative. Pour Martinet, Alfred Mame est un des rares à accroître parallèlement ses deux secteurs d'activité.

Sur le financement de ces éditions, nous n'avons malheureusement aucune information. Pas de contrat d'auteurs, pas de traités avec l'épiscopat, dont les traces se trouvent peut-être aux Archives diocésaines actuellement inconsultables. Avant d'aboutir à des traités, les négociations avec les évêchés sont longues, et elles exigent persévérance et diplomatie. C'est le cas lorsque Mame négocie avec Mgr de Bonnechose. «Monseigneur de Rouen voudrait nous faire imprimer des livres de chant pour tous, et il désire beaucoup que nous ayons la fourniture générale; ce serait une affaire monstre!» (10), déclare-t-il bien franchement.

Être l'interlocuteur privilégié des archevêques ne met pas à l'abri de la concurrence, comme le prouve le procès qui oppose Mame à Rodière, d'Albi, en 1857. Celui-ci imprime, sans y être autorisé, un paroissien semblable à celui de Mame. Tout en rejetant le délit de contrefaçon, la jurisprudence ordonne la confiscation de l'ouvrage.

Certains marchés ont des conditions spéciales. La maison Mame imprime 15000 rames de papier par an pour les Frères de la Doctrine chrétienne, et elle les leur expédie en feuilles qu'ils font eux-mêmes brocher. C'est le cas par exemple, des cent mille exemplaires de *l'Arithmétique*, qu'ils revendent ensuite à bas prix.

Dans certains cas, Mame travaille en association, par exemple avec Poussielgue pour l'édition de livres scolaires (grec et latin surtout). Ce fait est à mettre en relation directe avec la diffusion. Pendant longtemps, l'entreprise n'a pas de succursale; les publications sont en dépôt chez plusieurs libraires simultanément, Poussielgue-Rusand, Delarue et Fontaine en particulier. A partir de 1859, un bureau est ouvert à Paris, boulevard Saint-Germain, où un représentant tient à la disposition des libraires, échantillons et renseignements.

Ce qui n'exclut pas la réclame : «Voyageurs, catalogues, prospectus, circulaires, échantillons, annonces, notices, rien ne fut négligé» (11). En 1864, lorsqu'Alfred Mame publie la «Bible Dorée», il envoie lettre sur lettre pour que paraisse en temps voulu un article prévu dans *le Siècle* et qu'il ne soit pas noyé dans les comptes-rendus de livres d'étrennes.

## LA LIVRÉE MAME

A besoins nouveaux, produit nouveau. C'est à cette loi économique que l'on doit l'apparition de la reliure d'éditeur, et la formation de deux circuits séparés de production. D'un côté, un artisan qui fait œuvre originale, à la demande et à l'unité. De l'autre, un industriel, qui habille un livre destiné à la consommation de masse. Pour lui, «la reliure est l'indispensable auxiliaire de l'école, de l'Église et du commerce» (12). Comme le décrit poétiquement *l'Illustration*, Mame ne travaille pas pour un cabinet d'amateur :

«Ces in-12 de modeste apparence, au cartonnage en papier de couleur et au dos de parchemin [...] vont, aux approches de la rentrée des classes, garnir le portefeuille des nombreux élèves des écoles primaires. – Ces cartonnages, où l'art tout nouveau du gaufreur prodigue des ressources infinies et déploie un luxe inouï de dessins, de couleurs et de dorures, deviendront, au moment solennel des distributions de prix, l'accompagnement indispensable de la couronne de laurier; ou bien encore, à l'époque du jour de l'an, ils passeront de la main du père de famille dans celle de son jeune enfant, comme la réplique prévue et obligée aux souhaits de bonne année. – Quant à ces livres de piété pour lesquels la reliure épuise toutes ses combinaisons, depuis l'économique basane jusqu'au chagrin et au velours à garniture d'argent et d'or, [...] les besoins religieux auxquels ils ont mission de satisfaire ne limitent pas leur vente dans un cercle déterminé» (13).

Dans ce domaine particulier, la morale n'interdit pas au fidèle de suivre sa messe sur un missel avec «splendide reliure en maroquin du Levant rouge, tranche rouge semée de croix d'or» proposé à 100 fr. dans le catalogue de 1878. Mais si la Maison peut se présenter à l'Exposition de 1862, avec une *Histoire de Jésus-Christ*, en «maroquin lavallière, mosaïque magenta et verte», c'est qu'elle offre par ailleurs la piété à bon marché : «Croiriez-vous qu'elle fournit à la librairie des paroissiens, très proprement reliés, à 35 centimes? elle en vend, il est vrai, 150 000 par an» (14).

On peut aussi fabriquer pour l'enfant du peuple un livre en habit de gala. C'est le cartonnage d'éditeur, emboîté et non relié, recouvert de matériaux simples (papier, toile), mais à la parure brillante. En 1867, Mame «avait presque le monopole des livres de distribution des prix cartonnés à la Bradel» (15), c'est-à-dire en papier gaufré et doré. C'est le cartonnage le plus courant, il est dit «estampé», «en relief» ou à «jolis dessins»; le cartonnage à médaillon en chromolithographie est un peu plus cher, il est «élégant», «riche». Pour une allure plus luxueuse, on a recours à la percaline avec «fers spéciaux», c'est-à-dire avec des plaques dorées ou mosaïquées, signées parfois de Souze ou Haarhaus. La basane, autre matériau bon marché, peut également être «plaquée», elle est alors plus classique, car elle s'adresse à un marché différent : elle porte des lauriers dorés encadrant le nom d'une institution.

Ainsi s'établit tout une hiérarchie que l'on retrouve dans les publicités des catalogues. Elles commencent par le livre à couverture brochée, un modèle par collection et par format.

En 1851, une série in-12 est proposée chez Mame en :

- «riche cartonnage velouté, or ou argent (1,20 fr.)
- cartonnage illustré, sujet colorié sur le plat (1,35 fr.)
- *id.*, tr. dorée (1,65 fr.)»

En 1855, les 48 volumes de la «Bibliothèque de la jeunesse chrétienne» sont vendus

- «broché, jolie couverture imprimée
- riche cartonnage, médaillon colorié, tr. blanche
- *id.*, *id.*, tr. dorée
- percaline gaufrée, dorures sur plat, tr. jaspée
- *id.*, riche écusson mosaïqué, tr. dorée
- basane façonnée, vignettes dorées sur plat, tr. marbrée»

Qu'il soit de chez Mame ou de chez Barbou, le cartonnage d'éditeur, si prisé aujourd'hui des collectionneurs, n'a pas eu l'assentiment de tous. Ce «luxe à bon marché» peut réjouir «l'humble famille» (16), mais il fait souffrir l'ouvrier relieur aux expositions universelles, et Octave Uzanne tourne en dérision. «Ces décors de boîtes à dragées» et cet «art de bazar» (17). Le graveur Auguste Souze, selon lui, est bien fautif car il fait une mauvaise éducation de l'œil. Pourquoi le désigner comme un maître alors qu'il est «l'esclave des usiniers du livre»? Ceux-ci ont des obligations de richesse dans les prix doux, et n'hésitent pas à être «sardanapalesques sur des cartonnages de 40 centimes».

Tel n'est pas l'avis du libraire Gumuchian lorsqu'il rassemble sa collection en 1830. Le catalogue établi par Pierre Josserand recense avec un grand raffinement ces cartonnages fragiles et signale que certains sont excessivement rares. C'est le cas des *Contes danois* d'Andersen, parus chez Mame en 1853, car la plupart des exemplaires ont été «mis en morceaux par les enfants» (18).

Pour ces enfants, le «petit Mame» n'a pas valeur de signe culturel, et il a l'avantage de changer leur perception du livre. D'ailleurs, malgré son décor souvent conformiste, il y a en lui un des éléments du beau selon Baudelaire : l'éphémère.

Plus tard, arrive le règne de l'imposant livre de prix, rouge et or, distribué à l'élève méritant, et souvent le seul livre de la famille. Pour cette cérémonie «solennelle», le ministère établit des listes de «concessions», où prédominent les éditeurs catholiques de province comme Mame ou Mégard, jusqu'à l'arrivée des républicains au pouvoir. En 1882, lorsque la fête devient laïque, Hachette les supplante et prend la première place.

Avec sa «Bibliothèque rose», d'ailleurs reliée en rouge, Hachette se démarque également d'Alfred Mame. Ce dernier, et à sa suite beaucoup d'éditeurs, a lancé un produit normalisé et standardisé, ce qui lui assure un grand débit. Les ouvrages sont distribués en «Bibliothèques», elles-mêmes réparties en collections, puis en séries. Chaque série a son format, son nombre de pages et de gravures sur acier. Ainsi les ouvrages de la «Bibliothèque de la jeunesse chrétienne» ont 6 gravures dans la première série in-12, 4 gravures dans la deuxième série, 1 gravure en in-18. La «Bibliothèque rose», avec ses illustrations dans le texte, finira par démoder cette formule.

Mais à la fin du siècle, la Maison joue toujours la concurrence. Les formats se sont agrandis. Ainsi, en 1896, la «Bibliothèque illustrée» a un format in-4, et propose dans la première série, des ouvrages à grand décor polychrome : des oiseaux, pour *L'Air et le monde aérien*, d'Arthur Mangin, une «fée» rayonnante pour *Le Règne de l'Électricité* de Gaston Bonnefont.

## LES AUTEURS

«Ce qui me rassure et me console», disait Alfred Mame, «c'est que dans tout le cours de ma longue vie, je n'ai pas imprimé une seule ligne contraire à la religion ou à la morale, et j'ai toujours voulu les servir» (19).

Rien en effet dans sa librairie, qui ne soit contraire aux «saines doctrines» et à l'esprit du temps. Jean Glénisson a expliqué pourquoi, jusqu'au vote des lois Ferry, le livre d'enfance semble «n'être parfois qu'une catégorie nouvelle de la littérature de pieuse édification» (20). Il règne dans le milieu catholique une grande émulation, et une multitude d'auteurs se met au service des familles et du clergé. Chaque éditeur a son équipe de dames pieuses, de laïques croyants et instruits, de doctes théologiens. Les plus prolifiques fournissent plusieurs maisons, c'est le cas de Jean-Just Roy, dont la production occupe près de cinquante pages du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Il est vrai qu'il écrit sous divers pseudonymes, tels que Stéphanie Ory ou Marie-Ange de T<sup>xxx</sup>.

Il faut cette pléiade d'auteurs pour veiller sur les enfants, des tout-petits jusqu'aux adolescents, par l'intermédiaire de collections qui s'appellent chez Mame : «Bibliothèque illustrée de la jeunesse», «Bibliothèque de la jeunesse chrétienne», «Bibliothèque illustrée des petits enfants», «Bibliothèque pieuse des maisons d'éducation». Elles sont toutes revêtues de l'approbation ecclésiastique et doivent toucher toutes les classes d'âge.

Dans la «Bibliothèque de la jeunesse chrétienne», les plus jeunes ont droit à des volumes «en gros caractères».

Aux 8-10 ans, sont destinés les récits édifiants de la 3<sup>e</sup> série, œuvres de Mme Césarie Farrenc ou de l'abbé Pinard, auteurs que l'on retrouve également dans la 2<sup>e</sup> série.

A ce niveau, les 12 ans accèdent à l'histoire : *Les Derniers Jours de Pompéi*, par Adrien Lemercier, *Histoire de la Chevalerie*, par M. Roy, et à la science avec les *Esquisses entomologiques* et *l'Histoire naturelle des oiseaux*, de l'abbé Bourassé. Collaborateur privilégié de la maison Mame, l'abbé est aussi un des censeurs de la «Bibliothèque». La série conserve d'ailleurs la formule si bien rodée pour les plus jeunes, celle du «roman» de l'enfant soumis aux sollicitations du monde. Un titre suffit pour en dire l'agrément : *Ferréol, ou les passions vaincues par la religion*, par Théophile Ménard, alias J.-J. Roy. Ce type d'ouvrage voisine avec *le Robinson Suisse*, traduit de Wyss, et l'édition «purgée avec soin» de *Paul et Virginie*, par Bernardin de Saint-Pierre.

Plus de fiction dans la 1<sup>re</sup> série destinée aux adolescents, mais la science, l'histoire, les belles-lettres, avec un choix de lettres de Mme de Sévigné. Ici paraissent les *Entretiens sur la chimie*, par Ducoin-Girardin, *La Ferme-modèle ou l'Agriculture mise à la portée de tout le monde*, par Chavannes de la Giraudière, et *Les Français en Algérie*, par Louis Veillot.

Veillot est justement l'un de ceux qui condamnent la littérature artificielle destinée aux enfants. Le «bon livre» manque d'intérêt ou tombe dans le mélodrame, il manque de style; «par dessus tout, le bon livre manque de morale. Certainement, il combat le vice et honore la vertu; mais cette pauvre vertu se rabaisse dans des conditions si vulgaires, elle est si bête, elle a fait tant de phrases, que tous ses malheurs sont trop justifiés». Et il conclut : «Presque tous sont ineptes, et la plupart sont corrupteurs» (21).

«Mais alors, il n'y a donc rien de plus mauvais que le bon livre?», s'interroge Gery Legrand, à propos de la «Bibliothèque catholique de Lille» d'Edouard Lefort. Et pourtant, le bon livre

se vend bien, il a la même vogue qu'autrefois le livre licencieux. Bien plus, les bons livres «se vendent au poids et s'achètent par douzaines; on ne les choisit jamais; on les prend de confiance» (22).

«Tous ces bouquins [...] sentant le buis béni, le confessionnal, les fleurettes des reposoirs» (23) s'éditent aussi bien chez Lefort que chez Mame. Peu de différences entre les œuvres que donne M. d'Exauvillez à Lille (*Edouard ou le respect humain vaincu*) et à Tours (*Elisabeth ou la charité du pauvre récompensé*).

Pourtant les «officines à parfums de sacristie» ne développent pas tout à fait la même politique.

Chez Mame, on garde la comtesse de Flavigny, dont le *Recueil de prières* est réimprimé 66 fois entre 1861 et 1911, mais la part donnée au «livre instructif» grandit.

Après vingt ans de littérature édifiante, le nouveau credo des éditeurs est : Éducation et Récréation. C'est l'objectif des collaborateurs de Hetzel dans le «Magasin d'éducation et de récréation». Chez Mame, comme chez Hachette avec sa «Bibliothèque des merveilles» créée en 1864, c'est souvent le premier terme qui prime.

La collection in-8° offre des ouvrages de sciences vulgarisée tels que *Les Animaux d'autrefois*, *la Culture de l'eau* ou *l'Esprit des oiseaux* de Henry Berthoud.

Les grands volumes illustrés évoquent *Le Désert et le Monde Sauvage* ou *Un hiver en Égypte*. Eugène Poitou et Arthur Mangin y œuvrent régulièrement, avec plus ou moins de bonheur puisque Marie-Thérèse Latzarus garde un ennui retrospectif des *Mystères de l'Océan* de Mangin, malgré sa magnifique couverture rouge et or qui évoquait «d'éblouissantes visions» (24).

Plus tard dans le siècle, c'est Paul Bory qui raconte l'histoire des fleuves dans *Les Artères du globe*, et s'intéresse aux *Grandes entreprises modernes*.

Peu de fantaisie, encore moins de facéties, mais le roman d'aventures est là, avec parfois des épisodes cruels comme dans *Les aventures de Robin Jouet*, d'Émile Carrey d'où l'auteur tire un enseignement philosophique.

Cet effort d'adaptation trouve une sorte d'aboutissement dans *la Revue Mame*, qui naît à la fin du siècle, en 1894. «Journal hebdomadaire de la famille», il offre, pour 15 centimes, vingt pages de texte avec illustrations, et couverture en couleurs, et un roman de quatre pages encarté de façon à pouvoir être relié séparément. La *Revue* s'ouvre aux esquisses, aux nouvelles et aux articles de mode et de sports.

On peut tirer de ce premier panorama deux conclusions. Alfred Mame a donné beaucoup d'importance à la forme et à l'objet-livre, et il a certainement «fait pénétrer la lecture là où elle ne parvenait jamais auparavant». C'est l'opinion de Quantin qui fait de lui «un grand vulgarisateur» (25).

## LA LIBRAIRIE DE PRESTIGE

«Après avoir [...] créé ces diverses collections, toutes marquées au coin d'une évidente utilité [...]; après avoir rempli une lacune regrettable dans ce domaine de la librairie, la maison Mame s'est sentie appelée à de plus hautes destinées. A la faveur de l'expérience acquise et

d'un outillage très perfectionné, elle a voulu sacrifier à l'art» (26).

«Ils faisaient bien ils voulurent faire beau» (27). Très tôt, Alfred Mame s'est donné les moyens de cette ambition.

En 1842, M. Berthiault est venu de Paris sur son initiative, fonder la première imprimerie en taille-douce de Tours. Son atelier est uniquement affecté aux impressions de la librairie Mame, et plus spécialement à l'imagerie de Louis Hallel, élève d'Overbeck.

Pour l'imprimerie, de nouveaux caractères sont commandés, puis fondus.

Henri Fournier rend en outre un grand service à Alfred Mame en lui amenant des artistes qu'il connaît depuis longtemps, en particulier Français qui avait dessiné pour lui le frontispice de ses *Fables* de La Fontaine. Avec Grandville qui décède en 1847, il a eu aussi des relations privilégiées. Mame doit donc à Fournier une grande part de ses beaux ouvrages, le *Don Quichotte* et surtout *La Touraine*, de l'abbé Bourassé, salué en 1855 comme un «monument» de l'art typographique.

Avec *La Touraine*, Mame atteint à l'Exposition universelle le prix unique de la grande médaille d'honneur, pour «un ouvrage hors ligne». On en loue l'harmonie non dénuée de sévérité. Pour la première fois, les gravures sur bois sont imprimées sur des presses à vapeur. Les illustrateurs, Girardet, Français et Catenacci y travaillent pendant des années, en Touraine.

Onze ans plus tard, la mode est plutôt aux grands dessins dans le texte. A cette époque, Gustave Doré rêve d'illustrer *La Bible*, et propose son concours à un libraire parisien qui le refuse. Avec Alfred Mame, l'accord est conclu, et le livre se fait, non sans difficultés matérielles. «Ce fut une nouvelle victoire, enlevée de haute lutte [...] Les 1 000 pages in-folio de ces 2 volumes donnèrent l'exemple d'un texte blond, au milieu d'une ornementation montée d'un ton, rehaussée par une illustration plus vibrante d'un degré encore. C'était toute la gamme du tirage en noir, donnant, sans une fausse note, la sensation d'une symphonie de couleurs» (28)

La «Bible Doré» est aussi une excellente affaire. Les gravures sur bois, exécutées en grande partie dans la maison, dans les ateliers de Quartley, deviennent la propriété des Mame et sont longtemps une source de revenus.

Au bout d'une vingtaine d'années, le fonds de gravures est d'ailleurs très important, car Girardet exécute la plupart des ornements des ouvrages d'éducation. Daubigny, Freeman, Foulquier illustrent une série de beaux ouvrages comme *Les Jardins* d'Arthur Mangin.

Avec M.V. Foulquier, commence l'époque des tirages limités dans une collection bibliographique. De 1868 à 1880, il illustre les *Chefs d'œuvre de la langue française au XVII<sup>e</sup> siècle*. A la gravure sur bois et aux grandes compositions de Doré, succèdent ses eaux-fortes ornant les *Aventures de Télémaque* de Fénelon, ou *Les Fables* de La Fontaine.

Cette vocation s'affirme avec les *Publications de la Société des Bibliophiles de Touraine*, en grand et petit in-8<sup>o</sup>, pour des «proportions gracieuses et élégantes», et tirées à 180 exemplaires.

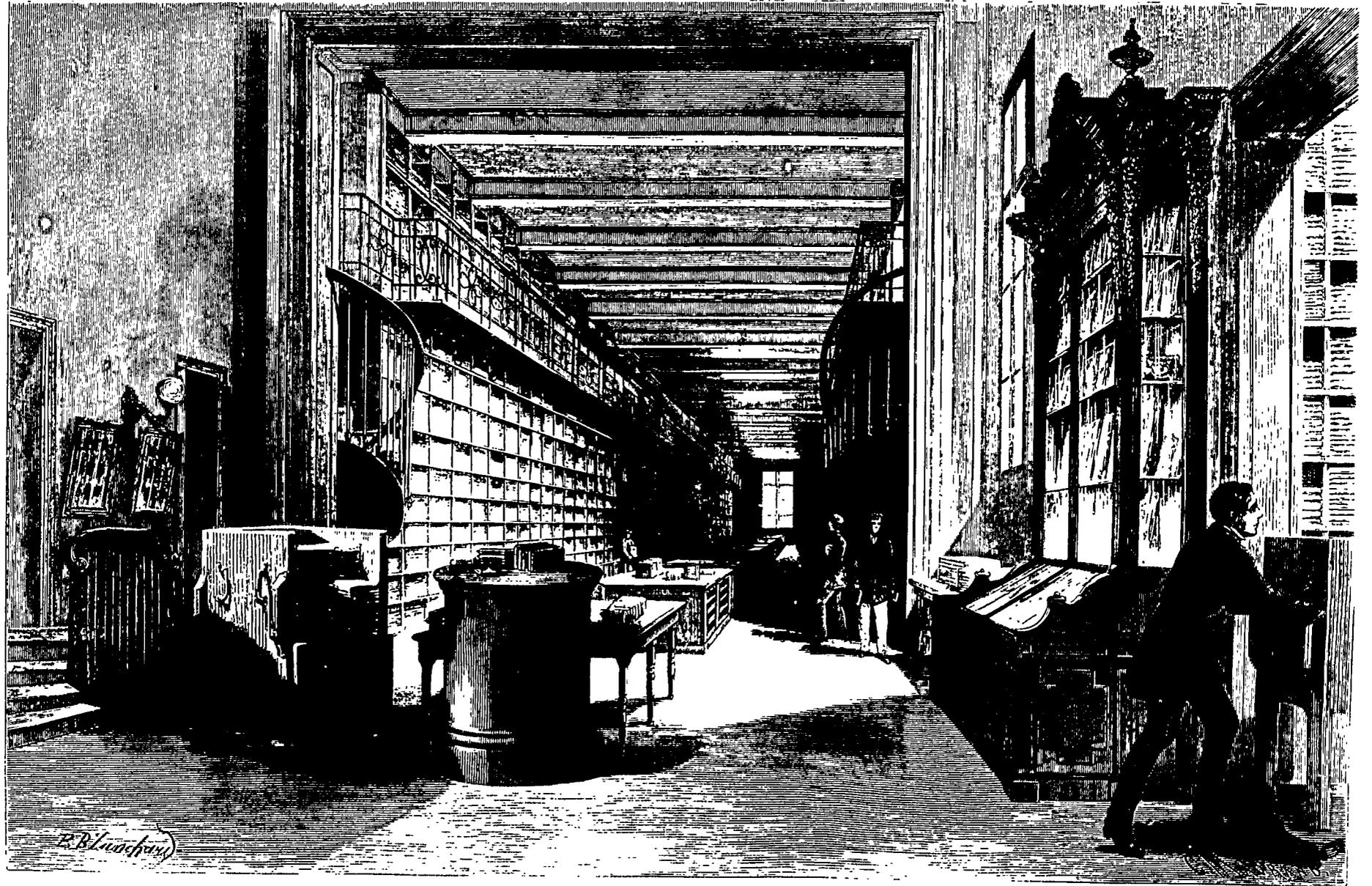
Pendant ce temps, Alfred Mame s'est constitué une bibliothèque choisie, faisant tirer de chacune de ses grandes publications un exemplaire sur peau de velin. En 1856, Théophile

Gautier rappelait qu'à l'Exposition universelle brillait derrière la vitrine de M. Mame «l'exemplaire unique [...] que l'éditeur a voulu garder, malgré les offres importantes qu'on lui a faites, comme le plus beau fleuron de sa couronne typographique, comme ses lettres de noblesse dans le grand art des Elzevir».

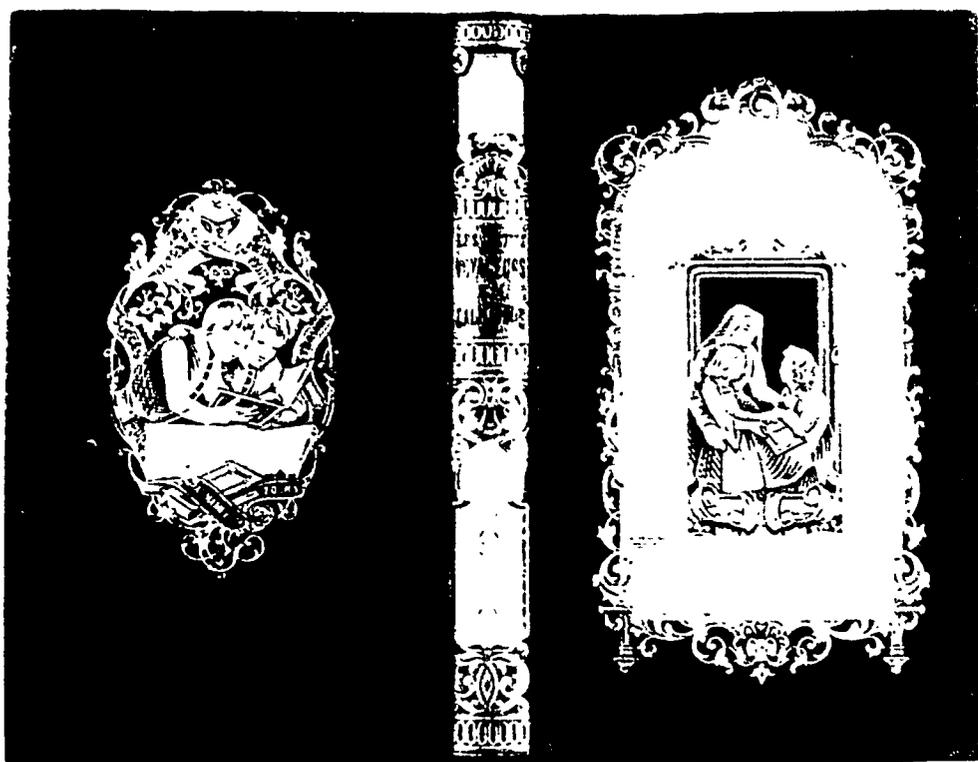
## NOTES DU CHAPITRE H

1. *Imprimerie-Librairie-reliure, Alfred Mame et fils à Tours, Notice et catalogue illustré.* Mame, 1878, p. x.
2. *Bulletin de l'Instruction primaire pour le département d'Indre-et-Loire*, 1875.
3. CORNUT, E. Alfred Mame. *Études religieuses*, 1894, p. 136.
4. CORNUT, E. *Idem*, p. 124.
5. SAVART, C. *Les catholiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle: le témoignage du livre religieux*. Beauchesne, 1985, p. 117 et 118.
6. *Armand Mame: 1864-1926*. Mame, 1926, p. 5.
7. VAPEREAU, G. *Dictionnaire universel des contemporains*. Hachette, 1858, p. 1153.
8. QUANTIN, A. Alfred Mame. *Bibliographie de la France*, 1893, Chronique, p. 79.
9. *Exposition universelle internationale de 1878. L'imprimerie et la librairie par Émile Martinet*. Impr. nationale, 1880, p. 28.
10. CORNUT, E. *Ibid*, p. 138.
11. CORNUT, E. *Ibid*, p. 139.
12. *Exposition universelle de Londres en 1862*. Rapports, t. 5, 1863, p. 445.
13. Grands établissements industriels de France. M. Mame à Tours. *L'Illustration*, 14 juillet 1849.
14. AUDIGANNE, A. Exposition universelle de 1855. *Moniteur universel*, 22 août 1855.
15. *Exposition de 1867*. Délégation des ouvriers relieurs. t. 2, p. 66.
16. CORNUT, E. *Ibid.*, p. 130.
17. UZANNE, O. *L'art dans la décoration extérieure des livres*. May, 1898, p. 138 et 139.
18. *Les livres de l'enfance du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*. Gumuchian, [1930], t. 1, p. 26.
19. CORNUT, E. *Ibid.*, p. 524.
20. GLENISSON, J. Le livre pour la jeunesse. *Histoire de l'édition française*, t. 3. Promodis, 1985, p. 420.
21. Cité par Géry LEGRAND. La Bibliothèque catholique de Lille. *Revue du mois*, t. 2, p. 98.
22. LEGRAND, G. *Idem*, p. 97.
23. HERSCHER, E. Petit essai sur les cartonnages de l'époque romantique. *Arts et métiers graphiques*, 15 juillet 1930.
24. LATZARUS, M.T. *La littérature enfantine en France dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*. Presses universitaires, 1921, p. 176.
25. QUANTIN, A. Alfred Mame et la Maison Mame. *Le livre*, 1883, p. 69.
26. *Alfred Mame et fils à Tours. Notice et catalogue illustré*. Mame, 1878, p. VI.
27. *La Maison Mame*. Mame, 1910, p. 10.
28. QUANTIN, A. *Idem*, p. 81.
29. GAUTIER, T. *Le Moniteur universel*, 31 décembre 1856.

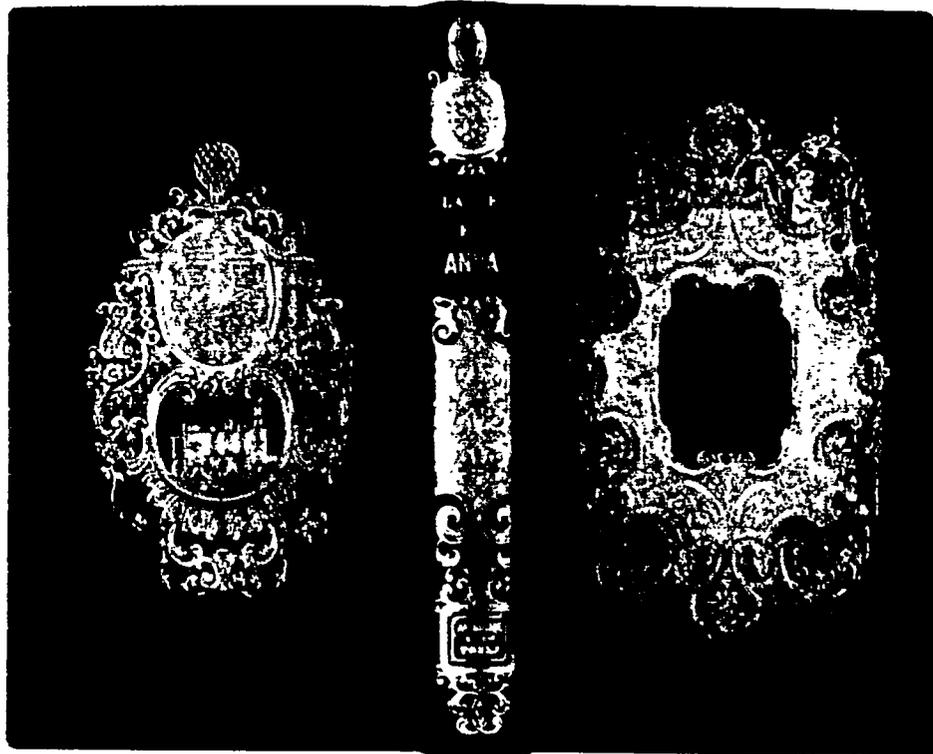
A<sup>D</sup> MAME ET C<sup>IE</sup>, A TOURS



Galerie de Librairie



110. H. de Chavannes de La Giraudière. *Les petits voyageurs en Californie*.  
Mame, 1853, pet. 8° (coll. J. Bouvier).  
Percaline dorée et mosaïquée — (198 × 115 × 19) —  
*Haarhaus graveur... Paris (v°)* — Bibliothèque illustrée des petits enfants —  
ensemble de plaques employé sur de nombreux ouvrages de cette collection.



111. F. de V. *Lisa et Anna*. 5 vol. Mame, 1855, in-12 (INRP).  
Percaline dorée et mosaïquée — (188 × 105 × 17) —  
Bibliothèque de la messe et de la prière — Série 17-22  
pages 470-471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

VOYAGE

AU

# PAYS DE LA GRAMMAIRE

PAR

UN ANCIEN PROFESSEUR

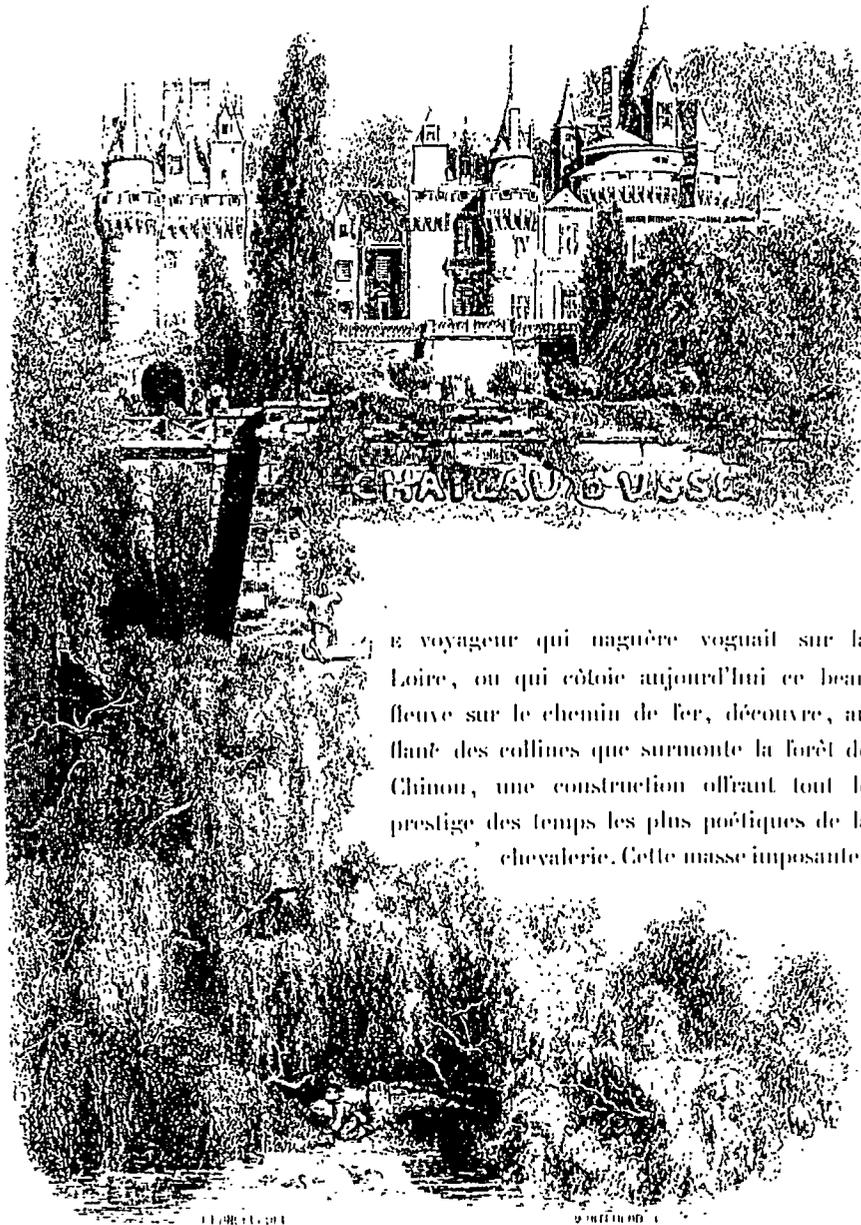
DEUXIÈME ÉDITION



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXXXI



Le voyageur qui naguère voguait sur la Loire, ou qui côtoie aujourd'hui ce beau fleuve sur le chemin de fer, découvre, au flanc des collines que surmonte la forêt de Chinon, une construction offrant tout le prestige des temps les plus poétiques de la chevalerie. Cette masse imposante,

Abbé Jean-Jacques Bourassé.  
La Touraine. Histoire et monuments.  
Mame, 1855.

## CONCLUSION

« S'il est une entreprise tourangelle, des plus anciennes, qui pourrait inscrire en ses armes le Phénix, ce serait sans nul doute "La Maison Mame". C'est ce qu'on lit dans la *Nouvelle République*, le 15 octobre 1958, parce qu'une usine neuve a resurgi boulevard Preuilley en 1953. Elle remplace l'œuvre d'Alfred Mame, détruite deux fois par la guerre en 1940 et 1944. Jusqu'à une date récente, la plupart des articles consacrés à l'entreprise ont repris cette métaphore de la renaissance et de la résurrection. Elle est nécessaire pour parler du premier dépôt de bilan de 1970, et des trois reprises successives, jusqu'à celle de 1986 par le groupe Laski.

Est-ce à dire que l'avant-guerre est un âge d'or et que la prospérité est sans faille? La date où nous avons choisi d'arrêter notre étude (1904) montre qu'il en existe. Cette année-là, d'après l'important dossier des archives de la Justice de paix de Tours-Centre que nous avons déjà utilisé (1), la "Maison Alfred Mame et fils" connaît "une dépression profonde du chiffre de ses affaires". De 6 millions, le capital de la société est réduit à 4,340, car elle avait, dans le monde religieux, une clientèle "que des lois récentes ont détruite, dispersée ou désorientée".

La laïcité a une incidence directe sur les activités d'une maison liée à l'Église, même si elle retrouve rapidement sa notoriété. En 1962, c'est le concile Vatican II qui rend caduque toute sa production religieuse, et accélère sa chute.

On a beaucoup insisté sur cette image de marque, et souvent abusé des clichés. Parmi les formules constamment reprises, nous avons relevé celle-ci qui affirme que la chronique des Mame "montre comment une même idée peut persévérer pendant près de deux siècles chez les membres d'une famille, à travers les déboires, les coups de fortune et les révolutions".

C'est un discours sujet à caution dans la mesure où il laisse dans l'ombre, comme nous l'avons vu, les éléments gênants. Nous avons, quant à nous, essayé de mettre sur le même plan, et sans exclusive, les opportunistes, les échecs et les réussites.

Il est vrai pourtant qu'en un peu plus d'un siècle, la famille conquiert l'honorabilité. Nous avons évoqué l'ascension de Charles-Pierre Mame, celle d'Amand, celle d'Alfred qui décède le 12 avril 1893, entouré de l'estime générale. Tous trois sont actifs et pugnaces, Alfred est un grand organisateur et un précurseur dans bien des domaines. Mais on n'est pas notable pour autant.

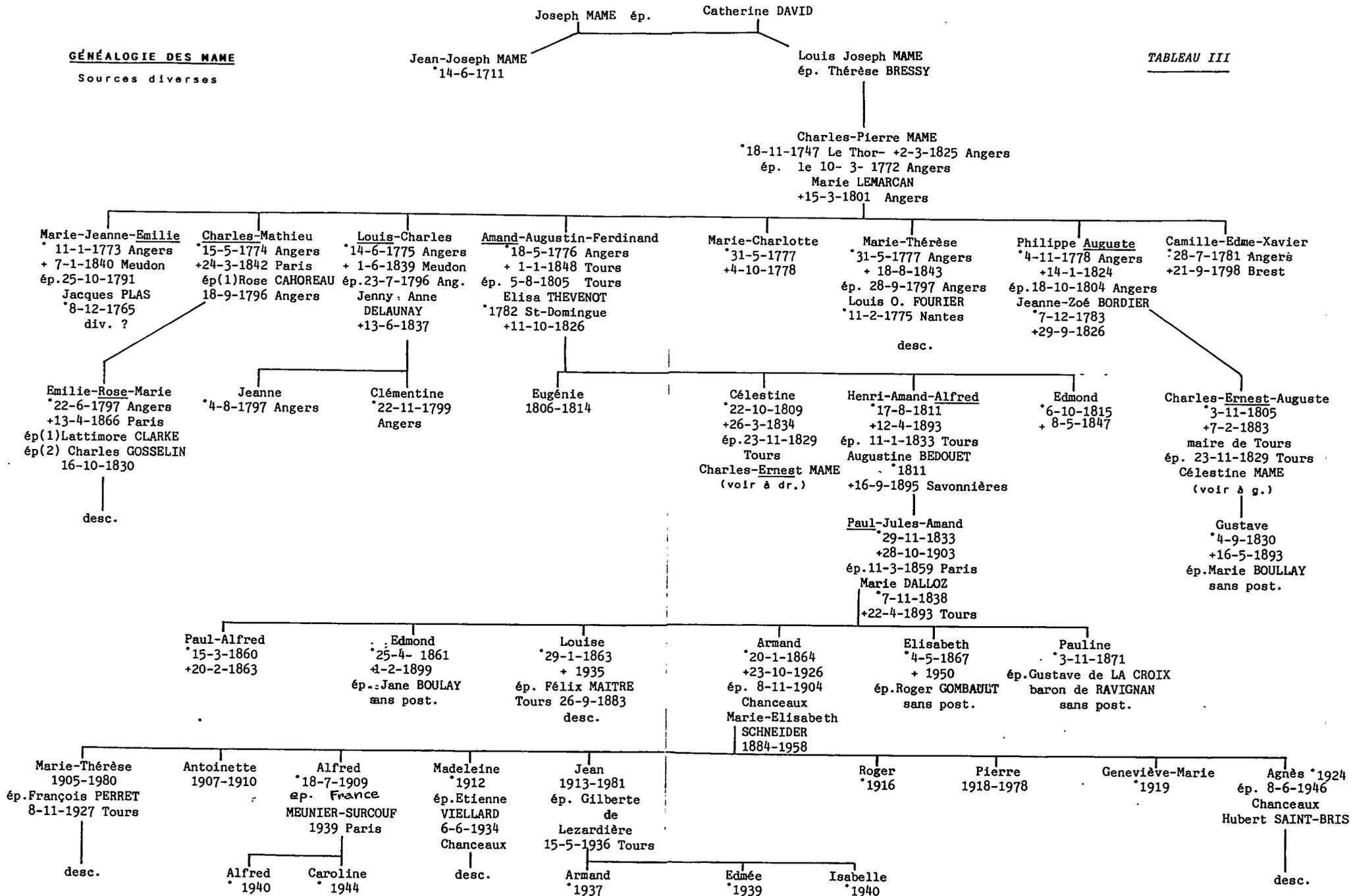
La constitution du patrimoine, les alliances matrimoniales (Paul épouse Mlle Dalloz, Armand, Mlle Schneider) ne sont pas étrangères à l'intégration bourgeoise. Elle passe aussi par l'entrée dans le franc-maçonnerie de l'Ancien Régime et de l'Empire, et par la prise de pouvoir sous la Restauration, et le Second Empire. Pouvoir économique, culturel, et politique puisqu'Ernest Mame est député et maire de Tours pendant 16 ans. Quant à l'engagement catholique de Paul Mame, il n'est pas moins intéressant.

C'est un grand pan de leur histoire privée et publique que nous avons travaillé, mais qu'il était prématuré de présenter; trop vaste aussi pour le cadre et le temps qui nous étaient impartis. Néanmoins, les pistes sont ouvertes.

GÉNÉALOGIE DES MAME

Sources diverses

TABLEAU III



## TABLE DES PLANCHES

### PREMIÈRE PARTIE

#### CHAPITRE I

1. Généalogie des Mame. Tableau I.
2. *Tableau historique de la ville d'Angers* par Moithey. 1776.
3. Brevet d'«Imprimeur de Monsieur» décerné à Charles-Pierre Mame. 1781.
4. Examen d'imprimeur de C.-P. Mame. 1781.
5. *Précis des accouchemens*, de M. Chevreul. 1782.

#### CHAPITRE II

1. Généalogie des Mame. Tableau II.
2. Éditions stéréotypes. 1810.
3. *De l'Allemagne*, Mme de Staël. 1814.
4. Extrait d'un plan de Paris. 1810.
5. *L'Amirante de Castille*, Mme d'Abrantès. 1832.

#### CHAPITRE III

1. *La Civilité qui se pratique en France*, an XIII.
2. *Mémoire sur le désordre causé par les jeunes filles trompées*, B.-F. Balzac. 1808.
3. Brevet d'imprimeur du Roi décerné à Amand Mame. 1815.
4. Rapport au préfet d'Indre-et-Loire (A.N., F<sup>18</sup> 1945).
5. Plan de Tours dressé par Deniau. 1874.

### DEUXIÈME PARTIE

#### CHAPITRE I

1. Portrait d'Alfred Mame.
2. Vue de l'imprimerie.
3. Atelier des presses (*L'Illustration*, 1849).
4. Atelier de pliure, gr. de G. Doré.
5. Tableau des bénéfices accordés au personnel (*Notice*, 1900).



#### CHAPITRE II

1. Galerie de librairie.
  2. Cartonnages Mame.
  3. *Voyage au pays de la grammaire*, 1881.
  4. *La Touraine. Histoire et monuments*, Abbé Bourassé, 1855.
- Généalogie des Mame III.